

Le PLQ applaudit au jugement Deschênes

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Le Parti libéral du Québec (PLQ) accueille favorablement le jugement Deschênes, qui a confirmé mercredi la prépondérance de la nouvelle charte canadienne sur les dispositions de la loi 101 concernant l'accès à l'école anglaise.

C'est ce qu'ont fait savoir le chef intermédiaire de l'opposition et l'ancien chef du PLQ, porte-parole du parti en matière d'éducation, au cours d'une conférence de presse conjointe, hier soir.

M. Gérard D. Lévesque est d'accord avec le juge Deschênes parce que: ■ il élargit les droits et libertés individuelles aux dépens d'une conception douteuse et potentiellement abusive du pouvoir du législateur;

■ le remplacement de la clause Québec par la clause Canada, au titre de critère d'admission à l'école anglaise, est souhaité.

Voir page 18: PLQ



M. Jacques de Larosière

L'inflation reste la priorité des 146 États du FMI

par Michel Vastel

TORONTO — Les 146 États membres du Fonds monétaire international ont décidé de continuer, coûte que coûte, la lutte contre l'inflation sans pour autant laisser tomber les plus pauvres d'entre eux.

«Je n'ai pas entendu une seule voix s'élever contre la priorité que nous donnons à la lutte contre l'inflation», a déclaré hier, le directeur général du Fonds monétaire international, M. Jacques de Larosière. Mais son collègue de la Banque Mondiale, soulignant la portée de «l'Accord de Toronto» — qui assure l'avenir de l'Association internationale de développement pour au moins deux ans — a déclaré que «nous sommes moins décou-

ragés qu'au début de cette assemblée générale».

Comme pour prouver qu'ils ne vivent pas seulement dans le futur et dans l'austérité de la haute finance internationale, les Sept grands pays industrialisés, dont le Canada, ainsi que le Koweït et l'Arabie saoudite ont, à la demande des États-Unis, accepté de se pencher sur le problème de la reconstruction du Liban. Ils ont confié d'abord à la Banque Mondiale le soin d'évaluer les besoins en capitaux nécessaires à la reconstruction du pays après la récente invasion et plusieurs années de guerre civile, et ces neuf pays ont accepté de former un groupe consultatif de pays donateurs dont le rôle serait d'assurer la promotion des projets de reconstruction et d'aider ainsi à leur finance-

ment. Tout cela ne se concrétisera cependant qu'après que le Liban se sera donné un gouvernement.

Les quatre jours d'assemblée générale du Fonds monétaire international et de la Banque Mondiale ont marqué des progrès sur quatre points:

■ de gré ou de force, tous les pays ont accepté de continuer la pénible expérience de «l'ajustement», c'est-à-dire une consolidation de l'opération de «désinflation» par des politiques monétaires et fiscales restrictives et par un effort d'élimination des rigidités quant aux coûts de la main-d'œuvre et du commerce international; les pays industrialisés semblent l'avoir acceptée plus volontiers que les pays pauvres qui n'ont toutefois pas d'au-

Voir page 18: Inflation

Lévesque «ajuste» son conseil des ministres

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a procédé hier matin à un remaniement de son conseil des ministres en mettant l'accent sur les changements de structures, particulièrement dans le domaine économique, plutôt que sur les changements de ministres.

Ce remaniement que le premier ministre à lui-même qualifié «d'ajustement», crée quatre ministères, fait disparaître des ministères d'État et redéfinit le comité des priorités. Celui-ci, à toutes fins utiles inopérant depuis sa création, jouera un rôle de première importance.

Trois députés font leur entrée au conseil des ministres. Il s'agit de MM. Guy Chevrete, député de Joliette, Gilbert Paquette, député de Rosemont, et Adrien Ouellette, député de Beauce-Nord. Deux ministres quittent le cabinet: MM. Marcel Léger et Lucien Lessard. Quatre ministres se voient confier de nouvelles responsabilités tandis que huit autres voient leurs responsabilités modifiées.

«On constatera que ce remaniement est davantage un ajustement qu'un chambardement», a déclaré le premier ministre au cours d'une conférence de presse qui a suivi l'assermentation des nouveaux ministres. Selon lui, «la conjoncture actuelle ne se prêtait pas à des transformations».

Voir page 18: Lévesque



Le premier ministre, M. René Lévesque, discute avec les trois nouveaux membres de son cabinet: MM. Adrien Ouellette, ministre de l'Environnement; Guy Chevrete, ministre du Loisir, Chasse et Pêche, et Gilbert Paquette, ministre de la Science et de la Technologie. (Photolaser CP)

Les ministères d'État disparaissent; le Comité des priorités est renforcé

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Les ministères d'État créés par M. Lévesque à son arrivée au pouvoir, en novembre 1976, ont disparu hier, à la faveur du remaniement ministériel annoncé par le premier ministre.

Mais le Comité des priorités, également mis sur pied il y a six ans, est maintenu et renforcé, même si le premier ministre se défend bien d'en faire un cabinet restreint (un inner cabinet).

Présenté comme «un ajustement du système de coordination interministérielle mis en place en 1976», ce Comité se réunira désormais régulièrement à toutes les deux semaines et sera assisté d'un secrétaire spécialisé au sein du secrétariat général du Conseil exécutif. Il verra à assurer la cohérence de l'action gouvernementale, à en proposer les orientations générales et les priorités, tant budgétaires que législatives.

Contrairement à ce qui existait depuis 1976, le ministre des Affaires intergouver-

nementales et le leader parlementaire du gouvernement ne font plus partie du Comité restreint des priorités. Le vice-premier ministre, Jacques-Yvan Morin, n'en est pas membre non plus.

Si le titre de ministre d'État disparaît, celui de ministre délégué refait surface, pour coiffer notamment la Condition féminine, le Développement scientifique, l'Aménagement et le Développement régional, Mme Marois, MM. Paquette et Gendron y sont respectivement affectés à plein temps et continuent d'être rattachés au Conseil exécutif, «afin d'assurer la coordination interministérielle qui est requise dans ces domaines», a expliqué M. Lévesque.

Le premier ministre estime que l'allègement des structures de coordination et le renforcement du Comité des priorités devraient permettre une prise de décision plus rapide et une plus grande cohérence de l'action gouvernementale. «Nous

avons constaté, dit-il, que le système antérieur imposait un fardeau très lourd aux ministres qui étaient d'office membres de deux ou même trois comités. Cela grignotait le temps disponible pour leurs autres tâches ministérielles.»

Les comités ministériels permanents sont maintenus mais leur taille et leur composition réduites, ce qui devrait «assurer la coordination qui s'impose tout en minimisant la lourdeur de l'appareil».

Selon M. Lévesque, la présence des ministères d'État fut très féconde, permettant notamment de mener à terme plusieurs réformes: financement des partis, loi 101, MRC, santé et sécurité au travail, Bâtir le Québec, 1 et 2, loi référendaire; de même que des projets en cours: charte des droits et libertés, rentes, mode de scrutin, assainissement des finances publiques. Mais le contexte n'est plus aux réformes majeures et aux bouleverse-

Voir page 18: Ministères

le nouveau cabinet

QUÉBEC (PC) — Voici la liste des membres du conseil des ministres du gouvernement du Québec:

Premier ministre: René Lévesque.
Vice-premier ministre et ministre des Affaires intergouvernementales: Jacques-Yvan Morin.

Ministre des Finances et président du comité de Développement économique: Jacques Parizeau.

Président du Conseil du trésor et ministre délégué à la réforme administrative: Yves Bérubé.

Ministre de l'Éducation et président du comité de Développement culturel: Camille Laurin.

Ministre des Affaires sociales et président du comité de Développement social: Pierre-Marie Johnson.

Ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional, président du comité de l'Aménagement: François Gendron.

Ministre de la Justice et président du comité de la Législation: Marc-André Bédard.

Ministre délégué au Commerce extérieur: Bernard Landry.

Ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu: Pierre Marois.

Ministre de l'Énergie et des Ressources: Yves Duhaime.

Ministre des Affaires municipales: Jacques Lévesque.

Ministre de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation: Jean Gagnon.

Ministre des Transports: Michel Clair.

Ministre des Communications et leader parlementaire: Jean-François Bertrand.

Ministre de l'Habitation et de la Protection du consommateur: Guy Tardif.

Ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme: Rodrigue Biron.

Ministre des Affaires culturelles: Clément Richard.

Ministre délégué à la Condition féminine et vice-présidente du Conseil du trésor: Pauline Marois.

Ministre de la Fonction publique: Denise Leblanc-Bantey.

Ministre délégué aux relations avec les citoyens: Denis Lazure.

Ministre du Revenu et ministre des Travaux publics: Alain Marcoux.

Ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration: Gérard Gouin.

Ministre délégué au Travail: Raynald Fréchette.

Ministre des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche: Guy Chevrete.

Ministre de l'Environnement: Adrien Ouellette.

Ministre délégué à la Science et à la Technologie: Gilbert Paquette.

tourisme



Dépaysement à Victoria

De toutes les beautés de la Colombie-Britannique, la capitale, Victoria, est en début de liste surtout par son cachet britannique qui crée un tel dépaysement que Guy Deshaies s'est cru, par moments, atterri dans quelque ville de Grande-Bretagne. Page 5

AU SOMMAIRE



Firmani congédié

Le directeur général du Manic, Roger Samson, a décidé de ne pas renouveler le contrat de l'entraîneur Eddie Firmani. Un conflit de personnalité serait à l'origine de ce divorce de raison. Page 15

Satisfaits du remaniement

Les gens d'affaires ont pour la plupart applaudi aux changements annoncés hier par le premier ministre dans la composition de son cabinet. Les milieux d'affaires se réjouissent particulièrement de la nomination de M. Raynald Fréchette au poste de ministre du Travail à la place de M. Pierre Marois. Page 9

Autre baisse du taux d'escompte

Même si les taux d'intérêt affichés par les banques à charte n'ont pas bougé, le mouvement de baisse du loyer de l'argent s'est poursuivi hier. Le taux d'escompte est en effet passé à 13.69%, ce qui porte à près de 3% la diminution enregistrée par ce taux depuis le mois de juin. Page 9

Le monde

■ Le sommet de Fès a permis au monde arabe de retrouver un début d'unité. Page 4
■ Schmidt met l'opposition au défi de le renverser. Page 4
■ Israël poursuit ses raids contre les missiles syriens. Page 4

Coup de maître à Berne: la police libère les otages et arrête le commando

BERNE (d'après Reuter et AFP) — La police suisse a donné l'assaut hier en milieu de matinée à l'ambassade de Pologne à Berne où un commando retenait encore cinq personnes en otages depuis lundi.

Les otages ont été libérés sains et saufs et les quatre membres du commando ont été arrêtés.

La police a trompé la vigilance du commando à l'aide d'une grenade dissimulée dans un colis de ravitaillement, dont l'explosion a été télécommandée depuis une camionnette garée à proximité, a déclaré M. Kurt Furgler, ministre de la Justice et de la Police, lors d'une conférence de presse.

Aussitôt après l'explosion de la grenade, des commandos de la police ont donné l'assaut au bâtiment et sont res-

sortis peu après tenant en respect sous la menace de leurs armes trois des preneurs d'otages.

Les policiers ont en outre maîtrisé un autre homme en treillis, et l'ont plaqué au sol avant de lui passer les menottes, ont déclaré des témoins.

Ce fut ensuite au tour des otages, l'air hagard et d'un pas hésitant, de sortir de l'ambassade pour être ensuite emmenés à bord d'un véhicule blindé de la police.

M. Furgler, qui dirigeait le «cabinet de crise» chargé de la prise d'otages, a précisé que le gouvernement avait décidé mercredi soir de donner l'assaut, les négociations avec le chef du commando ayant démontré qu'il n'y avait aucun espoir de les persuader de repousser à nouveau leur ultimatum qui

venait à expiration ce matin à 10 h 00 locales.

Le chef du commando est Florian Kruszyk, un Polonais de 42 ans, déjà condamné à neuf ans de prison en Autriche pour avoir pris trois personnes en otages dans une bijouterie à Vienne.

Kruszyk, qui prétendait auparavant être le «colonel Wysocki», se disait diplômé de l'Académie militaire polonaise et affirmait avoir travaillé dans les services spéciaux polonais de 1962 à 1965.

Il avait été expulsé de Suisse en 1979, sa demande d'asile politique ayant été refusée, et vivait depuis en Hollande où il était connu des services de police, a précisé le ministre.

Les autres membres du commando, armés de pistolets et de pistolets-mitrailleurs, sont interrogés par la police tandis que les enquêteurs passent au peigne fin l'ambassade.

La police n'a jusqu'à présent pas trouvé trace des explosifs dont le commando prétendait être en possession.

L'assaut donné par les policiers a débuté à 10 h 42 locales et s'est terminé douze minutes plus tard. Une dizaine de grenades assourdissantes ont explosé à l'intérieur de l'ambassade. Aucun coup de feu n'a été tiré et personne n'a été blessé, a précisé M. Furgler.

Les journalistes qui se trouvaient devant l'ambassade ont pu voir une camionnette s'arrêter devant le bâtiment. Un jeune homme en est des-

Voir page 18: Berne

Le Petit Vito
le «libre-service»
de Côte-des-Neiges
spécialité italienne
excellent menu
à bon prix!
5400 ch. Côte-des-Neiges
(coin LaSalle)

Lévesque: la joie de «certains milieux» fait craindre pour l'avenir du français

«Un pouvoir fondamental qui appartient à la société québécoise est en train d'être émettie.»

C'est ce qu'a déclaré hier le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, invité à commenter le jugement rendu hier par le juge Jules Deschênes, invalidant deux articles de la loi 101 sur l'éducation.

Le Québec, a-t-il dit, est en train de perdre la juridiction sur l'éducation, sans laquelle il n'y aurait jamais eu de système fédéral.

«Ca confirme tout simplement ce qu'on s'est tué à dire, je ne sais pas combien de fois,

qu'en passant par-dessus la tête de l'Assemblée nationale du Québec et, à toutes fins utiles, de la population québécoise, en passant par le Parlement fédéral, en faisant un détour à Londres pour finir par aboutir chez les juges, il y a un pouvoir fondamental qui appartient à la société québécoise qui est en train d'être émettie.»

«C'est un pouvoir sans lequel il n'y aurait pas eu de système fédéral parce que nos ancêtres, qui se respectaient, ont exigé que ce droit sur l'éducation, sur les écoles, appartienne exclusivement au Québec.»

Ce droit, a poursuivi M. Lévesque, «est déchiré, maintenant, on le voit, jusqu'à nouvel ordre».

M. Lévesque est d'avis que «les résultats vont continuer à s'accumuler parce qu'il suffit de voir certaines réactions exhubérantes dans certains milieux depuis hier pour savoir qu'il y aura d'autres efforts pour essayer de voir à quel point il y aura moyen d'émasculer la protection du français au Québec, et sa promotion».

M. Lévesque a accusé MM. Trudeau et Chrétien d'avoir menti constamment aux Qué-

bécois au sujet de l'éducation. Rappelant une conférence des premiers ministres à St. Andrew, M. Lévesque a déclaré, en parlant des propos de MM. Trudeau et Chrétien: «C'est un peu comme ce qu'on a dit autrefois de Goebbels: plus le mensonge est grand, si vous poussez assez longtemps, plus il sera cru, y compris dans les médias».

À Ottawa, M. Serge Joyal, ministre d'État, a souligné que le jugement rendu mercredi était le premier pas vers un vrai progrès des droits linguistiques au Canada.

M. Joyal est d'avis que la

décision du juge Deschênes aura des effets hors des frontières du Québec. «On voit que ce qui s'applique aux anglophones du Québec d'appliquer aussi aux francophones hors du Québec et que les Québécois francophones qui déménageront en Alberta ou ailleurs pourront faire instruire leurs enfants dans des écoles françaises», a affirmé M. Joyal.

Un professeur de droit constitutionnel de l'Université de Montréal, M. Jose Woehrling, a commenté que le jugement du juge Deschênes tendait à démontrer que la constitution a été écrite pour contredire,

pour nier la loi 101. Pour ce spécialiste en droit linguistique, le jugement «est assez raisonnable, pas assez convaincant».

Un indépendantiste de la première heure, Me Guy Bertrand, a déclaré de son côté que «le gouvernement fédéral aurait pu se servir de son droit de désaveu pour faire disparaître le chapitre de la Charte de la langue française sur la langue d'enseignement, mais qu'au lieu de faire preuve de courage, il a été assez lâche pour faire porter l'odieux de ce geste sur le pouvoir judiciaire».

en bref...

■ Un optimiste incorrigible

Le premier ministre, M. Pierre Trudeau, s'est décrit comme «un optimiste incorrigible» et a confessé avoir trouvé un nouveau défi, celui de la relance économique du Canada, dans une entrevue accordée au *Washington Post*. Il a indiqué n'avoir aucunement l'intention de se laisser pousser hors de son poste de premier ministre. Au contraire, il a soutenu que le défi économique lui apparaît aussi intéressant que cet autre défi que fut le rapatriement de la constitution. Ce qui l'intéresse, c'est de vouloir rétablir «une volonté nationale». En poursuivant l'objectif de limiter les hausses de profits et de salaires à 6 et 5% au cours des deux prochaines années, M. Trudeau croit pouvoir rétablir en même temps la confiance dans le pays.

■ Feu vert pour l'Everest

KATMANDOU (d'après CP) — L'expédition canadienne devant conquérir l'Everest a reçu la permission du gouvernement népalais de modifier son plan d'ascension. L'expédition, dont six membres se sont retirés à la suite de la mort d'un cameraman et de trois sherpas entreprendre la conquête de l'Everest par la route traditionnelle. Les alpinistes attendent maintenant l'amélioration des conditions météorologiques avant de reprendre la montée.

■ 211 logements à Anjou

Le maire d'Anjou, M. Jean Corbeil, a annoncé la mise en chantier d'un ensemble résidentiel mixte de 211 unités d'habitation dans le secteur nord-ouest de sa municipalité. Le projet coûtera \$12 millions et 85% des 211 unités qui seront construites d'ici à 1985 seront offertes en copropriété à des prix variant entre \$40,000 et \$55,000.

■ Nominations à New York

QUÉBEC — Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin, a fait des nominations à la Délégation générale du Québec à New York. M. Michel Marcoulier s'occupera des dossiers de coopération avec l'ONU et ses institutions spécialisées dans les domaines techniques et avec les États américains avoisinants, New York, New Jersey, Delaware, Kentucky, Maryland, Pennsylvanie et Virginie. M. Lambert Mayer coordonnera les communications afin de mieux faire connaître le Québec. Il avait été auparavant chargé des relations publiques d'Air France en Amérique du Nord. M. Peter Dunn devient chargé des rapports avec les organismes américains à caractère national et international, privés et publics œuvrant dans le domaine économique. Mme Claire Gagnon s'occupera de culture et de coopération éducative avec les sept États que dessert la Délégation.

■ Si Clark était premier ministre

Si le chef progressiste-conservateur, M. Joe Clark, était premier ministre et qu'il avait à écrire le prochain discours du Trône, il y mettrait une nouvelle politique économique pour attirer les investissements au Canada et il modifierait l'Agence d'examen de l'investissement étranger en lui demandant de suivre surtout les transactions dans le secteur des banques et des médias.

■ La charte et les autobus

BRANDON (d'après CP) — Un avocat de l'aide juridique du Manitoba, Arne Peltz, a invoqué la charte des droits pour obliger la Ville de Brandon à rétablir certaines routes d'autobus abandonnées en juillet dernier. «Je crois qu'il s'agit de la première tentative visant à évaluer en vertu de la nouvelle charte l'obligation du gouvernement à fournir certains services fondamentaux à la population», a dit l'avocat. La Ville de Brandon va combattre l'injonction.

■ Bennett veut discuter avec les syndicats

Le premier ministre Bill Bennett de la Colombie-Britannique a accepté de se réunir avec les dirigeants de la Fédération du travail de sa province. La Fédération espère que cette réunion va conduire à une reprise des négociations entre le gouvernement et ses 40,000 fonctionnaires. M. Bennett croit savoir que le président de la Fédération a des idées nouvelles à présenter. Mercredi la Fédération a menacé de déclencher une série de grèves rotatives de 24 heures.

■ Régistraire adjoint

Le ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, a annoncé la nomination de Me Guy Roy au poste de régistraire adjoint de la Cour suprême du Canada. Me Roy est natif de Saint-Jean-sur-Richelieu; il fut reçu au Barreau en 1954 et s'est consacré surtout au droit corporatif, criminel et familial. Il a été membre du Bureau des examinateurs du Barreau de Montréal et professeur des faillites.

■ Appui aux Indiennes

Le commissaire canadien des droits de la personne, M. Gordon Fairweather, a recommandé au Parlement d'éliminer immédiatement les articles «répréhensibles» de la loi des Indiens qui sont discriminatoires envers les Indiennes, que les groupements indiens soient d'accord ou pas.

Ottawa applaudit au plan Reagan et appuie les modérés des deux camps

par
Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien accepte avec enthousiasme le plan Reagan pour rétablir la paix au Moyen-Orient et appuiera les «modérés», tant chez les Palestiniens que chez les Israéliens, a déclaré hier le ministre des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan.

Au cours d'une rencontre avec la presse à Ottawa, le ministre a fait un tour d'horizon de la politique internationale canadienne à moyen terme,

déclarant notamment que l'initiative américaine et le sommet arabe de Fès représentent des «signes d'espoir» pour une solution au Moyen-Orient.

Le Canada, a-t-il dit, ne rejette aucune option, y compris la création d'une patrie palestinienne dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, et est disposé à avancer un programme d'assistance au développement pour les Palestiniens de ces régions.

M. MacGuigan a déclaré que le gouvernement canadien en était à réexaminer sa politi-

que au Moyen-Orient de manière à reconnaître plus clairement les droits du peuple palestinien par opposition à une organisation prétendant les représenter.

À cet égard, a-t-il déclaré, il n'appartient pas au Canada de définir si l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) est représentative ou non.

Il n'en demeure pas moins, a-t-il dit, qu'il faut compter parmi les modérés de la communauté palestinienne le maire de Bethléem, M. Elias Freij. Ce dernier, incidemment, rencontrera le ministre MacGuigan au cours de sa vi-

sité au Canada du 25 septembre au 12 octobre.

À propos du plan Reagan, M. MacGuigan a déclaré que la seule réserve du Canada concerne la consultation des populations concernées, tant dans les territoires occupés qu'en Jordanie et en Israël.

Le Canada estime par ailleurs que les troupes israéliennes, qui occupent le Liban illégalement, doivent se retirer, mais qu'il doit en être de même des troupes syriennes. Le ministre espère qu'à l'occasion de la réunion des ministres de l'OTAN, au début d'octobre à Val-Deville, on

tentera de «cicatriser» les plaies qu'ont laissées la division créée au sein de l'Alliance atlantique à la suite de l'embargo américain vis-à-vis la construction du gazoduc trans-sibérien.

M. MacGuigan a déclaré en outre qu'il était personnellement favorable à l'adhésion du Canada à l'Organisation des États américains pour permettre une relation plus étroite avec l'Amérique latine. Il faudra toutefois attendre le rapport du sous-comité parlementaire des Affaires extérieures avant d'agir, a-t-il précisé.

Le départ de Léger suscite des interrogations à l'Environnement

par
Louis-Gilles Francoeur

Le départ de celui qui était jusqu'à tout récemment le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, a non seulement pris au dépourvu la plupart des personnes et organismes œuvrant dans ce domaine mais elle a, de façon générale, suscité beaucoup d'appréhension quant à l'importance future de ce dossier sur l'échiquier politique québécois.

Si à peu près tout le monde s'entend pour dire que «M. Léger fut le meilleur ministre de l'Environnement que le Québec ait jamais eu», selon le mot de M. Charles Mallory, le porte-parole du Groupe-ment Archipel et de STOP, certains pensent que ce ministre pourrait «bénéficier d'un changement de style» à condition que le nouveau titulaire, M. Adrien Ouellette, puisse rapidement s'imposer au sein du cabinet de façon à mainte-

nir la crédibilité de son nouveau ministère.

Quant aux véritables raisons du départ de M. Léger, plusieurs hypothèses circulent.

Un haut fonctionnaire, qui tient pour des raisons évidentes à garder l'anonymat, affirme que «plusieurs ministres avaient de bonnes raisons de vouloir sa tête, surtout de ministres à vocation économique qui percevaient de plus en plus l'Environnement comme un empêchement de tourner en rond même si le programme officiel de leur parti fait une priorité de cette question.»

Le même haut fonctionnaire précise même que «le lobby des mines, celui des entrepreneurs de grands travaux, des grandes firmes d'ingénieurs qui veulent construire rapidement des usines d'épuration sans être sûrs de leur efficacité, des ministères comme l'Agriculture, les Transports ainsi qu'Énergie et Ressources ont tous eu maille à partir avec M. Léger, qui préférait s'appuyer sur l'opinion publique que sur des négociations secrètes entre attachés politiques, voire de laisser trancher les questions environnementales fondamentales en vertu de la règle de la Raison d'État.»

Un dirigeant d'organisme gouvernemental œuvrant dans l'environnement regrette pour sa part «le départ du dernier représentant du gros bon sens au sein de ce cabinet lui confèrera de plus en plus des allures de salon d'intellectuel: quand Léger écoutait des techniciens, il remettait en cause souvent leur logique technique par des arguments beaucoup plus proches du simple citoyen que du fonctionnaire. C'est ce qui fait notamment qu'il avait pris le parti de consulter davantage que d'autres ministres, ce qui a pu à l'occasion lui causer certains embarras dont il savait néanmoins tirer avantage».

Pour M. Daniel Greene, du mouvement SVP, le changement s'imposait même s'il reconnaît que «Marcel Léger fut le premier véritable ministre de l'Environnement et qu'on lui doit d'avoir effectivement

augmenté le quotient écologique des Québécois». À son avis, le ministère de l'Environnement, en partie faute de moyens, «a signé beaucoup d'ententes avec des pollueurs sans arriver à de grands résultats concrets». Pour M. Greene, l'arrivée d'un ministre «moins politique et plus pragmatique» pourrait faire franchir à ce ministère des étapes importantes.

À peu près personne dans les milieux de l'Environnement n'a la moindre idée de l'envergure du nouveau titulaire: la venue de M. Ouellette inspire toutefois deux craintes majeures. Qu'il ait été nommé «pour permettre à d'autres ministres de profiter du vide politique que pourrait engendrer son inexpérience». Ou encore, pour bien marquer — à cause de l'aspect forcé de la démission de M. Léger — que le Québec «fait une croix pendant la crise économique sur l'importance accordée jusqu'ici à la protection du patrimoine naturel, un peu comme on l'a vu aux États-Unis avec l'administration Reagan».

La plupart des personnes interrogées à ce sujet notent que l'ancien ministre d'État à l'Aménagement, M. François Gendron, qui demeure chargé de superviser toutes les activités reliées de près ou de loin à l'aménagement, voit ses responsabilités s'accroître. «Il est clair que le parrain d'Archipel a toujours ses lettres de créances et que ceux qui ont eu une attitude critique dans ce dossier majeur ne les ont pas», a noté un haut fonctionnaire qui craint les retombées d'un déplacement des priorités du côté des «ministres promoteurs».

Lapointe aimerait être chef de l'UN

QUÉBEC (PC) — Un candidat à la mairie défait aux dernières élections municipales de Québec, M. René-Lucien Lapointe, entend profiter des colloques d'orientation des 11 et 18 septembre et de l'assemblée générale du 24 octobre pour faire mousser sa candidature en vue d'un éventuel congrès à la direction de l'Union nationale (UN).

M. Lapointe a fait part de ses intentions hier au cours d'une conférence de presse qui réunissait trois journalis-

tes et trois de ses partisans, dont son «chauffeur bénévole».

Selon lui, le parti convoquera un congrès à la direction si le chef actuel, M. Jean-Marc Béliveau, n'obtient pas 78% des votes lors de l'assemblée générale du 24 octobre.

Cette assemblée a été convoquée dans le but de faire le bilan des colloques d'orientation, de confirmer M. Béliveau dans ses fonctions de chef, et de procéder au lancement de la campagne de financement 1982.

Paralysie cérébrale et poudre à lessive

par Andrée Poulin

La compagnie Proctor & Gamble a présenté hier un chèque en blanc à l'Association de paralysie cérébrale du Québec Inc. (APCQI) dans le cadre de sa campagne de prélèvement de fonds. Le montant de ce chèque sera déterminé, d'ici à décembre, par la population du Québec.

Le succès de cette campagne de levée de fonds repose en effet sur le consommateur québécois car pour chaque preuve d'achat des produits Tide, Oxydol, Bounce et Downy que celui-ci déposera à l'épicerie, Proctor & Gamble devra verser 25 cents à l'APCQI.

L'APCQI ne sera pas la seule bénéficiaire de ce programme, puisque Proctor & Gamble en profitera pour faire la promotion de ses produits. Quant au consommateur, il lui sera possible de faire un don à l'APCQI sans rien déboursier.

«C'est génial comme formule, ça ne coûte rien à personne et tout le monde en tire son profit», a déclaré la vedette de télévision Serge Laprade. M. Laprade, qui est l'animateur du Téléthon annuel de l'APCQI, s'est chargé de faire connaître au public, par le biais d'un message télévisé, l'offre de Proctor & Gamble.

L'année dernière, Proctor & Gamble a vendu, entre septembre et décembre, plus de quatre millions d'unités des produits Tide, Oxydol, Bounce et Downy. Si le nombre de preuves d'achat recueillies dans les épiceries représente 25% des unités vendues, l'APCQI touchera la somme de \$275,000.

Plus de 3,000 boîtes, dans lesquelles les consommateurs pourront déposer les preuves d'achat, seront installées dans les magasins d'alimentation du Québec. D'après le directeur régional de Proctor & Gamble, M. Claude Thifault, toutes les épiceries sollicitées pour le projet ont accepté d'y participer. Les grandes chaînes telles Provigo, Steinberg, Métro-Richelieu et Miracle Mart ont promis leur appui.

Le directeur de la planification chez Proctor & Gamble, M. Yves Ameline, a expliqué que ce projet s'insérerait dans le cadre des programmes de promotion de la compagnie.

Pour la SSJB-M, le jugement n'est qu'une suite logique du «Canada Bill»

par Claude Turcotte

Pour M. Gilles Rhéaume, président du Mouvement national des Québécois et de la Société Saint-Jean-Baptiste de

Montréal (SSJB-M) le jugement Deschênes sur la loi 101 constitue «une suite logique» aux résultats du référendum de 1980 et au Canada Bill, et donne la preuve que la renaissance du Québec est impossible dans le cadre canadien.

Au cours d'une conférence de presse, hier, M. Rhéaume a soutenu que par ce jugement c'est l'Assemblée nationale qui s'est fait rabrouer, alors que jamais les libéraux fédéraux ne se sont faits élire en parlant de la réforme constitutionnelle qu'ils ont mise de l'avant et par laquelle un juge peut aujourd'hui déclarer in-

constitutionnelle une partie importante de la loi 101.

«Le Canada Bill a rejeté du revers de la main toute la tentative de faire du Québec un État français», a déclaré le président des deux groupements nationalistes, en soulignant que la loi 101 était une loi populaire en milieu francophone et que les députés libéraux sont allés contre cette volonté populaire. C'est en ce sens que la SSJB-M parlait de trahison, a expliqué son président.

La conférence de presse d'hier matin avait été convoquée pour permettre à M. Rhéaume de faire rapport sur la participation québécoise à la VIIe conférence des communautés ethniques de langue française qui s'est tenue à Brive-la-Gaillarde, en France, à la fin d'août.

Outre les Québécois, il y avait à cette réunion des Acadétiens, des Franco-Ontariens, des Jurassiens, des Romands, des Wallons, des Bruxellois, des Français et des Valdôtains (une communauté francophone en Italie).

Comment fonctionnent les processus de décision qui gouvernent la production et l'allocation des biens et services publics?

Pourquoi les budgets publics ont-ils tendance à croître plus vite que l'économie?

Comment trouver un équilibre entre les objectifs de l'efficacité économique et de la justice sociale?

Quelle est la tarification optimale des services publics?

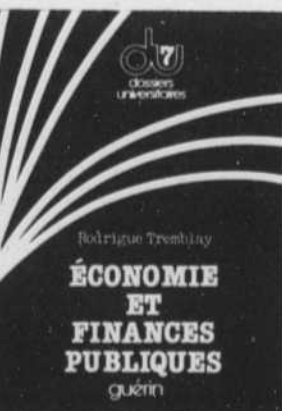
Comment fonctionnent les partis politiques et les bureaucraties?

Quel est finalement pour les déficits publics et l'endettement public?

guérin
l'éditeur
qui
édite

**Économie
et finances
publiques**

Collection Dossiers
universitaires
Rodrigue Tremblay
21,5 x 28 cm
381 pages 14,95\$



En vente
dans toutes
les
librai-
ries

Un ouvrage de finances publiques qui fait le pont entre l'analyse microéconomique néo-classique et la théorie des choix publics.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-8525

168 est. rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-6241

Grève évitée chez Léviton

Les employés de l'usine de filage électrique Léviton ont accepté la rémunération au rendement dans une proportion de 56% hier soir. Donc, pas de grève.

C'était le second vote en quelques jours car précédemment la moitié exactement des votants avaient accepté les offres.

Le syndicat de l'usine montréalaise avait menacé de faire la grève pour protester contre les offres salariales de l'em-

ployeur, et plus précisément contre le système de «mesure de temps et mouvements», associant productivité et salaire.

Présentement, les employés gagnent \$5,27 l'heure. Ils ont accepté des hausses respectives de 4%, 6% et 8% pour les trois prochaines années, sans compter une prime de vie chère pour les deux dernières années, ne dépassant pas 30 cents l'heure. La rémunération au rendement intervient une fois versés ces salaires de base.

HACHETTE...
les dictionnaires
nouvelle génération

H chez votre libraire

Viens faire un tour
sur la rue Bernard
à Outremont...

Voir page 7

RECTIFICATIF
Nos lecteurs auront sans doute noté que dans l'annonce
HOMMAGE À LA BIENHEUREUSE MARIE-ROSE DUROCHER
parue le 4 septembre écoulé, en page 3 l'omission de l'adresse pour faire parvenir le coupon-réponse.

Cette adresse aurait dû se lire comme suit:

Coupon de demande
FÊTE DE MARIE-ROSE DUROCHER
au Vélodrome du Parc Olympique de Montréal
le dimanche 26 septembre 1982, à 14 heures
Fête de Marie-Rose Durocher
1420 boul. Mont-Royal Est
Montréal, H2V 2J2

Nom:

Adresse:

Code:

Tél.: () Nombre de billets demandés:

Billets spéciaux d'admission (16h-20h)

Un dollar par billet pour frais de manutention: \$

Faire parvenir ce coupon avec une enveloppe portant vos noms et adresse. Ne pas envoyer d'espèces par la poste. Faire parvenir un chèque ou mandat-poste à l'ordre des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Les Canadiens préfèrent les autos japonaises

OTTAWA (d'après la CP) — Les Canadiens utilisent de moins en moins leurs automobiles, les gardent plus longtemps et préfèrent de plus en plus les voitures japonaises.

C'est ce qui ressort de données publiées hier à la fois par Statistique Canada et l'Association des automobilistes canadiens, forte de ses 1,8 million de membres.

Ces derniers, invités à l'occasion d'un sondage à dire de quelle marque de voiture ils étaient les plus mécontents, ont inscrits 13 marques américaines d'abord, puis une voiture de fabrication italienne et une voiture de fabrication japonaise.

Statistique Canada, pour confirmer ce jugement des consommateurs, a indiqué dans des données publiées hier que les voitures japonaises avaient accaparé en juillet

25% du marché, tandis que les fabricants américains, qui détenaient jusqu'à ce dernier relevé 73% des ventes, ont vu leur part tomber à 68% en juillet, la différence représentant les ventes de voitures européennes.

Les membres de l'Association des automobilistes canadiens, dans une proportion de un sur vingt seulement, n'aiment pas les voitures japonaises. Par contre, 33,9% d'entre eux sont très mécontents de leurs voitures de marque Horizon et 30,6% ne sont pas satisfaits de leurs Omni.

Six voitures japonaises, les Tercel, Corolla et Celica de Toyota, la Datsun 210, la Mazda 626 et la Honda Prelude, se rangent en tête de liste parmi les consommateurs satisfaits.

Tout compte fait, plus de 10% des propriétaires de voitures de fabrication nord-américaine sont insatisfaits de leurs véhicules. Le sondage de l'Association des automobilistes canadiens a rejoint 15,746 de ces propriétaires, et 11% d'entre eux ont exprimé leur mécontentement. Le même sondage, cette fois auprès de 3,690 propriétaires de voitures japonaises, donne un taux de mécontentement de 5% seulement, tandis que 10% des propriétaires de voitures européennes étaient mécontents de leurs véhicules.

L'enquête de l'Association des automobilistes du Canada a permis de montrer que les automobilistes, qui gardaient dans le passé leurs voitures pendant quatre ans et demi, les gardent maintenant cinq ans, et les utilisent pour parcourir 18,300 kilomètres en moyenne en comparaison de 20,300 kilomètres l'an dernier.

Les voitures à quatre cylindres, à transmission manuelle, sont de plus en plus populaires, parce que plus économiques. En moyenne, une voiture d'occasion consomme 13,3 litres aux 100 kilomètres et coûte \$376 d'entretien chaque année, sans compter, les pneus, l'essence et les frais découlant des accidents.

Drogue: un animateur de radio arrêté

L'animateur Michel Saulnier, de la station radiophonique CKOI-FM, a comparu hier devant un tribunal montréalais sous l'accusation de possession de 70 livres de haschisch dans le but d'en faire le trafic. L'animateur âgé de 27 ans a été reconduit aux cellules en attendant son enquête sur cautionnement fixée à aujourd'hui.

Saulnier a été appréhendé hier dans un immeuble de la rue Hutchison, dans l'ouest de la ville, par la brigade des stupéfiants de la Gendarmerie royale du Canada. Selon un porte-parole policier, la drogue saisie est évaluée à \$250,000 sur le marché noir de la rue.



Pêche au trésor à TdH

Plus de \$14,000 flottent depuis hier dans le lac des Régates, sur l'île Notre-Dame. Grâce à Jean-Pierre Doyon, Serge Parent et Michel Delorme (de gauche à droite) de l'Aquarium de Montréal, qui ont passé la journée à étiqueter truites et perchaudes, les Montréalais pourront aller à la pêche au trésor en fin de semaine. Plus de 1,000 poissons, valant de \$1 à \$10,000 attendent les pêcheurs chanceux.

Ce concours de pêche, organisé par la compagnie O'Keefe, s'inscrit dans le cadre d'une fin de semaine de plein air organisée par le Service des sports

et loisirs de la Ville de Montréal et la Société québécoise de Plein-Air. Une foule d'activités gratuites sont offertes aux publics de tous âges: cours d'initiation à la pêche à la mouche, randonnée en canot, descente de rapide en pneumatique sur le chenal Lemoine, randonnée à la voile... Il est possible de s'inscrire jusqu'à 21 h ce soir (374-3453 ou 374-4700) ou en se présentant au pavillon de la France, à Terre des Hommes, samedi et dimanche.

(Photo Jacques Grenier)

Les commissions scolaires lancent leur grande campagne contre la restructuration

par Angèle Dagenais

La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) a donné hier le coup d'envoi de sa campagne dirigée contre le projet de restructuration scolaire, qu'elle qualifie de «leurre pour les Québécois».

La FCSCQ consacrera \$250,000 dans un premier temps pour faire circuler une pétition à travers le Québec contre le projet, distribuer 500,000 dépliant dans les commissions scolaires et organiser des rencontres de sensibilisation aux enjeux et conséquences du livre blanc du ministre de l'Éducation M. Camille Laurin.

La FCSCQ s'oppose au projet de restructuration scolaire parce qu'il étatisé les écoles, n'améliore pas l'enseignement, ne permet pas à tous les citoyens de voter aux élections scolaires et n'indique pas ce qu'ils auront à payer pour cette réforme. Tels sont du moins les quatre points que l'on retrouve sur sa pétition.

De plus, la Fédération juge «inopportun» le dépôt du projet Laurin au moment où doivent être implantés les nouveaux régimes pédagogiques au primaire et au secondaire et en période de renouvellement des contrats de travail de tous les employés du secteur de l'éducation.

À l'appui de ses positions, la FCSCQ présentait hier à la presse montréalaise un docu-

ment d'une quinzaine de pages lu par son président, M. Jacques Chagnon. La FCSCQ est convaincue que le projet gouvernemental provoquera inévitablement une plus grande centralisation de la chose scolaire aux mains du gouvernement et un alourdissement de la bureaucratie pour «surveiller et contrôler» 3,500 corporations autonomes (écoles).

De plus, la FCSCQ s'oppose au mariage entre les municipalités régionales de comté (MRC) et les conseils scolaires, prévu dans le livre blanc de M. Laurin. La Fédération invoque le désaccord déjà exprimé par les élus municipaux contre l'accroissement de leurs responsabilités actuelles qui résulterait de la prise en main du dossier scolaire.

La FCSCQ s'appuie en outre sur le «tollé d'oppositions» qu'a présument soulevé la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (loi 125), créatrice des MRC, pour s'opposer à l'idée de gouvernements régionaux responsables des secteurs municipal, scolaire et social. «Surtout si les coûts de cette opération sont importants». Ils sont pour l'instant «inconnus», souligne la FCSCQ.

La Fédération des commissions scolaires partage l'objectif de la réforme scolaire qui vise à «responsabiliser» l'école et la population locale envers ses institutions. Cepen-

dant, elle n'est pas d'accord avec le ministre sur le constat des problèmes qui se posent au monde de l'éducation. La FCSCQ estime en effet que la situation n'est pas aussi «dramatique» que le ministre la décrit et qu'il est possible de faire des changements sans tout «chambarder».

La FCSCQ est d'accord pour faire une place plus grande aux parents dans le système d'éducation mais prétend qu'ils n'ont jamais demandé d'obtenir un «pouvoir majoritaire» au sein de l'école. «La minorité d'entre eux», ajoute la FCSCQ, que la participation plus formelle intéresse peu, vent très bien s'accommoder des structures déjà existantes, c'est-à-dire comités d'écoles, de parents, conseil d'orientation, conseil des commissaires et comité exécutif. La FCSCQ est convaincue qu'en étant

«partie prenante» au sein des conflits scolaires, les parents perdront une part importante de leur liberté d'action actuelle.

Pour ce qui est des élections scolaires et du suffrage universel, la FCSCQ, qui a multiplié depuis des années les pressions auprès du gouvernement pour en améliorer les mécanismes, s'oppose formellement à leur disparition, indiquant que dans le contexte nord-américain, c'est le mode de fonctionnement démocratique privilégié partout.

Enfin, convaincue que M. Laurin fera une tournée du Québec pour «vendre son livre blanc» au lieu de consulter la population, la FCSCQ entend répliquer par les mêmes moyens et procédés pour défendre les commissions scolaires. Le guide opérationnel

Les lock-outés de FerUni disent non

par Paule des Rivières

Les 57 employés en lock-out de Sidbec-FerUni ont rejeté les dernières offres de la compagnie et continuent de réclamer la parité avec leurs collègues de Sidbec-Dosco.

Les deux usines sont situées l'une à côté de l'autre, à Contrecoeur sur la Rive-Sud de Montréal, et toutes deux appartiennent à l'État.

Le syndicat de FerUni, affilié à la CSN, soutient qu'une hausse salariale de 9% sur trois ans laisse les employés loin derrière ceux de Sidbec-Dosco, affiliés à la FTQ, qui gagnent environ \$11,75 l'heure, comparativement à \$9,73 pour les autres, avant le lock-out.

La compagnie a décrété le lock-out à la mi-juillet, peu après que les employés eurent menacé de débrayer. Aujourd'hui l'employeur reconnaît que même si les employés acceptaient les offres et signaient la paix, l'usine pourrait rester fermée jusqu'en janvier.

La situation serait quant même différente à ce moment pour les employés car ils retireraient des prestations de l'assurance-chômage; présentement ils n'ont droit qu'à un fonds de grève syndical, soit \$50 par semaine pour un célibataire et \$70 pour un soutien de famille.

Par ailleurs, Sidbec a nié vouloir rouvrir le contrat déjà signé des 4,800 employés de Sidbec-Dosco pour baisser les salaires au niveau de ceux offerts à FerUni. Ou bien c'est une idée du syndicat CSN, ou bien c'est une idée des deux

députés de la région qui s'intéressent au dossier, MM. Jean-Pierre Charbonneau et Maurice Martel, a déclaré hier un porte-parole de la compagnie.

Enfin, il ne semble pas que le gouvernement fera connaître sa décision quant à l'avenir de la sidérurgie d'État avant la fin du mois prochain car le comité inter-ministériel qui étudie les suggestions du président de Sidbec, M. Robert de Coster, n'a pas terminé son travail. M. de Coster souhaite privatiser Sidbec, déficitaire.

Saisie de la statue de St-Bernardin

(par Bernard Morrier) —

Une statue de bois de saint Bernardin-de-Sienne, actuellement entreposée au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-Pompeï, au 2875, rue Sauvé est, a fait l'objet hier d'une saisie avant jugement de la Cour supérieure. On reproche à la fabrique Notre-Dame-de-Pompeï de la tenir sous verrou et de la soustraire ainsi à la vénération de ses fidèles.

La requête, présentée par l'Association des Vinchiatures, dont les bureaux sont situés au 1, Westmount Square, regroupe des citoyens de Vinchiature, un village situé dans la province de Campo Basso, en Italie.

Saint Bernardin-de-Sienne, qui avait vu le jour à Masso Maritima en 1380 et qui était décédé en 1444, s'était particulièrement rendu célèbre par sa réforme des moeurs en Italie. Sa statue, datant de 1966, est l'oeuvre d'un artisan de Vinchiature et elle avait été transportée à Montréal vers la même époque.

Nouveau diocèse libanais canadien

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Jean-Paul II a créé un nouveau diocèse (éparchie) pour les libanais catholiques de rite maronite au Canada, a annoncé le Vatican.

La nouvelle éparchie de Saint Maron de Montréal rassemblera tous les quelques 50,000 catholiques résidant dans le pays.

Le pape a confié la nouvelle Eparchie à Mgr. Elias Chahine, âgé de 68 ans. Mgr. Chahine, qui est né à Ebrine, au nord du Liban, a été ordonné prêtre en 1939 après avoir terminé ses études à Beyrouth. Depuis 1968 il vivait à New York où il était curé d'une paroisse de Brooklyn.

En souscription pendant 15 jours

La réédition à tirage limité de l'un des plus beaux livres publiés dans les années 20

LE GRAND SILENCE BLANC

paraîtra le 21 octobre prochain. Aujourd'hui, presque introuvable, l'édition originale de cette oeuvre de Louis-Frédéric Rouquette, admirablement illustrée par Clarence Gagnon, est recherchée par tous les amateurs avertis. Nous sommes heureux de pouvoir vous offrir cet ouvrage réédité à l'image de la somptueuse édition de 1928, en souscription, à un prix avantageux.

- BULLETIN DES SOUSCRIPTION, valable jusqu'au 27 septembre 1982.
- À retourner aux Éditions Art Global 1009 ouest, rue Laurier, Outremont, Québec H2V 2L1
- Je désire réserver _____ exemplaire(s) de LE GRAND SILENCE BLANC illustré par Clarence Gagnon au prix de souscription de \$70.00 l'exemplaire.
- Nom _____
- Adresse _____
- Code postal _____ Tél.: _____
- Ci-joint un chèque de L'Éditeur assumera les frais d'expédition

Un volume relié de 248 pages, imprimé sur papier Japon Carlyle et présenté dans un coffret recouvert de papier marbré. 39 illustrations en couleurs, imprimées en offset et collées à la main; culs-de-lampe, lettrines et ornements imprimés en une couleur. Couverture en couleurs imprimée à la main sur Arches pur chiffon. (Illustration, en sérigraphie; titres en typographie.)

Format: 10 po × 8 po (25 × 20 cm). Tirage limité à 1 360 exemplaires, plus 90 exemplaires hors commerce, tous numérotés à la main.

Prix de souscription (valable jusqu'au 27 septembre 1982): \$70.00
Prix à la parution: \$90.00 (minimum)

Coédition
ART GLOBAL/LIBRE EXPRESSION

272-6111

849-5259



Université de Montréal
Service d'animation culturelle

Des ateliers pour tous

Le Service d'animation culturelle de l'U. de M. organise, chaque session, des ateliers d'initiation et de perfectionnement dans différents domaines. Pour la session automne 1982, le S.A.C. propose au public les ateliers suivants:

Chorale
"Expression sonore"
Flûte à bec
Guitare populaire
Guitare classique
Céramique
• tournage
• techniques mixtes
• techniques de décoration
• glaçures et cuissons
• procédés de moulage
• atelier libre
Tissage haute-lisse
Tissage basse-lisse
Design et couleurs en textiles
Feutrage, tissage à cartes, dentelles
Filage (fuseau et rouet)
Teinture végétale
Fabrication de papier
Tricot (aiguilles et crochet)
Vitrail (Tiffany)
Sculpture
Dessin (modèle vivant)
Peinture (gouache)
Ballet-jazz
Danse folkloriques
Folklore québécois
Danse africaine
Danse sociale

Tai Chi
Menuiserie
Mécanique automobile
Initiation à l'écriture
Écriture journalistique
Choisir et animer
les livres pour enfants
Lire: une activité créative
Écriture dramatique pour un groupe d'hommes
Astrologie
Navigation côtière
Information-nature
Sortie en ornithologie (Cap Tourmente)
Sortie en mycologie
Initiation à l'électronique
Club de go
Photographie
• maniement de la caméra 35 mm
• prise de vue et chambre noire
• développement et traitement du N.B.
• atelier libre N.B.
• photographie d'architecture
• agrandissement couleur
• atelier libre couleur
Montage et encadrement
Atelier libre d'encadrement

Ces ateliers auront lieu durant la période du 27 septembre au 5 décembre 1982, la plupart à raison d'un soir/semaine et certains en stages de fin de semaine

Les inscriptions se font en personne, au secrétariat du S.A.C. local C-2524 du Centre communautaire, 2332 Edouard-Montpetit (métro Laurier, autobus 51)
du 13 au 17 septembre de 09:30 à 20:00
et du 20 au 24 septembre de 09:30 à 17:00

Note: les frais d'inscription doivent être payés en argent comptant ou par chèque certifié (chèques personnels et cartes de crédit refusés)

Pour information: 343-6524.

La Grande Dégustation Internationale

au profit de la Fondation Gérard Delage

dans le cadre du



SALON INTERNATIONAL DES VINS ET SPIRITUEUX

LE JEUDI 23 SEPTEMBRE 1982

à 19 heures

en la salle de Bal de l'Hôtel Parc Régent

avec:

d'Espagne, le Marqués de Riscal 1975, rioja, rouge de France, le Fitou, A.C., rouge de Hongrie, le Debrői Harsleveli, blanc d'Italie, le Taurasi D.O.C., rouge du Maroc, le Gris de Boulaouane, rosé du Portugal, le Garrafeira 1968, Ribatejo, rouge de Suisse, l'Étoile du Rhône, chasselas, blanc

et les sélections spéciales du Salon:

le Corton, de Faiveley 1978, blanc le Château Giscours 1976, margaux, rouge buffet composé de spécialités accompagnant chaque vin.

Réservations: 875-2335
284-2897

FAITES-VITE...
LES BILLETS S'ENVOLENT!

Le sommet de Fès a permis au monde arabe de retrouver un début d'unité

FÈS, Maroc (AFP) — Le monde arabe a retrouvé à Fès, où le sommet des membres de la Ligue arabe s'est terminé hier, une unité sans doute encore précaire, en adoptant un document dans lequel, pour la première fois, il reconnaît implicitement le droit d'Israël à exister et à vivre en paix.

Par un paradoxe qui n'est qu'apparent, c'est au lendemain de la défaite militaire au Liban du fer de lance de la cause arabe, l'OLP, que le sommet de Fès a entériné, avec des modifications mineures, le plan saoudien de règlement au Proche-Orient, rejeté dans cette même ville en novembre dernier par les membres du Front de la fermeté (Syrie, Algérie, Libye, Sud-Yémen et OLP).

Cette décision, qui ne manquera pas d'être qualifiée d'historique, signifie essentiellement que le monde arabe, y compris l'OLP, tirant les leçons de la confrontation israélo-palestinienne au Liban, a décidé d'opter pour une solution diplomatique de la crise du Proche-Orient.

Elle marque, de ce fait, une victoire significative des mo-

dérés, l'Arabie saoudite et le Maroc en tête, et elle illustre le «réalisme nouveau» qui prévaut actuellement dans la plupart des pays arabes.

La décision de Fès est aussi un succès notable pour l'OLP et pour son chef, M. Yasser Arafat. Sortie politiquement renforcée de l'épreuve de la bataille de Beyrouth, l'organisation de M. Arafat se voit confirmer avec éclat son rôle de représentant unique et légitime du peuple palestinien.

Le document sur le règlement de la crise du Proche-Orient adopté à Fès mentionne spécifiquement le droit du peuple palestinien à un État ayant Jérusalem pour capitale et demande que le Conseil de sécurité garantisse le droit de tous les États de la région, y compris du futur État palestinien, à vivre en paix.

Dans l'état actuel de la situation, M. Arafat ne pouvait pas en demander davantage: la décision de Fès lui garantit la survie politique et elle tranche la question de la représentativité de l'OLP, même si elle n'exclut pas que d'autres, comme la Jordanie, puissent être associés aux négociations

avec les États-Unis, dans l'optique des propositions de paix du président Ronald Reagan.

En adoptant le plan Fahd, le sommet arabe démontre sa volonté de dialogue et place désormais la balle dans le camp américain. Il a même décidé d'envoyer une mission aux États-Unis pour sonder les intentions de Washington et plaider la cause palestinienne.

Il reste à savoir comment M. Reagan réagira à ces ouvertures. Il s'est catégoriquement déclaré contre un État palestinien indépendant, au profit d'une entité palestinienne associée à la Jordanie.

Mais l'inflexibilité israélienne, la poursuite des implantations juives en Cisjordanie, la persistance d'un risque de conflit israélo-syrien pourraient, dans l'esprit des Arabes, amener Washington à assouplir davantage sa position à l'égard de l'OLP.

Autre signe de cette attitude conciliante: le sommet de Fès a décidé d'envoyer une mission au Caire pour étudier la possibilité de réintégrer l'Égypte dans la Ligue arabe, d'où elle avait été exclue au lendemain de Camp David.

Quant au Front de la fermeté, il se trouve isolé. Le président Hafez Assad de Syrie a apparemment cédé sur deux points: le plan de paix arabe auquel il était opposé et l'initiative du sommet globalement favorable à l'Irak dans son conflit avec l'Iran, alors qu'il apporte depuis deux ans son aide à Téhéran.

M. Assad a également accepté le principe du retrait de toutes les troupes syriennes du Liban, auquel le sommet arabe a consacré une part importante de ses travaux.

Enfin, l'URSS verra sans doute avec quelque inquiétude la Syrie se ranger, fut-ce provisoirement, à l'avis des modérés, qui laisse au Proche-Orient le champ libre à la diplomatie américaine.

mercredi, dans la même région, contrôlée par les troupes syriennes.

Les attaques israéliennes — les premières depuis le 10 août — ont été menées près de la ligne de front entre les forces syriennes et israéliennes, où la tension ne cesse de monter depuis la capture de huit soldats de Tsahal par les fedayin, la semaine dernière.

Israël a répété à maintes reprises que ses troupes ne quitteraient pas le Liban avant le retrait des quelques milliers de soldats syriens et des fedayin de l'est et du nord du Liban.

De source politique on laisse entendre que les déclarations américaines selon lesquelles une grande partie de la population israélienne appuie le plan de paix proposé par le président Reagan a irrité M. Begin. Celui-ci a annoncé qu'il recourrait à des élections anticipées en mai ou juin prochain. Une telle initiative aurait notamment pour conséquence de reporter l'examen du Plan Reagan à après l'installation d'un nouveau gouvernement.

«Nous sommes prêts pour des élections anticipées car nous sommes convaincus que la majorité des Israéliens nous soutient dans notre détermination de ne céder aucune parcelle de la terre de nos ancêtres», avait affirmé M. Begin.

M. Begin a également réaffirmé mercredi au Parlement que «la Judée et la Samarie appartiendront toujours au peuple juif à travers les générations».

Tous les sondages d'opinion donnent M. Begin comme favori dans d'éventuelles élections, et donc les calculs américains qui consistent à attendre un assouplissement de l'attitude du gouvernement israélien sont erronés, a écrit hier le quotidien indépendant *Haaretz*.

Si les élections ont lieu dans sept ou huit mois, et non dans deux ans, comme prévu, elles pourraient polariser l'opinion et renforcer l'opinion au Plan Reagan, ajoute le journal.

Schmidt met l'opposition au défi de le renverser

BONN (Reuter) — Le chancelier Helmut Schmidt, affirmant que les Allemands de l'Ouest sont las des polémiques constantes sur l'avenir de son gouvernement, a mis hier l'opposition conservatrice au défi de le renverser.

Dans un discours sur l'état de la nation prononcé hier devant le Bundestag (Parlement), il a également mis au défi les ministres libéraux du FDP en désaccord avec sa politique de démissionner.

M. Schmidt a invité M. Helmut Kohl, chef de la CDU (Parti chrétien-démocrate), à présenter une motion de censure «constructive». Selon cette procédure, le Bundestag devrait voter la censure et élire en même temps un nouveau chancelier.

«A juste titre, nos concitoyens en ont assez des manœuvres et des rumeurs rapportées chaque soir à la télévision. Ils ont droit, enfin, d'être éclairés», a dit le chancelier.

Il s'en est également pris aux «propos ambigus» des députés libéraux du FDP qui laissent entendre qu'ils souhaitent eux aussi un nouveau gouvernement.

M. Hans Dietrich Genscher, ministre des Affaires étrangères et chef du FDP, a répliqué en disant que les négociations cet automne sur le budget 1983 seraient déterminantes pour l'attitude future de son parti.

Pour sa part, M. Kohl a déclaré que le chancelier avait perdu depuis longtemps la confiance des électeurs, et a laissé entendre qu'il pourrait recourir au vote de censure constructive après les élections régionales prévues en Hesse et en Bavière le 26 septembre et le 10 octobre prochains.

Les sondages sont très défavorables aux sociaux-démocrates, auxquels ils n'attribuent qu'environ 30% des voix.

Dans une allusion transparente à M. Otto Lambsdorff, ministre de l'Économie, qui a évoqué publiquement une rupture de la coalition, le

chancelier a déclaré que la seule issue pour ceux qui étaient en désaccord avec lui était la démission.

Selon les observateurs, le ton des débats d'hier a été d'une acuité sans précédent dans l'histoire de la coalition de treize ans.

Le discours du chancelier a été vivement applaudi par les députés SDP, tandis que les ministres libéraux restaient assis, impassibles.

Dans la partie de son discours consacrée effectivement à l'état de la nation, M. Schmidt a déclaré que les prévisions optimistes sur lesquelles son gouvernement avait basé son projet de budget pour 1983, en juillet dernier, seraient révisées à la baisse.

Le gouvernement réitérerait ses objectifs les mois prochains après l'étude d'un rapport spécial sur l'économie élaboré par des conseillers économiques indépendants.

M. Schmidt a déclaré que si des dépenses sociales devaient être supprimées, il réclamerait un super-impôt sur les hauts revenus, ce que refusent énergiquement les libéraux.

Il a ajouté que la RFA supportait mieux la crise mondiale que ses partenaires occidentaux, et qu'il ne voyait pas de solution de rechange à la politique économique suivie actuellement.

Pays-Bas: vers une coalition de centre-droit

LA HAYE (Reuter) — Au lendemain des élections législatives anticipées aux Pays-Bas, on semblait hier s'acheminer vers la formation d'un gouvernement de coalition de centre-droit malgré le succès du Parti socialiste (PVD), redevenu la première formation du pays avec 44 sièges.

La formation de M. Joop Den Uyl, qui détenait 44 élus dans l'assemblée sortante, aura l'initiative dans les premières négociations pour la formation d'un gouvernement.

Mais ses chances de succès apparaissent bien minces face aux chrétiens-démocrates (CDA) du premier ministre sortant, M. Dries Van Agt, et aux libéraux conservateurs (VVD) de M. Ed Nijpels qui bénéficient à eux deux d'une majorité absolue dans la Chambre des députés, qui compte 150 sièges.

Cette majorité est la conséquence de la forte poussée des libéraux qui gagnent 10 sièges avec 36 députés, les chrétiens-démocrates (45 élus) en perdant trois.

Toutefois, on s'attend que plusieurs semaines seront probablement nécessaires pour former le prochain gouvernement. Les principales formations se sont réunies chacune de leur côté hier pour analyser les conséquences du scrutin.

Chrétiens-démocrates et libéraux se sont clairement prononcés en faveur d'une coalition commune qui pourrait s'ouvrir en outre au Parti libéral de gauche «Démocrates 66».

Ces trois formations partagent les mêmes vues sur la nécessité de réduire les dépenses de l'État, afin de limiter le déficit budgétaire qui s'élève à 10,5% du revenu national.

LA HAYE (Reuter) — Un fonctionnaire du consulat de Turquie à Burgaz (port bulgare sur la mer Noire), M. Bora Suelkan, a été assassiné hier par un inconnu alors qu'il rentrait chez lui, a annoncé le ministère turc des Affaires étrangères.

À Sofia, l'agence officielle bulgare BTA a indiqué que la police avait trouvé sur les lieux de l'attentat un pistolet de type Walter 7.65 mm, des gants de chirurgien, quatre douilles et un bout de tissu blanc portant en anglais l'inscription suivante: «Nous avons tué le diplomate turc: unités de combat pour la justice et contre le génocide arménien».

L'assassinat de M. Suelkan a été revendiqué hier soir par le Commando des justiciers du génocide arménien dans deux appels téléphoniques, l'un à l'AFP à Beyrouth et l'autre au siège de l'agence à Paris.

L'interlocuteur anonyme a indiqué que son organisation poursuivra ses attentats contre les diplomates et les institutions turques partout dans le monde «jusqu'à la restauration des droits nationaux et humains du peuple arménien sur son territoire qui est actuellement occupé par la Turquie».

Fonctionnaire turc abattu en Bulgarie

(d'après AFP) — Un fonctionnaire du consulat de Turquie à Burgaz (port bulgare sur la mer Noire), M. Bora Suelkan, a été assassiné hier par un inconnu alors qu'il rentrait chez lui, a annoncé le ministère turc des Affaires étrangères.

À Sofia, l'agence officielle bulgare BTA a indiqué que la police avait trouvé sur les lieux de l'attentat un pistolet de type Walter 7.65 mm, des gants de chirurgien, quatre douilles et un bout de tissu blanc portant en anglais l'inscription suivante: «Nous avons tué le diplomate turc: unités de combat pour la justice et contre le génocide arménien».

L'assassinat de M. Suelkan a été revendiqué hier soir par le Commando des justiciers du génocide arménien dans deux appels téléphoniques, l'un à l'AFP à Beyrouth et l'autre au siège de l'agence à Paris.

L'interlocuteur anonyme a indiqué que son organisation poursuivra ses attentats contre les diplomates et les institutions turques partout dans le monde «jusqu'à la restauration des droits nationaux et humains du peuple arménien sur son territoire qui est actuellement occupé par la Turquie».

MONSIEUR FRANCK SCHAFFNER

les 17 et 18 sept. et 7 novembre 1982 à Montréal

Informations Réservations billets:

Librairie Nostradamus

Tél.: (514) 387-6224

HACHETTE...

les dictionnaires nouvelle génération

H chez votre libraire

Israël poursuit ses raids contre les missiles syriens

JÉRUSALEM (d'après Reuter et AFP) — L'aviation israélienne a détruit hier, pour le deuxième jour consécutif, plusieurs batteries de la DCA syrienne au Liban, alors que la tension monte dans la région.

Un porte-parole militaire israélien a annoncé la destruction de quatre lanceurs de missiles SAM-9 de fabrication soviétique, à 10 km à l'est de Bhamdoun, près de la route Beyrouth-Damas. Il a ajouté que tous les avions israéliens sont rentrés à leur base indemnes.

Une batterie similaire a été détruite mercredi dans la même région. M. Menahem Begin, président du conseil israélien, avait à cette occasion déclaré devant le Knesset (Parlement) que son pays ne tolérerait pas l'introduction de missiles syriens au Liban. Cette position a été réitérée hier dans un bref communiqué du haut-commandement israélien.

La Maison-Blanche a lancé hier un appel au calme au Liban à la suite des dernières attaques israéliennes contre les batteries de missiles syriens sur le territoire libanais.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes, a déclaré que «les provocations doivent être arrêtées des deux côtés» parce qu'elles accroissent le danger d'un nouveau «cycle de violence» au Liban.

La poursuite de la violence au Liban «n'aide pas le dialogue de paix que nous essayons de favoriser au Proche-Orient», a-t-il ajouté.

Les derniers combats «soulignent la nécessité d'obtenir le retrait de toutes les troupes étrangères au Liban», a poursuivi le porte-parole de la Maison-Blanche qui accompagne le président Reagan dans un voyage électoral au Kansas.

À Damas, la Syrie a confirmé hier la perte de trois batteries de missiles à la suite d'un raid aérien israélien dans la région montagneuse du centre du Liban, située entre la côte et la vallée de la Bekaa, dans l'est, ainsi que d'une autre batterie

mercredi, dans la même région, contrôlée par les troupes syriennes.

Les attaques israéliennes — les premières depuis le 10 août — ont été menées près de la ligne de front entre les forces syriennes et israéliennes, où la tension ne cesse de monter depuis la capture de huit soldats de Tsahal par les fedayin, la semaine dernière.

Israël a répété à maintes reprises que ses troupes ne quitteraient pas le Liban avant le retrait des quelques milliers de soldats syriens et des fedayin de l'est et du nord du Liban.

De source politique on laisse entendre que les déclarations américaines selon lesquelles une grande partie de la population israélienne appuie le plan de paix proposé par le président Reagan a irrité M. Begin. Celui-ci a annoncé qu'il recourrait à des élections anticipées en mai ou juin prochain. Une telle initiative aurait notamment pour conséquence de reporter l'examen du Plan Reagan à après l'installation d'un nouveau gouvernement.

«Nous sommes prêts pour des élections anticipées car nous sommes convaincus que la majorité des Israéliens nous soutient dans notre détermination de ne céder aucune parcelle de la terre de nos ancêtres», avait affirmé M. Begin.

M. Begin a également réaffirmé mercredi au Parlement que «la Judée et la Samarie appartiendront toujours au peuple juif à travers les générations».

Tous les sondages d'opinion donnent M. Begin comme favori dans d'éventuelles élections, et donc les calculs américains qui consistent à attendre un assouplissement de l'attitude du gouvernement israélien sont erronés, a écrit hier le quotidien indépendant *Haaretz*.

Si les élections ont lieu dans sept ou huit mois, et non dans deux ans, comme prévu, elles pourraient polariser l'opinion et renforcer l'opinion au Plan Reagan, ajoute le journal.

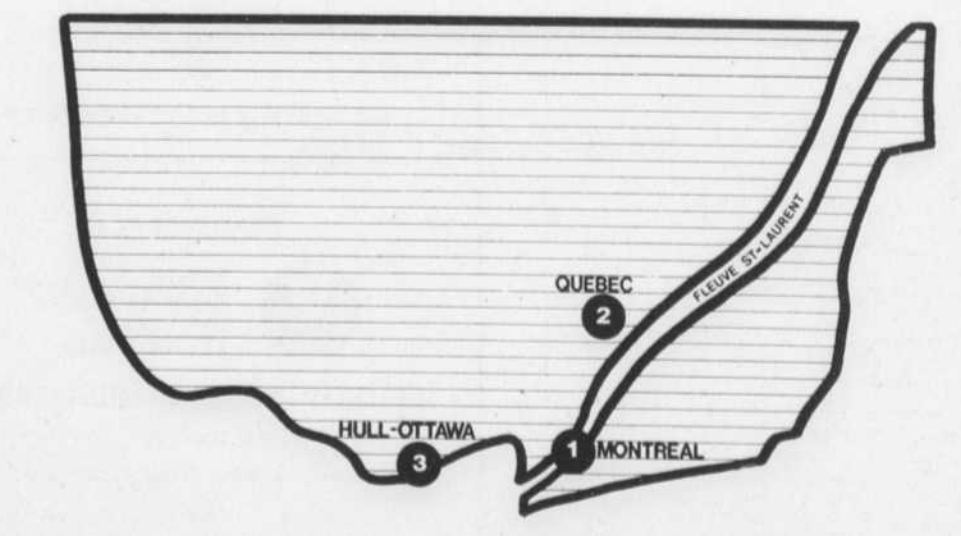
LOTO-SÉLECT

Date **8-9-82** NUMERO GAGNANT **4 6 6 5**

Ventes **84 029,50\$**

dans l'ordre	6	3 045,30\$
dans n'importe quel ordre	77	253,70\$

Rejoindre les marchés du Canada français: C'est facile comme un, deux, trois.



Beaucoup de gens, à cause des contours de signaux de télévision, pensent aux marchés du Canada français dans l'ordre suivant: MONTREAL, la ville de QUEBEC, SHERBROOKE, TROIS-RIVIERES, etc. Mais ce n'est pas le cas!

Bien sûr, Montréal vient en premier lieu et la ville de Québec en second. Mais la région d'Ottawa-Hull est bonne troisième, bien avant les autres marchés francophones.

Un autre fait important est que ce marché, controversé par plusieurs, est l'un des PLUS STABLES AU PAYS!

Statistiques Canada a récemment publié un rapport sur la proportion d'anglophones et de francophones DANS LA RÉGION D'OTTAWA-HULL. De plus, le Bureau de vérification du tirage a confirmé qu'on trouvait 315,125 consommateurs d'expression française dans les zones métropolitaine et commerciale au détail.

Il est donc évident que le journal LE DROIT d'OTTAWA-HULL peut vous aider à rejoindre des clients éventuels. Quand vous dressiez votre liste de media pour les marchés francophones, c'est facile comme UN, DEUX, TROIS. MONTREAL, la ville de QUEBEC et la région d'OTTAWA-HULL.

LE DROIT est le seul quotidien français de la région d'OTTAWA-HULL. Et seul, le quotidien français LE DROIT rejoint autant de gens.

LE DROIT

375, rue Rideau, Ottawa, K1N 5Y7. Tél: (613) 560-2747 Georges Mercier, représentant.



L'hôtel Empress, un château construit en 1905, en quelque sorte une institution à Victoria.



Le parlement, sur la rade, en plein centre-ville.

Victoria

La capitale du dépaysement

GUY DESHAIES



LA Colombie-Britannique, c'est connu, est certainement l'une des plus belles provinces du Canada. Je ne me rappelle pas avoir déjà rencontré des gens qui n'aiment pas Vancouver et personne ne s'est étonné, il y a quelques mois, lors de la parution du Guide Michelin sur le Canada, que la Colombie-Britannique récolte une bonne douzaine de sites à trois étoiles sur les 50 attribués dans tout le pays.

Alors on se répand dans Vancouver depuis Stanley Park jusqu'au Harbour Center, depuis Gastown jusqu'à l'inévitable mais fascinant quartier chinois. On fait la navette par le «seabus» jusqu'à Vancouver Nord, on s'extasie devant les riches demeures de cette banlieue, on admire le mont Grouse, on se remplit la vue dans le fjord du Howe Sound, une immense gorge entre le mont Ellesmere et le mont Brunswick et on revient se payer des langoustines au safran au William Tell, chez le Suisse Erwin Doebl, ou encore carrement le civet de lapin ou le coq au vin de Maurice Richez au Café de Paris, histoire de se remettre des plats orientaux et de combattre à sa façon l'atmosphère anglaise qui nous baigne en ces lieux.

Mais on ne pense pas toujours à se rendre à Victoria, capitale de la Colombie-Britannique, 3 étoiles au guide Michelin, située à quelques minutes d'hydravion de Vancouver (\$75) ou plus humblement mais plus agréablement en trois heures et pour quelques dollars par autobus et traverser.

Mais attention, je n'avais pas pensé récemment en po-

sant les pieds à Victoria que l'île de Vancouver, où est située Victoria et non pas Vancouver, était plus grande que la Sicile avec 32.000 km², c'est-à-dire une île de 450 km de longueur sur 100 km de largeur. C'est curieux mais je voyais une petite île, style île d'Orléans, plutôt plate, verte certes, fleurie assurément mais simplement un grand pré avec la ville de Victoria quel que part au bord de la mer.

Pour ceux qui ont cette fa- cheuse impression disons qu'on peut aisément consacrer ses vacances à faire le tour de l'île.

Donc débarquement à Victoria par avion, installation à l'hôtel Empress et premières minutes de reconnaissance dans le lobby de l'hôtel. C'est l'heure du thé; les serveuses âgées et polies apportent les petits gateaux, les «scones» et les sandwiches miniatures. Au fond il y a un comptoir de sucreries anglaises, on sent qu'il va pleuvoir et dehors, à travers les beaux arbustes taillés du jardin, on aperçoit les autobus rouges à impériale, souvent peints aux couleurs de l'Union Jack et qui n'empêchent pas tout à fait de voir les maïs des voliers dans la rade. On feuillette quelques brochures abandonnées au milieu des porcelaines à thé, on constate qu'il y a des commerces avec des noms comme The English Sweet Shop, the Scottish House, Carnaby Street, El-

sea's Gift Shop. C'est plein d'Union Jacks ou alors des armoiries de commerce comme W & J Wilson représentant des lions grimpants, des couronnes et autres emblèmes anglais. On nage dans le China Bone, dans le tissu écossais, dans l'importation de thé; il y a des adresses sur Broughton Street, Burdett Avenue, Courtney Street, il y a des chiens en laisse, des vieilles dames qui hâtent le pas sous la pluie qui tombe maintenant, des jeunes filles en jupe écossaise, le visage constellé de taches de rousseurs, des peintures représentant des bateaux dans la tempête ou des généraux en tunique rouge débarquant sur des sols vierges. Alors, le décalage horaire aidant, on se demande s'il n'y a pas eu erreur. Si l'avion qu'on a pris à Montréal n'a pas fait route vers l'Est, par distraction ou vilain tour. On se demande si on a pas atterri dans le Dorset, à Bournemouth peut-être, ou encore, surtout à cause des tartans en vitrine et de la boutique Edimburgh Tartan tout près, carrement sur la baie de Liverpool, à New Brighton par exemple. Guettons le cornemuseur, il doit bien y en avoir un dans les parages, demandons l'excursion pour le Loch Ness, allons questionner un mendiant pour savoir une fois pour toutes si quel miracle on peut vivre de charité publique en Écosse, faisons-nous tout de

suite à l'idée qu'on va manger du mouton bouilli ou de la truite sauce tomate à moins de fuir le groupe et dénicher un restaurant pakistanais.

Eh bien non! Tout ça n'est qu'illusion alimentée par la fatigue et l'imagination du sujet. On n'a qu'à sortir. D'abord les voitures ne circulent pas à gauche mais à droite bien qu'on sente que les automobilistes le regrettent. Il y a des Union Jack à profusion c'est vrai mais on voit aussi quelques unifoliés, ce qui ne trompe pas car, je ne sais si vous l'avez remarqué, mais à part la Floride et un peu la Barbade, personne ne fait flotter le drapeau canadien à l'étranger.

Je me demande d'ailleurs pourquoi. Vous me direz qu'on ne représente pas un gros marché vu notre maigre population mais tout de même. On voyage, notre dollar, faible par rapport aux États-Unis, se tient bien ailleurs, on a des avions qui volent à travers les continents, on sait lire et écrire, on est client. Mais descendez dans un grand hôtel international et examinez les douze ou quinze drapeaux aux mâts.

Il y a de tout y compris souvent celui de la municipalité locale et d'autres non identifiables comme le pavillon de la chaîne d'hôtels, celui d'un corps de clairons du cru et autres. Mais le Canada, pourtant simple en deux couleurs avec sa feuille d'érable, jamais. Les étrangers, souvent, je pense, croient qu'en hissant le drapeau anglais ils règlent le cas de toutes les colonies anciennes, nouvelles et à venir. Passons, mais je tenais à souligner ce fait insultant.

Donc du drapeau canadien en vue premierement devant le parlement de la Colombie-Britannique, fort beau et juste en bordure de la rade. Un genre de parlement qui te donne le goût d'être député pour avoir ton bureau avec vue sur la mer en plein centre-ville loin des fatigues de ton comté à qui tu fais toujours répondre par ta secrétaire que t'es en commission parlementaire alors que t'es sorti faire tes commissions.

On passe devant le parlement puis on marche sur Belleville Street. Au bout, près de la Mystery House, une attraction dont j'ignore la nature, on tourne à gauche et on s'arrête à la prochaine intersection aux fins de ne pas aller s'égarer bêtement dans cette paisible cité où on n'entend ni klaxon, ni cris, où les trottoirs sont partout pourvus de descentes pour chaises roulantes et où le piéton est roi.

On lève la tête pour identifier les rues et on constate qu'on se trouve à l'intersection des rues Québec et Montréal. Rien de moins. C'est rassurant des noms pareils et ça ne trompe pas sur le pays. Et puis on voit le haut totem qui s'élève aux portes du musée provincial de la Colombie-Britannique, on croise non pas des Pakistanais ou des Hindous comme en Angleterre ou à Toronto mais des Indiens du Canada, en jeans qui se mêlent aux descendants d'Écossais qui habitent Victoria.

Une ville de détente, qui invite à la marche, surtout dans les nombreux passages piétonniers bordés d'élégantes boutiques près du Harbour Square, un superbe centre commercial à l'architecture fondue dans celle des anciennes maisons rénovées et qui abrite 50 magasins sur la rive du port, pratiquement sur les quais où règne une activité fébrile alimentée par l'arrivée et le départ continuels des hydravions, par la rentrée fréquente du gros traversier, par les bateaux de pêche, les voliers, les remorqueurs qui se déplacent tous en même temps dans cette baie fermée qui paraît trop petite pour accommoder tout ce trafic.

Et puis tout cela est bordé de fleurs et de plantes vertes, les pelouses sont de véritables tapis. On ne se lasse pas de marcher sur Government Street, Bastion Square, autour des quais.

Il y a plein de restaurants élégants, de vieilles maisons victoriennes dont certaines peuvent être visitées et dont

une, sur les quais, abrite un restaurant de fruits de mer.

Naturellement le salon de thé sévit. Outre l'impayable lobby de l'hôtel Empress, une institution en soi, il y a par exemple le Crystal Garden Tea Room, angle Douglas et Belleville, une terrasse donnant sur des jardins où picosent des centaines d'oiseaux exotiques. Juste pour bien mettre dans la note il y a encore le restaurant Princess Mary qui fait salon de thé aux heures rituelles sur Harbour Road, juste de l'autre côté du pont Johnson. Alors là, on ne rit plus. Le Princess Mary a les «scones» aux raisins et la crème Devonshire, en plus des tartelottes, des «fingers sandwiches» et du Stilton importé.

Rencherissons enfin avec le English Village du Olde England Inn, une réplique de la résidence d'Ann Hathaway à Stratford-upon-Avon en Angleterre et où les serveuses,

entièrement vêtues en costumes élisabéthains, proposent aux théistes les authentiques «crumpets» (petites crêpes). Il ne faut pas s'attarder trop longtemps dans de pareils endroits si on ne veut pas retomber dans l'illusion des premiers moments et se croire encore outre-Manche.

Le mieux est alors de payer une visite gratuite à l'extraordinaire musée provincial de la Colombie-Britannique. Michelin a raison de lui coller trois étoiles. C'est un ravissement qui fait revivre l'histoire, qui instruit sur la géologie et la géographie de la Colombie-Britannique, sur ses richesses, ses cultures et ses arts.

On ne peut pas éviter ce musée, juste à côté du parlement, abrité par un édifice ultramoderne.

Peut-on également ne pas aller aux Butchart Gardens (3 étoiles) à 22 kilomètres de Victoria.

Suite à la page 6



Une rue piétonnière dans le centre de Victoria.

(Photos Guy Deshaies)

RIO
25 décembre et 1er janvier
\$1399.00 par personne en occ. double plus taxes.
— Avion
— Hébergement
— Petits déjeuners
— Transferts
Prix imbattable comparez!
VOYAGES Marco Polo TOURS

281-1481

LES VOYAGES HONE

GRÈCE 82
Départ tous les vendredis par KLM du 19 mars au 29 octobre

Athènes/Circuit classique/Croisière Aquarius 15 jours	Avion et séjour à compter de	\$1503
Athènes/Circuit classique/Villégiature/City of Rhodes 15 jours	Avion et séjour à compter de	\$1813
Athènes/Circuit classique et Météores/Villégiature à Souion, ou à Corfou, ou à Rhodes/Croisière Aquarius 22 jours	Avion et séjour à compter de	\$2088
Athènes/Circuit Grand Tour de Grèce/Croisière Aquarius 22 jours	Avion et séjour à compter de	\$2073

Les prix ne comprennent pas le coût de la croisière

Voyages groupes accompagnés de Montréal. Guides de langue française.

AMÉRIQUE DU SUD
Pérou — Bolivie — Argentine — Brésil
5 au 27 novembre

Prestations terrestres	U.S. \$1930
Billet d'avion	Can. \$1747

LA GRÈCE
Tour Classique et Météores en autocar, 5 jours. Villégiature 3 jours ASTIR PALACE, Vouliagmeni. Séjour à Athènes — Excursion au Cap Souion. Croisière de sept jours à bord de l'AQUARIUS. 25 septembre au 16 octobre

Billet d'avion et prestations terrestres	Can. \$2263
Croisière Aquarius	U.S. \$846

EXTRÊME-ORIENT
Japon — Hong-Kong — Bali — Singapour — Bangkok — Manille — Honolulu
7 au 31 octobre 82 — 4 au 28 novembre 82

Prestations terrestres	U.S. \$1995
Tarif aérien	Can. \$2182

PACIFIQUE SUD
Du 4 au 28 novembre
Via Los Angeles
Fidji — Nouvelle-Zélande — Australie
Polynésie française (Tahiti)
Prix: Can. \$5970.
Prestations terrestres et billet d'avion inclus.

LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE
Voyage de 22 jours
9 au 31 octobre
30 oct. au 21 nov.
Pékin — Nankin — Soochow — Shanghai — Kweilin — Canton (Hong Kong — 2 jours)
Prestations terrestres et billet d'avion inclus

Can. \$4033
Can. \$3953

INDE - NÉPAL - SRI LANKA (Ceylan)
4 au 27 novembre

Prestations terrestres	U.S. \$1625
Billet d'avion	Can. \$1984

LES VOYAGES HONE INC.
1460, AV. UNION — Tél.: 845-8221
MONTREAL H3A 2B8
*Le métro à notre porte: station McGill/Union
Ouvert du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 18h. — Le jeudi jusqu'à 21h.
RÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

CANONISATION DE MARGUERITE BOURGEOYS le 31 octobre 1982 à Rome

En hommage à la Bienheureuse Mère Marguerite Bourgeoys, nous avons l'honneur d'offrir aux religieux, religieuses, prêtres et laïcs qui voudront participer à ce grand événement à Rome:

4 circuits, dont deux retraceront les pas de Mère Bourgeoys.

CIRCUIT 1: une semaine en Italie, du 26 octobre au 2 novembre (6 nuits, 7 jours) \$1,315.00

CIRCUIT 2: deux semaines en Italie, du 20 octobre au 4 novembre (14 nuits, 15 jours) \$1,725.00

CIRCUIT 3: trois semaines en France (visite à Troyes) et en Italie du 16 octobre au 4 novembre (19 nuits, 20 jours) \$2,607.00

CIRCUIT 4: deux semaines en Italie et en France (visite à Troyes) du 27 octobre au 10 novembre (13 nuits, 14 jours) \$2,285.00

Informations plus détaillées sur demande.

RAPTIM-CANADA LTÉE, 2055 Peel, suite 270, Montréal, Québec, Canada H3A 1V4
Téléphone à Montréal: 849-5791 — Appel sans frais de l'extérieur de Montréal: 1-800-361-5919

CONGRÈS EFFICACES — VACANCES INTIMES



Maintenant ouvert: le parc historique national Louis S. Saint-Laurent

Sur place:
— Piscine intérieure
— Bains tourbillon et sauna
— Équitation et tennis
— Badminton, volley
— Billard, ping-pong
— Haute cuisine
— Soupers dansants
— Brunch musical le dimanche
— 85 chambres avec salle de bain

À proximité:
— Golfs
— Plages
— Chasse aux sangliers
— Chasse aux faisans
— Cinémas, théâtres
— Centre d'art Orford
— Gorges de Coaticook
— Ferme expérimentale de Lennoxville
— Pêche à la truite

FORFAITS
Vacances, congrès, colloques, sessions d'études, groupes

Exemples:
• Forfait vacanciestries 110\$*
vendredi p.m. au dimanche p.m.
Chambre, tous les repas, activités, taxes et service. Journée supplémentaire 55\$

Autres exemples: • Safari-sangliers
• Initiation équestre
• Mûle et une couleur etc.

* par personne en occupation double
Enfants de moins de 12 ans 1/2 prix

HÔTEL
Domaine Saint-Laurent de Compton (Estrie)

Votre propre villa au Hameau du Domaine Saint-Laurent de Compton (Estrie)

LA BELLE VIE...
UN PLACEMENT
DE TOUT REPOS

Société de développement touristique du Sud-Est québécois inc. (819) 835-5464

Victoria

Suite de la page 5

toria, surtout qu'on n'a qu'à prendre l'autobus à deux étages. Moi, j'ai eu déjà l'occasion de le dire, les fleurs ce n'est pas mon domaine. On a tous des lacunes et une des miennes c'est la flore. Les géraniums et les rhododendrons je les appelle respectivement Gérardon et Rodolphe Gendron, pour ne pas oublier leurs noms. Je trouve cela plus humain. Mais je ne saurais les distinguer. La rose, j'y arrive à peu près si elle est rose. Je confesse connaître parfaitement le pissenlit à cause de la guerre que je lui livre chaque année, et je me vante de pouvoir reconnaître une tulipe. Mais aux Butchart Gardens on est confronté à 25 acres de fleurs, d'arrangements, de jardins suspendus, flottants, à ras de sol. C'est un tourbillon. Les allées,

apprend-t-on, sont bordées de cheveux de Vénus et de myosotis. Ici, nous dit le guide, ce sont des gentianes, des saxifragas, des panstémons et quelques ibérides du Liban. On passe du jardin italien au jardin japonais. On voit la fontaine, on remarque les hydrangeas, les figuiers, les pins parasols et même des érables japonais. Quelqu'un veut-il voir un géranium des Alpes? Certainement par ici. Pardon madame, les Glorios des Neiges? Oui, bien sûr, elles sont à côté des rosiers Dorothy Perkins.

Je suis content, je reconnais tout à coup de la rhubarbe que je fais bien de taire ma découverte car on m'apprend que c'est de la gunnera. Et puis c'est là, aux Butchart Gardens, que tu peux voir enfin le fameux pavot bleu du Tibet, le photographe. Je ne peux pas dire à quoi il ressemble, je ne l'ai pas remarqué. Et puis on a droit aux noms latins genre *Meconopsis betonicifolia* Bailey ou encore *Caltha palustris* floreana. Il y a des espèces nouvelles, créées sur place, il y a des spectacles et le soir tout cela est illuminé. Moi, avant de devenir fou, je me suis rabattu vite fait sur le bistrot des lieux. Tu finis par avoir le vertige devant l'immensité de ton ignorance et le nombre de variétés de toutes ces plantes.

Mais c'est à voir. Nous, les béotiens de la fleur, on rate forcément les joissances de ces gens en extase devant fleurs et arbustes qui discutent, qui évaluent, qui mettent un certain temps à se mettre d'accord parfois sur une espèce rare. Mais notre oeil n'en subit pas moins un choc, un ravissement exceptionnel devant tant de richesses de la nature.

En revenant des Butchart Gardens, on peut prendre la route 17 vers Victoria et s'arrêter à l'un des trois restaurants de grande qualité qui se côtoient sur West Saanich Road. Je parle du Cock Pheasant, où l'on sert surtout du poulet, de Chez Ernest dirigé par Thierry Gostin et où on sert surtout du faisan et du Chantrelle pour une poule au pot capable de faire oublier crumpets, scones, thé et fleurs.

On peut aussi prendre un petit traversier pour aller rejoindre la route 1 de l'autre côté du fjord Finlayson Arm et prendre la spectaculaire Malahat Drive jusqu'à Victoria. On dit que la côte ouest, escarpée, rocheuse, sauvage est à voir mais si on n'a pas le temps, une excursion sur le front de mer du parc Beacon Hill jusqu'au port de plaisance d'Oak Bay à Sealand of Pacific (2 étoiles) vaut la peine. On peut ensuite revenir directement par la route Oak Bay et s'arrêter à l'imposant château Craigdarroch construit en 1880 par le millionnaire écossais Robert Dunsmyth, comme quoi les premières impressions comensurables n'étaient pas si fausses après tout.

On dit souvent que les gens sont vieux à Victoria, que c'est d'une certaine façon un foyer de l'âge d'or. En vérité la population moyenne n'est pas du premier printemps, il faut le dire, et les personnes retraitées sont nombreuses. Et puis après? Je trouve cela plutôt sympathique dans un certain sens. Voilà une ville quasiment bucolique, paisible, dédétente, bien fleurie et tout. Alors on dit: «Bravo les vieux!» Pour une fois où ils ne sont pas garés dans le logement de nos villes. Et puis il y a une jeunesse qui bouge aussi, la jeune fille est portée sur le tartin et le tweed, c'est certain, mais ça ne me dérange pas; pourquoi toujours des bleus jeans? N'oublions pas qu'il y a onze MacDonalds sur l'île. Or il vient un âge où ton médecin t'interdit ces choses-là, alors c'est qui la clientèle du fast food victorien? Non, j'ai aimé Victoria, je trouve que c'est une des rares surprises canadiennes; il me semble qu'on y est dépaycé plus qu'ailleurs, en toute saison. L'atmosphère d'ailleurs, dans ce paysage, doit être particulièrement spectaculaire, d'autant que la température reste chaude tard dans la saison.

LE DEVOIR
ABONNEZ-VOUS
844-3361

Annonces classées 286-1200

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.

Heure de tombée: 10h30

Chaque parution coûte \$5.30 avec un maximum de 25 mots. Tout mot supplémentaire coûte \$0.20 chacun. Minimum: deux parutions.

Encadrées

\$0.65 la ligne agée.

Minimum \$10.40

• Toute annonce doit être payée à l'avance, soit par chèque, argent ou carte de crédit. Nous acceptons par téléphone.

VISA MasterCard

286-1200

(annonces classées seulement)

Pour tout autre service

844-3361

Aides domestiques

CUISINIER(E) résidente(e) avec expérience pour mission domestique à Ottawa, bonnes références exigées, salaire annuel \$18 000. C.P. 158, Succ. Delormier, Montréal H2M 2N6. Dossier 444-1198

COUPLE DISPONIBLE agé, responsable désire garder personnes âgées ou propriété de gens en vacances. C.P. Normet, Abitibi J02 3A0. Tél.: 819-788-2787. 13-9-82

Ameublements

à vendre

MEUBLES NON POINTÉS, vendons et fabriquons. Vaste choix cuisines, bureaux doubles et triples, etc.) Avez aussi matelas toutes grandeurs à prix d'auvent. 207 rue Beaubien Est. Tél.: 276-9067 ou 3611. Notre-Dame 935-6716 et 10192 St-Michel. 387-2841. J.N.O.

LAVE-VAISSELLE marque Hot Point, presque neuf (1 an). \$400. 489-4828. 14-9-82

Antiquités

DECAPAGE de boiserie et restauration. 642-8278. 13-9-82

TAPIS Persan Kerman semi-antique 10X14, parfaite condition. Carpettes petites dimensions. 274-3035. 484-5436. 13-9-82

A VENDRE commode en chêne, hauteur 48", largeur 51", 7 tiroirs, + chiffonnier en pin avec miroir. 3 tiroirs. Tél.: 274-8062. 17-9-82

ATELIER CIRIEL, décapage, vente de meubles

antiques, restauration boiserie. 351-1374. 13-9-82

Appartements/logements

à louer

CEDAR, 2 pas hôtel Général de Montréal, 3 1/2 c., Concierge 935-5321. 18-9-82

OUTREMENT, logement à sous-louer, 6 1/2 avec sous-sol, foyer, chauffage, piscine, libre immédiatement. 277-9161. 15-9-82

ANOU, face parc, luxueux bas duplex, 5 1/2, propre, tapis min., cuisine, s/s fini, s. lavage, garage, cour, chauff. électrique. \$625/mois. 353-8822. 11-9-82

LACOMBE, grand 6 1/2, c.c., cuisine incluse, s.b., libre immédiatement. \$800/chauff. 738-4828. 731-2014. 336-9549. 17-9-82

OUTREMENT, superbe haut duplex, 7 1/2 pièces, s.b., garage, \$915. 270-6851. 13-9-82

SUR ST-DENIS, maison Beauharnois, grand 7 1/2, boiserie, vitraux, 2 balcons, \$500, libre 1er nov. 82. 272-4650. 11-09-82

OUTREMENT, Côte Ste-Catherine près Stuart, moderne 3 c.c., 1 1/2 s.b., chauffage électrique, équipé, tapis, garage, jardin, \$900. 735-0689. 13-09-82

ADAM 3972, 4 1/2, \$400, 8 1/2, \$600, finition en bois naturel, style suisse, planchers, portes, armoires vernis. Bon pour docteur, dentiste, professionnel, tout neuf, tout électrique. 16-9-82

5283 Avenue du Parc, 7 1/2, rénové, chauffage électrique, \$675. 272-1244. 334-3248. 13-9-82

HAUT DUPLEX chauffé, équipé, 7 1/2, c.c., 2 s.b., proche U. de M., hôpital Ste-Justine. 5871 Doherty. Tél.: 737-5554. 13-9-82

LONGUEUIL, 4 1/2, 1er étage, entrée laveuse-sécheuse, libre, rénové, \$285. 445-0054. 13-9-82

les plaisirs du BRIDGE

C'est un autre squeeze

par Charles-A. Durand

Donneur: Nord

Vulnérables: Nord-Sud

Nord
♦ A V 10 9 8
♥ 7 6 5
♦ A 7 7
♦ A 10

Ouest
♦ —
♥ D 9 8 3 2
♦ R V 2
♦ D 9 8 7 2

Est
♦ R 7 6 5 3 2
♥ V 10
♦ R V 2
♦ R 5 4

Sud
♦ D 4
♥ A R 4
♦ 10 9 6 3
♦ R V 5 4

Les enchères:

Nord Est Sud Ouest
1 ♦ passe 2SA passe
4 ♦ passe 4SA passe
4 ♦ passe 5SA passe
6 ♦ passe 6SA passe

Entame: le 3 de coeur par Ouest.

Ouest fit l'entame de son

quatrième meilleur coeur, le

3, que le déclarant Sud gagna

de son As. Suivit immédiatement

la Dame de pique qu'il

laissa filer vers Est. Même si

Ouest, ne fournissant pas, de

fausses son 2 de trèfle le défen-

seur. Est refusa de gagner la

levée. Le 4 de pique fut joué,

le mort y plaça le Valet et Est

reporta la levée et retourna

le Valet de coeur qui fut pris

par le Roi de Sud sur lequel

Ouest joua le 2.

Il est en plus à noter que les

"Squeeze" même s'ils sont

exécutés d'une manière par-

faite ne se réussissent que si

les cartes sont placées à l'a-

vantage du déclarant. Pour la

réussite de la main ci-dessus,

le déclarant Sud devait indubi-

tablement trouver le Roi et le

Valet de carreau dans la main

du défenseur Ouest.

Sud joua donc le 10 de car-

reau avec l'intention de le lais-

Appartements/logements à louer

OUTREMENT, rez-de-chaussée, 6 pièces (2 c.c., cuisine, réfrigérateur, eau chaude, cave, taxes payées \$640. 1er octobre, 272-3519. Bur. 735-5261. 13-9-82

OUTREMENT, Willowdale, près université,

superbe 3 1/2, équipé, chauffé \$444/mois. 1er oc-

tobre, 270-1349. 738-8780. 20-9-82

DECHELLES, Jean Brillant, 2e, spacieux 5 1/2,

c.c., ensoleillé et très agréable, entrée bureau,

bibliothèque, balcons, nombreux rangements,

chauffage électrique, très belle cuisine, cui-

sinière, réfrigérateur, oct. \$530. références,

738-7533. 522-5515. 13-9-82

DROLET, St-Louis, 3e, très beau 5 1/2, 2 c.c., bal-

cons, ensoleillé, cuisine moderne, rangements,

équipé, double garage, jardin, \$1000. 870-

7282, après 6h. 331-8810. 11-9-82

BOUL. Gouin ouvert près hôpital du Sacré-Coeur,

4 pièces, chauffage électrique, \$325/mois. 334-

3248. 272-1244. 13-9-82

Appartements/logements

à partager

FRANCAIS en séjour d'études 1 à 2 jours par

mois à Montréal cherchant à partager logement

ou partie de maison: à Montréal le 12 octobre pro-

chain. Ecrire: 37 rue des Châteaugiers, 92140,

Clamart, France. P. Jocteur-Montréal. 11-9-

82

Appartements/logements

à louer

TOYOTA CRESSIDA 78, automatique, voiture

très propre, luxueuse, bas mileage, tel. méca-

nique G&A en mai, garantie sur moteur, transmis-

sion, différentiel, Fiat voir. Particulier. 932-

5650. 11-9-82

ARO, 4X4, modèle 243, 1979, cobonne condi-

tion, 8 1/2 KM, \$3500. 849-0709. 842-

1522. 13-9-82

ST-DENIS coin Roy, métro Sherbrooke 800 p.c.

édifice centenaire, local superbe. 849-6713.

484-3278. 13-9-82

ST-JOSEPH près St-Denis, joli local bu-reau,

tapis, 220, \$300/mois. 845-0018. 14-9-

82

OUTREMENT, 1000 p.c., bien situé, aménagé

avec goût, aménagement si désiré. 278-

3752. 13-9-82

Chalets à louer

CANTONS DE L'EST, maison de luxe, 4 c.c., 2

s.b., foyer, région ski alpin, ski de fond, 1er de

cembre — 1er avril \$3000 plus électricité. Sur

semaine: 521-8890, ou W.E. 1-538-3543, de-

mandez Jean ou Denise. 13-9-82

ST-DONAT bord du lac Ouareau, vue splendide

près pentes de ski, jolie maison ancienne

en pièce sur pièce, 3 c.c., 1 1/2 s.b., foyer, lave-

vaisselle, laveuse-sécheuse, s/s fini, a/c, annuaire,

saison de novembre à avril, \$2500 + électricité.

Après 18h: 489-7062. 282-0223 ou 1-819-

424-5684. 13-9-82

MONT-ORFÈRE, lac à la truite, style suisse, 3

c.c., 3 s.b., foyer, chauffage électrique, tout

équipé, 1er sept. - septembre - juin, \$500/mois.

(514) 342-5054. 13-9-82

CANTONS DE L'EST, maison de ferme rénovée,

tout confort, 10 acres, 9 c.c., idéal pour ski de

fond. Saison \$2000. Jour: 333-2692 ou 1-548-

2420. 13-9-82

STE-ADELE, Lac Beauveillé, chalet suisse, bord

de lac, site exceptionnel, chauffage électrique,

meuble, 8 c.c., 2 s.b., de séjour, 2 foyers, près

centres de ski, pistes de ski de fond, du 15 oc-

tobre au 15 avril. \$5000. 273-7983. 1-228-

3485. 13-9-82

Condominium à louer

ANOU, condominium neu, 2 chambres, grand

balcon, sauna, garage, \$550, libre immédiatement.

Tél. 354-4907. 13-9-82

AMÉRIQUE

Un vaste anticyclone juste au sud du Québec est à l'origine de la poussée d'air doux qui nous a envahis du sud-est. Cette circulation du sud-ouest persistera au cours des prochains jours et fera monter les températures au-dessus des normales sur la plupart des régions. On verra passer des bandes nuageuses plus ou moins épaisses surtout dans le nord, mais elles ne laisseront aucunes précipitations significatives.

MONTREAL

Aujourd'hui ensoleillé avec pas-sages nuageux et vents modérés. Maximum près de 25. Probabilité de précipitations: près de zéro pour cent.

LEVER DU SOLEIL: 6h27

COUCHER: 19h17

QUÉBEC

Abitibi, Temiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec de fréquents passages nuageux. Maximum 23. Probabilité de précipitations 10 p.c. Apercü pour samedi: ennuageant et chaud.

Pontiac, Gatineau, Rivière, Laurentides: ensoleillé avec de fréquents passages nuageux. Vents modérés par moments. Maximum 25. Probabilité de précipitations 10 p.c. Apercü pour samedi: ensoleillé et chaud.

Outaouais, Montréal, Québec, Trois-Rivières, Drummondville, Estrie-Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés par moments. Maximum 26. Probabilité de précipitations: zéro. Apercü pour samedi: ensoleillé et chaud.

Mauricie, parc des Laurentides, Saguenay, Lac St-Jean: ensoleillé avec de fréquents passages nuageux. Maximum 23. Probabilité de précipitations: 10 p.c. Apercü pour samedi: ensoleillé.

Rivière-du-Loup, Malbaie, Rimouski, Matapédia: ensoleillé avec de fréquents passages nuageux. Vents du sud-ouest de 35 à 45 km/h devenant modérés par moment. Maximum 20. Probabilité de précipitations: 10 p.c. Apercü pour samedi: beau.

Baie-Comeau, Sept-Îles: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Vents modérés par moments. Maximum 19. Probabilité de précipitations: près de zéro. Apercü pour samedi: beau.

St-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé, parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés par moments. Maximum 19. Probabilité de précipitations: 10 p.c. Apercü pour samedi: beau.

Données fournies par le Centre de prévision du Québec, Environnement Canada

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

TEMPS	MIN	MAX
Acapulco	nuageux	25
Barbades	nuageux	24
Caracas	part. nuageux	25

Condominium à vendre

APARTEMENT à vendre, rénové, 5 1/2, bien situé à N.D.G. \$60 000. Demandez Denis 487-7414. 13-9-82

OUTREMENT, Hutchison, appartement de 8 pièces au 2e étage dans triplex rénové. \$45 000. Privé 274-6956. 13-9-82

PROJET intéressant de copropriétés non rénovées à vendre, pour 6 personnes + possibilité d'octroi, 6 x 6 1/2 pièces avec garage, 4845 Hutchison, adjacent Outremont, site exceptionnel, pris à l'unité \$5 000 à 4 200. 342-1830. 274-1766. 20-9-82

Cours

OUTREMENT (adjacent) à vendre, coin entièrement rénové, cachet ancien, mur briques, 5000 pi. carré. Prix \$79 500 stationnement inclus. 4841 Hutchison 274-1766, 342-1830. 13-9-82

COURS DE PIANO

Pour enfants de 4-6 ans en section privé. Méthode dynamique. Formation musicale complète. Cours privés: Pour adultes et enfants. Préparation tout diplôme. Professeur expérimenté. 387-4490. 14-9-82

ATELIER D'ART PLASTIQUE

Peinture, modelage, marionnettes, pour enfants de 3 ans à 11 ans. Michèle Cayrol. 1558 Van Horne, Outremont. 273-8025. 13-09-82

COURS DE VIOLONCELLE, leçons privées jour ou soir pour élèves débutants, intermédiaires ou avancés. Pour informations: 521-6405. 13-9-82

COURS DE PIANO ET DE VIOLON. Étudiants de l'U. de M. offrent formation musicale complète. Cours de piano et de violon pour étudiants de tout niveau et tout âge. 526-3284. 738-6748. 14-09-82

Demandes d'emploi

JEUNE HOMME CHERCHE EMPLOI EN COMPTABILITÉ, expérience. M. Valiquette. 523-3244. 13-9-82

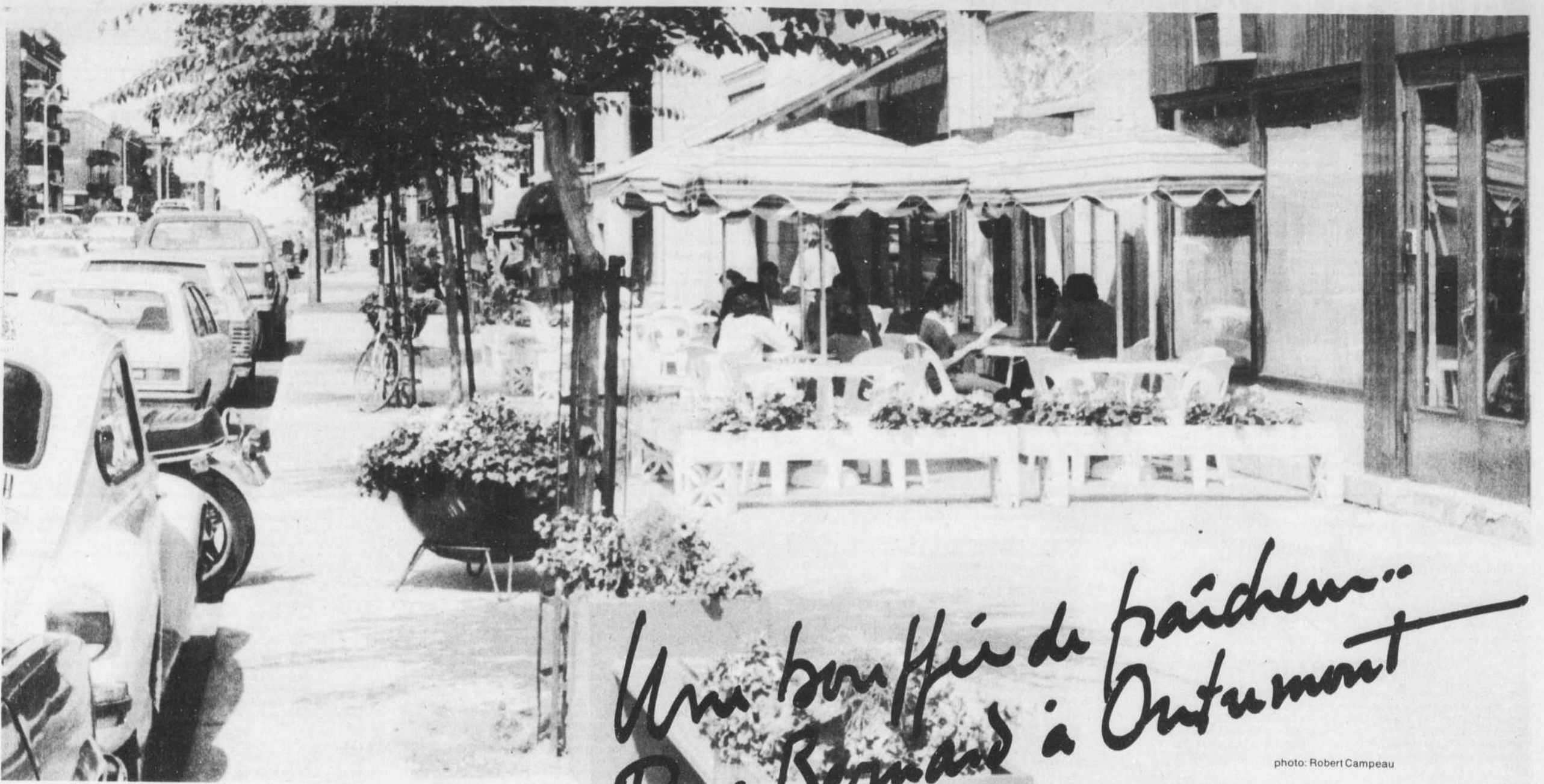
Déménagements

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 870-7729. Miami (E-douard). 1-305-759-0055. J.N.O.

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE



*Une bouffée de fraîcheur...
Rue Bernard à Outremont*

photo: Robert Campeau

Pour toute information
concernant la publication
de cette page
contactez
Robert Campeau
au 844-3361

1220 BERNARD O. OUTREMONT

Boutique

Scrupule

273-6810

mode
féminine

VIRILIS INC.

pulls • chemises • pantalons • blousons
pour vous messieurs...

1220 av. Bernard Ouest, Outremont. Tél.: 279-5881

la boutique cadeaux

Pourquoi pas...

objets décoratifs, lampes,
cadeaux, bijoux

1256 ouest Bernard, Outremont, tél.: 495-4820

LABORATOIRE
CHAUSSURES
PIERRE MARCHILDON INC.
DORTÈSES DU PIED

Pierre Marchildon, o.p.
DIRECTEUR

Pensez à vous.
Nous sommes les experts
dans l'ajustement
de la chaussure

1269 rue Bernard O., Outremont (Québec) H2V 1V8 Tél.: (514) 274-1355

À Vol d'Oiseaux

Boutique Cadeaux
Prêt à porter exclusif
Haute-couture

1280 ouest, Bernard, Outremont Tél.: 279-1686

am strâm grâm

1130 o. rue Bernard / 272-0751

vêtements
pour enfants
et adolescents

Toquade

VÊTEMENTS POUR HOMMES ET FEMMES.
IMPORTATIONS, ACCESSOIRES.

1280 rue BERNARD, Suite 2, OUT. QUÉ. H2V1 V9 / Tél.: (514) 277-2965

CINÉ CARTE **DES FILMS À VOTRE TAILLE!**

• 18 films pour 25 \$

Plus que 21 jours pour vous procurer votre ciné-
carte valide jusqu'au 31 août 1983!

CINÉMA OUTREMONT **277-4145**
1248 ouest, rue Bernard et 277-2001

Mon amour ♥♥♥

Viens vite me rejoindre chez
Maille-Maille au 1165 Bernard.

J'y ai trouvé de merveilleuses
dentelles pour nos fenêtres et tous
les accessoires nécessaires à la
confection de rideaux. Des tissus
ravissants pour les coussins et des
formes d'abat-jour à habiller
d'après nos goûts. Le choix de laine
vate ravir. Nous choisirons en-
semble de quoi tricoter la layette
de bébé. Et pour fêter ça, je
t'emmène à la terrasse de
PATATOU! Gros baisers xxxxxx
Hugo

Chérinignon

Retour en classe! pour des amours d'enfants! pour petits jusqu'à 10 ans

Vêtements Cadeaux Accessoires

1282 ouest rue Bernard Outremont tél.: 274-8433

En plein coeur d'Outremont...

l'improptu

cuisine française
— repas d'affaires
— table d'hôte sur semaine

1265 o. rue bernard outremont 270-2411

Fermé le dimanche

Patatou

1249 ouest, Bernard Outremont tél.: 273-8894

Le restaurant Patatou
vous invite à déguster
ses pâtes fraîches, son
menu d'été et à vous
détendre sous l'ombre
rafraîchissante de ses
parasols roses...

LE PETIT ZINC

bistrot, restaurant
OUVERT TOUS LES JOURS

1220 BERNARD O.
271.33.76

CRÊPERIE

La Bouchee du Roi

de midi à minuit...

1240 Bernard ouest
À côté du Cinéma Outremont.
Tél.: 271-3376

Place Vertu, Plaza Côte des Neiges.

dessous mode
soutiens-gorge et gaines
lingerie
vêtements de détente
vêtements de plage
maillots de bain
marques canadiennes
et importées

Coursal
fine lingerie

1260 ouest, rue Bernard, Outremont.
Tél.: 495-4065

LA LIBRAIRIE

1284 ouest, rue Bernard d'Outremont tél.: 277-5119

grand choix de B.D.
3 pas à l'ouest du cinéma...

Ouverte 7 jours/sem. de 10h. à minuit

AVIS PUBLICS

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-046408-817. BOUYIA BISSA RESTAURANT LTD., demanderesse —vs— ROMAIN BOUCHER, défendeur. Le 24 septembre 1982 à 10 h 00 heures au domicile de la défenderesse au No 3095 rue Édouard-Mont-Petit, app. 9 en la cité Chomedey. Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la demanderesse saisis en cette cause, consistant en : 1 set de salon de deux fauteuils, 1 bibliothèque combinant en verre et métal, 1 tv Philco portative, 1 tv Fleet-would portable, 1 tv Westinghouse console, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, A. ARIANO, huissier, 845-8156. Montréal, 8 septembre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-07221-829. ZOE EVAGELIDES PAPAKONSTANTINOU, demanderesse —vs— JEAN-NOËL PERRIER, défendeur. Le 22 septembre 1982, à 12 h 00 au domicile de la défenderesse au No 285 rue Albert, app. 6 en la cité St-Eustache district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : 1 télévision couleur R.C.A. couleur, 1 stéréo console, 1 set de salon de 2 fauteuils, 1 bibliothèque en bois, 1 combinaison de 8 avec haut-parleur, 1 laveuse, 1 sècheuse, 1 bureau Boyale etc. Conditions: ARGENT COMPTANT A ARIANO, huissier, 845-8156. Montréal, 8 septembre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPAL, No. 25-00-00000-00000. VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, demanderesse —vs— ALBERT FORGET (TISSUS ST-JEAN ENRG.), défendeur. Le

22 septembre 1982 à 10 h 00 au domicile de la défenderesse au No 6607B rue St-Dominique en la cité de Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 stéréo Soundesign AM-FM 1 télévision Hitachi, 1 petit radio, 1 sofa, 1 table basse Hoover, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT A ARIANO, huissier, 845-8156. Montréal, 8 septembre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 500-02-06409-768. DOROTHY MELNIK, demanderesse —vs— RONALD WOLFE, demanderesse. Le 22 septembre 1982, à 10 h 00 heures au domicile de la défenderesse au No 182 rue Roger Pilon (boul. en la cité Dollard des Ormeaux) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : 1 appareil Television R.C.A. et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT, A. SHAPIRO, huissier, 845-8156. Montréal, le 8 septembre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-02619-915. TRANS ISLAND MOTORS LTD., demanderesse —vs— GEORGES ARNASSAN, défendeur. Le 22 septembre 1982, à 12 h 00 heures au domicile de la défenderesse au No 148 rue boul. Deguire en la cité St. Laurent district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 bibliothèque en bois, 1 table en bois, 1 télévision en couleur solid state avec support, 1 combinaison de système de son. Conditions:

ARGENT COMPTANT A ARIANO, huissier, 845-8156. Montréal, le 8 septembre 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-001024-822. Mont Royal Ford Vente Ltee, demanderesse —vs— Belkassen Bourdane, défenderesse. Le 23 septembre 1982, à 10 h 00 au domicile de la défenderesse au No 605 rue 4^{te} ave. en la cité LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : 1 appareil Television R.C.A. et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT, A. SHAPIRO, huissier, 845-8156. Montréal, le 8 septembre 1982.

PRENEZ AVIS QUE George Gilbert et Allen MacBeth s'adressent à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques et/ou semi-remorques vidées ou chargées propres et en possession légale de Arnold Bros. (pardon Ltd., détenteur du permis M-301796 et ce, sur toutes et chacune des clauses du permis. Arnold Bros. Transport Ltd. désire obtenir le droit d'agir comme courtier pour ce faire. Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la C.T.O. au 305 est, Sherbrooke, Québec. 1^{ère} publication: 10 septembre 1982. 2^{ème} publication: 11 septembre 1982. PAQUETTE & ASSOCIÉS, 200 St-Jacques, ouest, Suite 900, Montréal, Québec H2Y 1M1.

Province de Québec, District de Trois-Rivières, COUR PROVINCIALE, No. 400-02-000071-821. CLEMENT & FRÈRES LTEE, demandeur —vs— MARCEL LIZOTTE ET BERTRAND SROUS, défendeur. Le 21 septembre 1982, à 10 h 00 heures, au domicile de la place d'affaires des défendeurs au No 3300 rue Boul. Edouard, en la cité Duvernay, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : 2 bureaux, 1 machine à cheques, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, HUGUETTE CLOUETTE, huissier, 866-5375. Montréal, 12 août 1982.



WESTMOUNT

Des soumissions seront reçues au Bureau du greffier de la ville, 4333 Sherbrooke, Westmount, Québec jusqu'à midi, le 22 septembre 1982 et seront ouvertes à 12 h 15 dans la salle du conseil, Hôtel de ville, pour l'approvisionnement suivant.

GROS SEL (ABRASIF)
On pourra obtenir les devis au Bureau de l'acheteur, 4333 Sherbrooke, Westmount, Québec à compter du 13 septembre 1982. Ne pas passer ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.
P. Patenaude
Greffier

PRENEZ AVIS QUE CONSTRUCTION GERARD GAUTHIER INC. d'Asbestos, P.Q. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer et maintenir le permis M-50893-002, région 5, en faveur de REJEAN AUDY, de Danville, P.Q. Vos requérants demandent de se prévaloir de l'article 85 des règles de pratique. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours de la deuxième parution. Louis Laviole, avocat.
1^{ère} parution: 9 septembre 1982
2^e parution: 10 septembre 1983

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE BEDFORD
COUR SUPERIEURE
No. 455-05-000125-828
LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

Partie demanderesse, —vs— MICHEL COURTEMANCHE, autrefois résident et domicilié au 7, des Perdrix, Bromont, district de Bedford.

Partie défenderesse
ORDONNANCE
Il est ordonné au défendeur MICHEL COURTEMANCHE de comparaître dans un délai de 30 jours suivant la publication de la présente ordonnance. Une copie de bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur. Le 2 septembre 1982.
Me Lucien Lachapelle,
5971, St-Hubert,
Montréal, P.Q.
H2S 2L8

AVIS DE VENTE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que, conformément à un jugement de la Cour Supérieure du district de Montréal, rendu le six août mil neuf cent quatre-vingt-deux (dossier numéro: 14 00009-823 il sera procédé, le vingt-sept septembre mil neuf cent quatre-vingt-deux, à neuf heures, au bureau du notaire soussigné, au 767 est rue Bélanger, suite 101, Montréal, téléphone: 274-5588 à la vente à l'enchère et à l'adjudication publiques de l'immeuble appartenant à Gemaro Angellitto et Patricia Angellitto, mineurs, et désigné comme suit, savoir:

DESIGNATION:
Un emplacement ayant front sur la rue De Reims, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro TRENTE de la subdivision du lot numéro CENT SEIZE de la subdivision officielle du lot originaire numéro TROIS CENT QUARANTE-TROIS (343-116-30) aux plan et il y a renvoi officiels de la Paroisse de St. Laurent.

Avec bâtisse y élevée portant les numéros civils 9280 et 9282 rue De Reims, en la ville de Montréal, dont le mur nord-ouest est mitoyen. Tel que le lot se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées au dit immeuble et avec et sujet aux servitudes créées aux termes des actes enregistrés à l'Hochelaga-Jacques-Cartier, sous le numéro 299-113 et à Montréal, sous le numéro 1 212.564.
Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné.
Signé à Montréal, ce huit septembre mil neuf cent quatre-vingt-deux
MARGUERITE HAMELIN, notaire,
767 est rue Bélanger, suite 101,
Montréal,
H2S 1G7

Voir aussi en page 11

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL
No. 500-02-025404-828
RAYMOND LEPINE INC.

Partie demanderesse —vs— MICHEL GAUTHIER

Partie défenderesse
Le défendeur, Michel Gauthier, d'adresse inconnue est par la présente requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été déposée à la Direction générale des greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par le défendeur de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande. Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conclusions juridiques qu'à la suite d'un défaut contradictoire.
Montréal, ce 7 septembre 1982
DIONIMIO DI BERNARDO, notaire adjoint
Mes Bissonnet, Di Cicco & ass
8622 Langelier #202
St-Léonard

PRENEZ AVIS que les Autobus Bouliat Ltée s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à modifier ses parcours et horaires de son service de transport urbain dans et entre les villes de Saint-Jean-sur-Richelieu et Iberville, service no 1. Toute personne intéressée peut prendre connaissance des parcours et horaires dans chacun des véhicules de la requérante circulant sur les territoires ci-haut indiqués ou en s'adressant au bureau de la requérante au 255, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu (514-346-3814). Demande en vertu de l'article 33 des règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports. Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente requête dans les cinq jours de la deuxième parution de cet avis.
1^{ère} parution: 10 septembre 1982
2^{ème} parution: 11 septembre 1982
LAPORTE, ROSENSTEIN
1010, rue Sherbrooke ouest
Bur. 1100
Montréal H3A 2H7



Ville de Pierrefonds

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que les immeubles ci-dessous décrits situés dans la Ville de Pierrefonds, seront vendus à l'enchère publique, en la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville sis au 11 072 boulevard Gouin est, le MERCREDI 15 SEPTEMBRE 1982, à DIX HEURES (10 h.) pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêt, plus les frais encourus ou qui pourront être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

REFÉ- RENCE	LOT	SUB- DIVI- SION	PROPRIÉTAIRES	DESCRIPTION
14	172	4	Edward Luck Ltd.	Lot vacant
1114	37	395	Antonio De Luca	10393 Belvedere
1851	67	164	Mme Jacques Leblanc (Nancy Mayoff)	Lot vacant
2114	75	9	Sidney Spinner In Trust	Lot vacant
3276	102	19	Saratoga Dev. Corp.	Lot vacant
3418	105	79	Les Entreprises Roger Pilon Inc.	Lot vacant
4455	131	25	André Filis-Aimé	13248 Aragon
4896	151	P93	Jeanne Legault	Lot vacant
PARTIE 151-93				
De figure rectangulaire, bornée au nord-est par une partie du lot 151-93 et mesurant 150 pieds, vers le sud-ouest par une autre partie du lot 151-93 et mesurant 100 pieds; vers le sud-est par une autre partie du lot 151-93 et mesurant 150 pieds; vers le nord-ouest par une autre partie du lot 151-93 et mesurant 100 pieds; vers le sud-est par une autre partie du lot 151-93 et mesurant 100 pieds; vers le sud-est de ladite partie de lot est parallèle et située à une distance de 70 pieds au sud-est de la ligne de division des lots 151-93 et 151-94.				
5014	153	P44	Resort Estates Ltd.	Lot vacant
PARTIE 153-44				
Bornée au sud-est par la Montée St-Jean, au nord-ouest et dans une autre ligne sud-ouest par le lot 153-44-2, dans une autre ligne nord-ouest par une autre partie du lot 153-44, au nord-est par une partie du lot 153 et au sud-est par une autre partie du lot 153-44. Mesurant 434.37 pieds sur la Montée St-Jean, 373.65 pieds et 297.22 pieds sur une ligne nord-ouest et dans l'autre ligne sud-ouest, 104.7 pieds dans son autre ligne nord-ouest, 694.17 pieds au nord-est et 545.74 au sud-est, contenant en superficie 245 499 pieds carrés.				
5234	169	334	Sogesan Const. Ltd.	Lot vacant
5378 à	171	213 à	Les Constructions Artisans Inc.	Lots vacants
5381 incl.	171	216 incl.		
5398 à	171	223 à	Les Constructions Artisans Inc.	Lots vacants
5411 incl.	171	246 incl.		
5423	171	258	Les Constructions Artisans Inc.	Lot vacant
5424	172	263	Les Constructions Artisans Inc.	Lot vacant
5425	172	262		
5426	171	260	Les Constructions Artisans Inc.	Lot vacant
5427	172	261		
5428	171	262	Les Constructions Artisans Inc.	Lot vacant
5429	172	259		
5433	171	263	Les Constructions Artisans Inc.	Lot vacant
	172	257		
	P172		Edward Luck Ltd.	Lot vacant
PARTIES 172				
1) Bornée vers le sud par la voie publique, vers l'ouest par une autre partie du lot 172, vers le nord par la Rivière des Prairies. Mesurant sur un des côtés du triangle 45 pieds de longueur le long de la voie publique, environ 20 pieds sur le côté ouest, l'autre côté de ce triangle étant formé par une ligne reliant les extrémités nord-ouest et est de ces deux lignes au bord de la Rivière.				
2) Bornée vers le sud par la voie publique vers le nord par la Rivière des Prairies, d'un côté vers l'ouest par une partie du lot 172 et de l'autre côté vers l'est par le résidu du lot 172. Mesurant 37 pieds de longueur le long de la voie publique par toute la profondeur entre ladite voie publique et la rivière.				
5459	172	36	1643-2940 Québec Inc.	Lot vacant
5552	172	216	Alliance Building Corp. Ltd.	Lot vacant
6071	176	49	Christiane Faubert Bockus	Lot vacant
6260	177	253	James R. Bockus	15388 Oakwood
6852	P184		Calvin Maldey	Lot vacant
			Gepner Realities Inc.	
			& Aiel Holdings Inc.	
PARTIES 184				
1) Bornée au sud-est par le boulevard Pierrefonds (lot 184-1), au sud-ouest par une partie du lot 185, au nord-ouest par le cadastre officiel du Village de Ste-Geneviève.				
Mesurant 172.88 pieds sur le boulevard Pierrefonds, 129 pieds plus ou moins au sud-ouest et 117 pieds au nord-ouest; contenant en superficie 9 764 pieds carrés, mesure anglaise.				
2) De figure trapézoïdale, bornée en front au sud-ouest par le boulevard Pierrefonds (lot 184-1), au nord-est par le cadastre officiel du Village de Ste-Geneviève, au sud-est par les lots 184-16 à 184-25 inclusivement et au sud-ouest par une partie du lot 185.				
Mesurant 120 pieds de profondeur perpendiculaire par des largeurs de 369.33 pieds au nord-ouest et 602.02 pieds au sud-est; contenant en superficie 58 281 pieds carrés, mesure anglaise.				
7276	187	P58	Rita Dufresne	Lot vacant
PARTIE 187-58				
Bornée au nord-est par le lot 187-57, au sud-est par une partie du lot 187-58, au sud-ouest par une partie du lot 187-58, au nord-ouest par une partie du lot 187-51.				
Mesurant 25 pieds de largeur sur toute la profondeur dudit lot.				
7566	194	176	Les Entreprises de Construction	Lot vacant
			Mastrobac Inc.	
7823	195	41	Jean Tisseur	6011 Noël
	195	P42		
PARTIE 195-42				
Bornée en front par le lot 195-52 (rue), en arrière par la partie correspondante du lot 195-33, d'un côté vers le nord-ouest par le lot 195-41 et de l'autre côté vers le sud-ouest par le résidu ou la moitié sud-ouest de ce même lot 195-42.				
Mesurant 20 pieds de largeur d'ur 90 pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins.				
7937	P200		Jolub Construction Ltd.	18290 Gouin
PARTIE 200				
Bornée en avant vers le nord-ouest par le chemin public appelé boulevard Gouin ouest, d'un côté vers le sud-ouest par la partie correspondante du lot 201, en arrière vers le sud-est et d'un côté vers le nord-est par le résidu du lot 200.				
Mesurant 67 pieds de largeur en avant mesurés sur ledit chemin public et 46 pieds de largeur en arrière sur 83 pieds de profondeur sans sa ligne sud-ouest le long du lot de terre originaire 201 et représentant 72 pieds de profondeur dans sa ligne nord-est, plus ou moins mesure anglaise.				
7984	P201		Jolub Construction Ltd.	Lot vacant
PARTIES 201				
A) Bornée au nord-est par une partie du lot 200, au sud-est et au sud par le lot 201-24, au sud-ouest par une partie du lot 20-21 (boulevard Châteaufort Pierrefonds) et au nord-ouest par le lot 201-23 (boulevard Pierrefonds).				
Mesurant 489.26 pieds dans sa ligne nord-est, 27.14 pieds dans sa ligne sud-est, 31.42 pieds le long d'une courbe de 20 pieds de rayon dans sa ligne sud, 91.48 pieds dans sa ligne sud-ouest, 262.65 pieds le long d'une courbe de 635.52 pieds de rayon dans une autre ligne sud-ouest, 150 pieds dans une autre ligne sud-ouest et 141.83 pieds dans sa ligne nord-ouest; contenant en superficie 59 197 pieds carrés.				
B) Bornée au nord-est par une partie du lot 200, au sud-ouest par rayon dans sa ligne ouest; contenant en superficie 288 pieds carrés.				
Mesurant 44.96 pieds dans sa ligne nord-est, 21.25 pieds dans sa ligne sud-ouest, 29.5 pieds le long d'une courbe de 20 pieds de rayon dans sa ligne ouest; contenant en superficie 288 pieds carrés.				
11433	359	14	Jean M. Caduc (Mme)	11925 Pavillon
11454	359	P1		
11455	137	15	Guarantee Investment & Mortgage Ltd.	Lot vacant
			Centron Venture Corp.	
			& Stanco Investments Ltd.	
11485	P197		Mindy Investment Corp.	Lot vacant
			Trent Investments Ltd.	
PARTIE 197				
Bornée au nord-est par une partie du lot 196, au sud-est par une autre partie du lot 197, au nord-est par une autre partie du lot 197, au				

nord-ouest par une autre partie du lot 197, au nord-est par une partie du lot 196, et les lots 196-108, 196-109, 196-110, 196-111, 196-114 étant des rues, et les lots 196-234, 196-245 à 196-249, au sud-est par une partie du lot 153 (Paroisse de Pointe-Clara, Municipalité de la Ville de Kirkland), au sud-ouest par une partie du lot 198 et au nord-ouest par une autre partie du lot 197 (boul. Pierrefonds).					
Mesurant 237.22 pieds, 923.88 pieds, 219.86 pieds vers le nord-est, 310.00 pieds vers le sud-est, 309.56 pieds vers le nord-est, 312.36 pieds vers le nord-ouest, 346.34 pieds, 294.73 pieds, 220.93 pieds, 317.96 pieds, 462.13 pieds, 166.90 pieds vers le nord-est, 600.80 pieds vers le sud-est, 1,441.61 pieds, 972.48 pieds, 1,199.12 pieds vers le sud-ouest, 243.06 pieds, 581.77 pieds vers le nord-ouest; contenant en superficie 1 984,678 pieds carrés.					
181	92	Ben Aryeh Investment Corp.		Lot vacant	
182	113	Model Properties Corp. & Aiel Holdings Inc.			
181	93	Ben Aryeh Investment Corp.		Lot vacant	
182	112	Model Properties Corp. & Aiel Holdings Inc.			
181	94	Ben Aryeh Investment Corp.		Lot vacant	
182	111	Model Properties Corp. & Aiel Holdings Inc.			
182	114	Ben Aryeh Investment Corp. & Aiel Holdings Inc.		Lot vacant	
		Model Properties Corp. & Aiel Holdings Inc.			
182	116	Ben Aryeh Investment Corp. & Aiel Holdings Inc.		Lot vacant	
		Model Properties Corp. & Aiel Holdings Inc.			
182	117	Ben Aryeh Investment Corp. & Aiel Holdings Inc.		Lot vacant	
		Model Properties Corp. & Aiel Holdings Inc.			
182	118	Ben Aryeh Investment Corp. & Aiel Holdings Inc.		Lot vacant	
		Model Properties Corp. & Aiel Holdings Inc.			
182	120	Ben Aryeh Investment Corp. & Aiel Holdings Inc.		Lot vacant	
183	7	Model Properties Corp. & Aiel Holdings Inc.			
182	125	Ben Aryeh Investment Corp. & Aiel Holdings Inc.		Lot vacant	
183	5	Ben Aryeh Investment Corp. & Aiel Holdings Inc.		Lot vacant	
		Model Properties Corp. & Aiel Holdings Inc.			
183	6	Ben Aryeh Investment Corp. & Aiel Holdings Inc.		Lot vacant	
		Model Properties Corp. & Aiel Holdings Inc.			
184	80	Erich Desenfants & Augusta Desenfants		Lot vacant	
184	88	Roland Poll		Lot vacant	
184	112	Norbert Desenfants & Maria Kremer Desenfants		Lot vacant	
232	51	Gurcharan Singh Gill		Lot vacant	
90	3	Succession Armand Lalande		12680 Gouin	
		Jean Lalande			
179	289	Ben Aryeh Investment Corp. & Aiel Holdings Inc.		Lot vacant	
		Model Properties Corp. & Aiel Holdings Inc.			
179	302	Ben Aryeh Investment Corp. & Aiel Holdings Inc.		Lot vacant	
		Model Properties Corp. & Aiel Holdings Inc.			
179	315	Ben Aryeh Investment Corp. & Aiel Holdings Inc.		Lot vacant	
179	316	Model Properties Corp. & Aiel Holdings Inc.			
179	334	Ben Aryeh Investment Corp. & Aiel Holdings Inc.		Lot vacant	
		Model Properties Corp. & Aiel Holdings Inc.			
179	346	Ben Aryeh Investment Corp. & Aiel Holdings Inc.		Lot vacant	
		Model Properties Corp. & Aiel Holdings Inc.			
80	153	Ben Aryeh Investment Corp. & Aiel Holdings Inc.		Lot vacant	
81	159	Aiel Holdings Inc. & Gepner Realities Inc.		Lot vacant	
80	155	Ben Aryeh Investment Corp. & Aiel Holdings Inc.		Lot vacant	
		Model Properties Corp. & Aiel Holdings Inc.			
80	159	Gepner Realities Inc. & Aiel Holdings Inc.		Lot vacant	
81	156	Ben Aryeh Investment Corp. & Aiel Holdings Inc.		Lot vacant	
81	162	Ben Aryeh Investment Corp. & Aiel Holdings Inc.		Lot vacant	
		Model Properties Corp. & Aiel Holdings Inc.			
200		Jobut Construction Ltd.		Lot vacant	

PARTIE 200

1) **Bornée** vers le nord-est par une autre partie du lot 200, vers le sud par les lots 200-112, 200-111, vers l'ouest par une autre partie du lot 200 (réserve), vers le nord par le lot 358 (boulevard Gouin ouest).

Mesurant 116,11 pieds dans sa ligne nord-est, 59,38 pieds dans sa ligne sud, 14,52 pieds dans sa ligne ouest, 45,25 pieds dans sa ligne nord-ouest; **contenant** en superficie 6 021 pieds carrés.

2) **Bornée** vers l'est par une autre partie du lot 200 (réserve), vers le sud par les lots 200-109, 200-110, vers le sud-ouest par une partie du lot 201, vers le nord-ouest et vers l'ouest par une autre partie du lot 200 (réserve), vers le nord par le lot 358 (boulevard Gouin ouest).

Mesurant 114,3 pieds dans sa ligne est, 83,9 pieds dans sa ligne sud, 27,6 pieds dans une ligne sud-ouest, 9,76 pieds dans une autre ligne sud-ouest, 50,22 pieds dans sa ligne nord-ouest, 72 pieds dans sa ligne ouest, 36,12 pieds dans sa ligne nord; **contenant** en superficie 6 253 pieds carrés.

3) **Bornée** vers le nord-est par une autre partie du lot 200, vers le sud-est par le lot 200-104 (rue), vers le sud-ouest par la partie du lot 201, vers le nord-ouest par le lot 200-105 (rue).

Mesurant 446,43 pieds dans sa ligne nord-est, 212,97 une ligne d'une courbe de 515,30 pieds de rayon dans une ligne sud-est, 1,74 pied dans une autre ligne sud-est, 489,26 pieds dans sa ligne sud-ouest, 208,18 pieds dans sa ligne nord-ouest; **contenant** en superficie 95 891 pieds carrés.

4) **Bornée** vers le nord-est par une autre partie du lot 200, vers le sud-est et vers le sud par le lot 200-102 (rue), vers le nord-ouest par le lot 200-103 (rue) et une partie du lot 201, vers le sud-ouest par le lot 200-104 (rue).

Mesurant 285,85 pieds dans sa ligne nord-est, 80 pieds dans sa ligne sud-est, 31,22 pieds le long d'une courbe de 20 pieds de rayon dans sa ligne sud, 455,25 pieds dans une ligne sud-ouest, 328,78 pieds le long d'une courbe de 759,52 pieds de rayon dans une autre ligne sud-ouest, 44,96 pieds dans une autre ligne sud-ouest, 1,92 pied dans une ligne nord-ouest le long d'une courbe de 20 pieds de rayon, 28,88 pieds dans une autre ligne nord-ouest, 185,69 pieds le long d'une courbe de 449,30 pieds de rayon dans une autre ligne nord-ouest; **contenant** en superficie 120 640 pieds carrés.

5) **Bornée** vers le nord-est par une autre partie du lot 200, vers le sud-est et vers le sud par le lot 200-101 (rue), vers le sud-ouest par le lot 200-103 (rue), vers l'ouest et vers le nord-ouest par le lot 200-103 (rue), vers l'ouest et vers le nord-ouest par le lot 200-102 (rue).

Mesurant 200 pieds dans sa ligne nord-est, 80 pieds dans sa ligne sud-est, 31,42 pieds le long d'une courbe de 20 pieds de rayon dans sa ligne sud, 160 pieds dans sa ligne sud-ouest, 31,42 pieds le long d'une courbe de 20 pieds de rayon dans sa ligne ouest, 80 pieds dans sa ligne nord-ouest; **contenant** en superficie 19 828 pieds carrés.

6) **Bornée** vers le nord-est par une autre partie du lot 200 et par le lot 200-103 (rue), vers le sud-est par la ligne de division entre le cadastre de la Paroisse de Pointe-Clara et le cadastre de la Paroisse de Sainte-Genève, vers le sud-ouest par une partie du lot 201 et le lot 200-103 (rue), vers le nord-ouest par les lots 2-00-103 (rue), 200-101 (rue), vers l'ouest par le lot 200-101 (rue).

Mesurant 1 465,13 pieds dans une ligne nord-est, 276,36 pieds dans sa ligne sud-est, 2 547,5 pieds dans une ligne sud-ouest, 205,27 pieds le long d'une courbe de 715,52 pieds de rayon dans une autre ligne nord-est, 1 722,41 pieds dans une autre ligne nord-est, 80 pieds dans une ligne nord-ouest, 91,16 pieds dans une autre ligne sud-ouest, 31,42 pieds le long d'une courbe de 20 pieds de rayon dans sa ligne ouest, 80 pieds dans une autre ligne nord-ouest; **contenant** en superficie 280 887 pieds carrés.

2002 Jobut Construction Ltd. Lot vacant

PARTIE 202

Bornée vers le nord-est par une autre partie du lot 202, vers le sud-est par une autre partie du lot 202 et la ligne de division entre le cadastre de la Paroisse de Pointe-Clara et le cadastre de la Paroisse de Sainte-Genève, vers le sud-ouest par une partie du lot 203, vers le nord-ouest par une autre partie du lot 202.

Le remaniement ministériel à Québec

Les gens d'affaires sont satisfaits

par Maurice Girard
de la Presse Canadienne

Le monde des affaires a réagi dans l'ensemble avec une satisfaction non dissimulée au remaniement ministériel annoncé hier matin par le premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

Tous les intervenants interrogés par La Presse Canadienne ont souligné avec satisfaction le départ de M. Pierre Marois du ministère du Travail et le maintien dans ses fonctions de M. Rodrigue Bi-

ron à l'Industrie, Commerce et Tourisme.

Le président du Board of Trade, M. Robert Harrison, a résumé de façon non équivoque le sentiment de la communauté des affaires face au changement apporté par M. Lévesque: «Pour faire un blague, je dirais qu'il n'y a plus de gauche socialiste au Travail et qu'on est plus logique face à la réalité économique».

M. Harrison est «très heureux» du départ de M. Marois. «Ces changements vont dans

le sens des plaintes formulées au cours des derniers mois auprès du premier ministre à l'endroit de M. Marois», qui sera remplacé au travail par M. Raynald Fréchette.

Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) se réjouit de la confirmation dans ses fonctions du ministre de l'Industrie et du Commerce et de l'arrivée de nouveaux venus au cabinet.

M. Serge Saucier, de la Chambre de commerce de Montréal, voit le remaniement d'une façon «favorable».

Il est satisfait que MM. Biron et Yves Duhaime (Énergie et Ressources) conservent leur poste puisque des changements importants sont en cours. Il attend de voir si M. Fréchette réussira à modifier certaines orientations à la révision du Code du travail.

Presque tous les hommes d'affaires rejoints au téléphone ont félicité M. Lévesque d'avoir aboli les ministères d'État et d'avoir nommé M. Bernard Landry ministre délégué au Commerce extérieur.

Ce sera «un bon ambassadeur», a dit le président du Conseil des gens d'affaires du Québec, M. Pierre Tremblay. «Nous proposons la création de ce poste depuis des années», ajoute le président du Board of Trade.

Son collègue de la Chambre de commerce de Montréal, M. Saucier, trouve qu'il est «un homme articulé» qui pourra faire ses preuves dans ses nouvelles fonctions.

M. Harrison, du Board of Trade, trouve tout aussi louable la décision de M. Lévesque de concentrer dans les seules mains de M. Jacques Parizeau le portefeuille des Finances et la présidence du comité du Développement économique: «On a probablement écouté New York».

Mais l'ex-premier ministre Robert Bourassa voit d'un autre oeil cet accroissement des pouvoirs de M. Parizeau. «M. Parizeau reçoit une récompense alors qu'il aurait dû voir ses responsabilités diminuées parce qu'il a porté le déficit du Québec à un niveau record».

Pour l'ex-chef libéral, aspirant possible à la succession de M. Claude Ryan à la tête des libéraux provinciaux, c'est un remaniement «frileux et timide», qui dénote une «pénurie d'hommes forts» parce que plusieurs ministres considérés comme des piliers (MM. Marc-André Bedard à la Justice et Jacques Parizeau aux Finances) sont toujours en place après six ans.

Dans le milieu des affaires, seule la Chambre de commerce du Québec a exprimé une certaine réserve devant les changements apportés à la composition du cabinet par M. Lévesque. «Ces changements ne traduisent pas nécessairement une nouvelle orientation politique et le conseil des ministres reste de tendance interventionniste si on se fit aux gens en poste», a déclaré le vice-président Jean-Paul Létourneau.

Tout en espérant une reprise du dialogue de l'État québécois avec le monde des affaires, il déplore l'absence d'engagements nouveaux dans le domaine économique de la part de M. Lévesque «pour relancer l'économie et alléger le fardeau de l'État».



Déjeuner-causerie
le lundi
13 septembre 1982
à midi

au grand salon de
l'Hôtel Meridien
de Montréal



Conférencier invité d'honneur:
• Monsieur Claude JULIEN
Rédacteur en Chef du
Monde Diplomatique,
dont l'exposé à l'issue du
déjeuner portera sur: «Le
Canada, dernière chance
de l'Europe».

Reservations:
866-2797

Serge Saucier craint les effets d'une relance du débat linguistique au Québec

par André Bouthillier

Le jugement Deschênes sur la loi 101 rendu mercredi risque d'anéantir tous les efforts qui ont été déployés depuis quelques années pour créer un climat de paix dans le monde des affaires de Montréal.

C'est du moins ce qu'a déclaré hier au DEVOIR le président de la Chambre de commerce du district de Montréal, M. Serge Saucier, tout en précisant que sa réaction était partagée entre deux sentiments.

«Je suis heureux, a-t-il dit, car la communauté des affai-

res de la métropole va peut-être reprendre le goût du Québec. Et les effets seront bien sur bénéfiques pour notre économie. Mais, en même temps, je crains que la décision du juge en chef de la Cour supérieure ne fasse ressortir de vieilles querelles que nous avons réussi à enterrer. Vu sous cet angle, le jugement me déplaît».

Selon M. Saucier, qui quitte la présidence de la Chambre la semaine prochaine, certains vont en profiter pour relancer le débat de la langue au Québec, même si le jugement de M. Jules Deschênes ne porte

que sur la langue d'enseignement. «Il faut se rappeler ce que les seuls propos de M. Ted Tilden avaient suscité comme réactions l'hiver dernier. J'espère que les positions entre francophones et anglophones ne se durciront pas. Nous avons assez perdu de temps à parler de constitution et de langue. Les problèmes de l'heure sont d'ordre économique», a-t-il conclu.

Pour sa part, le vice-président du Conseil du patronat du Québec, M. Ghislain Dufour, estime que le jugement Deschênes lève un obstacle à la venue de travailleurs

et de cadres canadiens qualifiés au Québec. «Voilà déjà six ans que nous favorisons la «clause Canada» à la «clause Québec». En permettant aux Canadiens des autres provinces de fréquenter l'école anglaise, nous aurons un problème de moins à régler pour relever l'économie du Québec», a-t-il expliqué.

Cette opinion est partagée par le vice-président de la Chambre de commerce du Québec, M. Jean-Paul Létourneau. «Il reste maintenant à assouplir les politiques fiscales du gouvernement Lévesque», a-t-il ajouté.

Selon André Galipeault, vice-président de Texaco

Les nuages se dissipent au-dessus de l'industrie pétrolière canadienne

par André Bouthillier

Pour l'industrie pétrolière et gazière du Canada, le pire est passé, a affirmé hier le vice-président de Texaco Canada, M. André Galipeault.

S'adressant aux membres du Cercle finance et placement du Québec, M. Galipeault a indiqué que le rendement financier des secteurs de l'exploration et de l'exploitation montrait des signes encourageants d'amélioration. «Les progrès enregistrés se traduiront même par une reprise des activités de forage dès cet hiver», a-t-il dit.

Malgré son optimisme, le vice-président francophone a catégoriquement refusé de dévoiler les projets de Texaco concernant sa raffinerie de Montréal-Est, dont la capacité

de 74.500 barils par jour est utilisée à environ 70%. Dernièrement, BP Canada a annoncé la fermeture de ses installations de raffinage de Montréal, ce qui va entraîner la mise à pied de 200 personnes. Selon une enquête effectuée par l'hebdomadaire financier *Financial Times*, la décision de BP fait partie d'un programme de rationalisation amorcé par toutes les firmes pétrolières. «D'autres raffineries fermeront prochainement», conclut l'article. M. Galipeault n'a pas voulu engager une discussion à ce sujet.

Selon lui, la décision des gouvernements du Canada, de l'Alberta et de la Saskatchewan de modifier les régimes de redevances et d'imposition des compagnies pétrolières va permettre à ces dernières d'a-

méliorer leur marge d'autofinancement. Au total, les modifications annoncées depuis le printemps vont gonfler la marge d'autofinancement des compagnies de \$4.4 milliards.

«En adoptant ces mesures, de dire M. Galipeault, les gouvernements ont reconnu que la situation n'est plus la même et que l'industrie a été trop durement affectée par le Programme national énergétique, adopté l'automne dernier, et par les accords avec les provinces productrices qui l'ont suivi...»

D'autre part, les perspectives sont plus encourageantes dans le dossier du gaz puisque l'Office national de l'énergie envisage sérieusement d'approuver de nouvelles exportations d'ici la fin de l'année et qu'un nouveau tronçon du pi-

peine vers les États-Unis est en fonction depuis le 1er septembre. «Les nouveaux volumes de gaz livrés apporteront d'importants revenus aux producteurs canadiens», a-t-il expliqué.

Cependant le gouvernement fédéral devra encourager l'exploration et l'exploitation des réserves pétrolières du pays pour que le ciel soit sans nuage. «Nous combions actuellement environ 20% de nos besoins en pétrole par des importations. Cette proportion ira en s'accroissant au cours des prochaines années, à mesure que diminuera notre production dans l'Ouest canadien. Il faut poursuivre l'exploration. Il est absurde d'importer du pétrole dont nous pourrions nous passer», a-t-il affirmé.

M. Galipeault a conclu son discours en tentant de ridiculiser les politiques énergétiques du gouvernement fédéral. «Le Programme énergétique national donne l'exemple du tort que peut causer un gouvernement qui décide d'intervenir directement sans consulter le secteur privé. Aujourd'hui, après avoir été encouragé par Ottawa à emprunter et à acquérir des avoirs étrangers les entreprises sont lourdement endettées», a-t-il constaté.

Obligations d'épargne: Ottawa ne veut pas se compromettre

OTTAWA (PC) — Ce n'est qu'au début du mois d'octobre que le gouvernement fédéral annoncera les conditions concernant l'émission d'obligations d'épargne du Canada pour l'année 1982-83, a déclaré hier M. Allan MacEachen, ministre des Finances du Canada.

Le ministre a ajouté que le taux de l'émission 1981-82 (qui est de 19.5% jusqu'à fin octobre 1982) sera annoncé au

même moment. Ainsi que le gouvernement l'avait promis l'an dernier, ce taux ne pourra être inférieur à 10.5%, a ajouté le ministre.

D'habitude, c'est en septembre que le gouvernement fédéral annonce les conditions de la nouvelle émission qu'il met en vente au mois d'octobre. Or, l'an dernier, les taux d'intérêt avaient sensiblement baissé sur le marché après que le gouvernement eût annoncé

un rendement de 19.5%.

Les milieux financiers avaient alors reproché à Ottawa d'avoir mal interprété le marché en offrant des conditions aussi généreuses. Ils avaient estimé que cette décision du gouvernement fédéral avait aggravé le coût du service de la dette d'Ottawa, détourné des fonds des institutions financières et incité le public à épargner au moment où les dépenses de consommation étaient en baisse en raison de la récession.

Le printemps dernier, M. MacEachen a même révélé qu'il avait envisagé de réduire le taux de rendement des obligations d'épargne du Canada 1981-82, qui venait d'être annoncé, mais il s'en était gardé, pareil geste n'ayant pas de précédent.

En réduisant les délais entre l'annonce des conditions de vente des nouvelles obligations d'épargne du Canada (1982-83) et leur mise en vente, le gouvernement espère éviter la réédition de ce qui s'est passé l'an dernier.



AMÉLIORER
LA QUALITÉ
DE NOTRE
ENVIRONNEMENT

CA PRESSE!

Les clubs 4H
du Québec

Obtenez jusqu'à

\$3000.

pour vos rénovations
tout en confiant ces
travaux à un
entrepreneur.

Consultez votre
agent local
de la S.C.H.L.

LAVAL: 983-9300
MONTRÉAL: 374-7550
LONGUEUIL: 670-4600

Société canadienne
d'hypothèques et de logement
L'honorable Paul Cosgrove
ministre

Canada Mortgage
and Housing Corporation

Canada

La diminution du taux d'escompte se poursuit

OTTAWA (PC) — La Banque du Canada a imperceptiblement abaissé son taux d'escompte, hier, le ramenant de 13.74% à 13.69%, ce qui laisse présager que les taux commerciaux des banques à charte vont demeurer inchangés au moins jusqu'à jeudi prochain.

Les taux d'intérêt sont actuellement à leur plus bas niveau des deux dernières années et les observateurs prévoient que les taux d'intérêt d'inflation devraient continuer à fléchir au cours de la prochaine année.

Après avoir atteint le plafond de 16.59% en juin, le taux d'escompte a cédé près de 3% depuis.

La Banque centrale fixe chaque semaine son taux d'escompte à 0.25% de plus que le rendement des bons du trésor à 90 jours.

Le taux privilégié des banques à charte se situe actuellement à 15.5%. Fin juin, il était grimpé à 18.25%. Les taux hypothécaires commencent actuellement à 17% et le taux des prêts à la consommation à 18%.

La baisse des taux au Canada s'explique par celle en vigueur aux États-Unis. Cette semaine, M. Rowland Frazee, président directeur général de la Banque Royale du Canada, a déclaré que les taux d'intérêt et le taux d'inflation allaient s'inscrire en baisse au cours de l'année qui vient.

Selon M. Frazee, les taux vont continuer de baisser aux États-Unis, du fait de la baisse de la demande de crédit provoquée par la récession et de la politique monétaire moins rigide suivie par Washington.

Etant donné ce qui se passe chez nos voisins du sud et une atténuation de l'inflation

au Canada par suite du programme de restrictions des prix et des salaires préconisé par Ottawa, le taux d'intérêt privilégié va chuter à 12% d'ici un an, dit-il.

Pour Mme Elizabeth Ruddick, économiste chez Informetrica Ltd. d'Ottawa, la baisse des taux d'ici un an sera moins importante, et ceci à condition qu'il n'y ait pas une nouvelle poussée inflationniste et que les États-Unis ne resserrent pas à nouveau leur politique monétaire. Elle doute, toutefois, que les États-Unis reviennent à une politique monétariste plus stricte.

Sur le plan de l'investissement la situation est si délicate qu'une remontée des taux d'intérêt compromettrait les chances d'une relance économique, dit-elle.

Quoi qu'il en soit, deux institutions financières montréalaises ont annoncé hier un abaissement des taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires et sur les dépôts à terme. Le Trust Général du Canada a baissé son taux hypothécaire à 17%, généralisé aux hypothèques d'un à cinq ans.

L'intérêt consenti sur les dépôts à terme est ramené à 14%, payable une fois l'an sur des dépôts d'un à cinq ans.

Le Crédit Foncier, de son côté, réduit de 0.25% le taux sur certains de ses prêts hypothécaires. Le nouveau taux s'établit à 17.25% pour deux ans, avec un maximum de 18% pour trois ans.

L'intérêt versé sur les dépôts à terme d'un an passe de 14.25 à 14%, tandis que les autres taux demeurent inchangés, variant entre 13.625% pour deux et quatre ans et 13.875% pour cinq ans.

Une propriété vous attend...

Notre rubrique

«Une propriété vous attend...» est conçue spécialement pour la vente et l'achat de propriétés, condominiums ou autres immeubles de 100,000 \$ et plus. Vous la trouverez dans ces pages tous les vendredis.

publicité
NORMAN BERGERON
844-3361

Ville
Saint-Laurent

3 DUPLEX

hypothèque 13½%

abri fiscal — classe 31
622-8282
ou
336-8245



IMMEUBLES
Ste-Adèle INC.
COURTIERS

LAURENTIDES

Presqu'île boisée, 230 acres, possibilité subdiviser en 70 terrains (sur le bord de l'eau) d'environ 100,000 pieds carrés chacun. Prix: 275,000 \$, conditions à discuter.

Immeubles Ste-Adèle Inc. Courtiers
1-229-2525

le Permanent

ALTERNATIVE DU QUÉBEC

OUTREMONT

Dunlop-Kelvin, 14 pièces, cottage, 5 chambres, 3 foyers, double lot, immense terrasse, piscine. Extra.
DONEFF 735-2761.

CHOMEDEY

Classe 31, quadruplex, prêt 15%, neuf, près tous services, rue Alton Goldbloom. H. LEGAULT 681-6491.

LE PERMANENT, COURTIER

MAISON VEDETTE
MONT ST-HILAIRE

Dans boisé, canadienne de prestige 4 ch., salle à manger, cuisine planifiée, 3 salles de bain, 2 foyers, chauff. élec. Un bijou.

Lise Dufresne, 467-1211 — 467-6576

TRUST GÉNÉRAL INC.
Courtiers

BROSSARD

Hypothèque

15¾%

2 ANS

OU OPTION

REMBOURSEMENT

5 ANS

Choix de 3 luxueux modèles dans quartier prestigieux

Prix très compétitifs

Les Trésoreries Alay Ltée

Maison témoin au 575, rue Straus

BROSSARD
465-3603

Le prolongement du gazoduc au Québec

Le gouvernement fédéral s'entend avec Gaz Inter-Cité...

par
Marie-Agnès Thellier

Le gaz naturel arrivera aux portes des principales villes de la Mauricie et de l'Estrie en 1983, du Saguenay-Lac-Saint-Jean en 1984 et du Centre du Québec en 1985 si le gouvernement québécois approuve rapidement l'entente de principe annoncée hier entre le gouvernement fédéral et le conseil d'administration de la

compagnie Gaz Inter-Cité Québec (GICQ).

Rendant publiques hier matin à Montréal certaines modalités de cette entente, le ministre de l'Énergie des Mines et des Ressources du Canada, M. Marc Lalonde, a exigé un accord de Québec dans les jours qui viennent, avant le 15 septembre, pour que le calendrier des travaux soit respecté.

Un fonds de \$500 millions

sera utilisé pour financer l'ingénierie, la construction et l'entretien pendant cinq ans de ces gazoducs. Alors qu'on n'aura dépensé qu'une quinzaine de millions cette année pour que Trois-Rivières soit desservi dès la fin de 1982, les travaux coûteront de \$150 à \$175 millions en 1983, \$250 millions en 1984 et de \$75 à \$100 millions en 1985.

«Nous espérons pouvoir vous annoncer un accord défi-

nitif, mais Gaz Inter-Cité Québec a dû retarder sa décision définitive pour consulter ses actionnaires», a déclaré M. Lalonde. Le gouvernement du Québec contrôle GICQ par le biais de Soquip (49%) et de la Caisse de dépôt et placement du Québec (2%), tandis que Inter City Gas Corporation, de Winnipeg, conserve 49% des actions.

La construction de ces nouveaux tronçons du gazoduc créera 6.000 emplois en trois ans, c'est-à-dire environ 2.000 emplois par an.

M. Lalonde a aussi rappelé au gouvernement du Québec sa promesse d'abandonner la taxe de vente de 9% sur le gaz naturel.

M. Lalonde a convoqué mercredi en fin d'après-midi cette conférence de presse, qui a eu lieu à 9 h, moins de deux heures avant la présentation du nouveau conseil des ministres du Québec. «Je n'ai su que vers minuit que l'accord de principe n'avait pu être concrétisé. Je n'ai pas voulu réveiller les journalistes pour annuler la conférence de presse», a déclaré M. Lalonde.

Selon le ministre, le gazoduc pourrait arriver à Shawinigan, Grand-Mère, Farnham, Magog, Granby, Sherbrooke et Waterloo en 1983, à La Tuque, Desbiens, Alma, Jonquière, Châteauguay, La Baie en 1984 et à Drummondville, Asbestos,

Bromptonville ainsi que dans les zones industrielles de Bécancour et de Québec-est en 1985.

Interrogé par LE DEVOIR sur le délai prévu pour la desserte du parc industriel de Bécancour, M. Lalonde a déclaré que les distributeurs ont donné priorité aux liaisons leur assurant le maximum de marché au coût minimum. Il a signalé aussi que le problème technique de la traversée du fleuve par le gazoduc n'avait pas encore été résolu. «Si on annonce trois grandes usines à Bécancour et que GICQ veut revoir le plan, nous y sommes prêts», a-t-il ajouté.

Quant à la desserte du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspé-

sie, ce n'est qu'après l'estimation définitive des réserves de gaz de l'île de Sable en Nouvelle-Écosse que se tiendront des audiences de l'Office national de l'énergie, chargé de trancher entre le projet de TransCanada Pipelines amenant le gaz de l'ouest et un autre projet amenant le gaz de l'île de Sable.

M. Lalonde n'a cependant pas exclu que, en tant que distributeur local, GICQ finance la distribution dans les régions de Charlevoix ou de la Beauce à même ses revenus, mais avec la possibilité de recourir aux subventions d'expansion des systèmes de distribution, si le coût marginal est trop élevé.



Hubert Lavigne

CIMENTS CANADA LA-FARGE Ltée annonce la nomination de Hubert Lavigne au poste de vice-président et directeur général pour la région du Québec. M. Lavigne remplissait auparavant les fonctions de directeur général, division Ciment, région du Québec. Il remplira ses fonctions à Montréal.

...mais Yves Duhaime n'a pas encore dit oui

Le ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec, M. Yves Duhaime, ne semble pas prêt à accepter toutes les modalités de réalisation des travaux de construction du gazoduc présentés hier matin par son homologue fédéral, M. Marc Lalonde, qu'il accuse de négocier à coups d'ultimatum.

«M. Duhaime a reçu hier après-midi un document

d'une trentaine de pages qui est un compte-rendu de l'état actuel de la négociation. Mais à première vue, nous ne pouvons pas être d'accord avec certaines modalités prévues», estime l'attaché de presse de M. Duhaime, M. Rock Brisson, interrogé par LE DEVOIR.

Le cabinet de M. Duhaime n'a pas encore eu le temps

d'examiner en détail le document, mais déjà plusieurs points semblent inacceptables au Québec. La somme de \$500 millions est basée sur une estimation des coûts datant de 1979 et le Québec ne veut pas être obligé de financer les dépassements de coûts prévisibles. Le Conseil du trésor fédéral ne donnera son accord aux travaux que tranche par tranche, ce qui prolongera l'incertitude. D'autres points touchent des modalités de construction.

On se demandait hier à Québec si, par sa conférence de presse prématurée, M. Lalonde ne voulait pas mettre fin unilatéralement aux négociations entamées il y a deux mois.

(M. A.-T.)

au jour le jour

■ Fusion historique

Occidental Petroleum a officiellement acquis Cities Service au coût de \$4,2 milliards US, hier soir à minuit. Il s'agit de la plus grosse fusion de deux sociétés pétrolières américaines. Quelques heures avant l'échéance d'hier, Occidental, le numéro 13 du pétrole aux États-Unis, avait obtenu près de 98% des actions de Cities Service, classée 20e. Ensemble, les deux sociétés formeront la 12e plus importante pétrolière américaine, avec un chiffre d'affaires de \$23 milliards US en 1981-82.

■ Pas de sauna...

Contrairement à ce que nous affirmions hier, le programme de rénovation domiciliaire de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ne rembourse pas les dépenses d'installation d'un sauna, d'une piscine ou d'appareils ménagers... Ce programme rembourse, jusqu'à concurrence de \$3.000, les frais de travaux d'améliorations courantes. Pour plus d'informations, on peut communiquer aux bureaux de la SCHL à Montréal (374-7550), Laval (663-9300) et Longueuil (670-4600).

■ Himac Motors aux E.-U.?

Himac Motors, le seul fabricant japonais de camions installé au Canada, menace de démenter aux États-Unis en raison du manque d'aide du gouvernement fédéral. La compagnie, dont l'usine canadienne est implantée en Colombie-Britannique, trouve injuste que le Canada ne lui ait pas encore accordé des privilèges douaniers. De plus, aucun gouvernement du pays ne lui a encore acheté un seul camion en sept ans de présence au Canada. L'usine de Himac à Coquitlam emploie 50 personnes et assemble 2.000 camions par année.

■ Les taux baissent

Plusieurs analystes estiment que les taux d'intérêt vont continuer à descendre au cours des prochains mois. Selon eux, le déclin de l'économie a réduit sensiblement les programmes d'emprunt des compagnies nord-américaines, rendant ainsi possible un relâchement du coût de l'argent. Hier, le Trust Général du Canada a diminué son taux hypothécaire d'un an de 17,5 à 17%, le Crédit Foncier a baissé le sien de 17,75 à 17,50%. Le taux de base des prêts en dollars américains de la Banque Nationale passera de 14,5 à 14%, lundi.

■ En raccourci

Victimes de la baisse des ventes sur les marchés internationaux, les fabricants japonais d'appareils photographiques ont environ 2,5 millions d'unités en inventaires... La compagnie Imperial Oil a été accusée d'avoir refusé d'approvisionner une station-service indépendante de l'Ontario, qui ne vendait pas son essence assez cher. Le procès aura lieu le 24 septembre à Ottawa... La compagnie de transport Clarke, de Chicoutimi, a réussi à couper ses dépenses de \$2,5 millions cette année. Elle devra encore effectuer des coupures de \$500.000 pour retrouver un équilibre financier... Rencontre des membres du consortium bancaire de AEG-Telefunken mardi pour résoudre les énormes problèmes financiers de cette multinationale allemande de l'électronique... Les 16.000 salariés des usines Talbot (automobile) de Poissy, en France, sont en grève depuis lundi... Environ 9% du tonnage de la marine marchande mondiale est inutilisée en raison de la récession qui sévit... La société IBM a mis en garde le grand producteur américain de circuits intégrés, National Semiconductor Corp., contre les conséquences possibles de l'achat d'ordinateurs fabriqués par la société japonaise Hitachi.

André Bouthillier

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

AVOCAT(E)S

Sommes à la recherche de 3 avocat(e)s:

- L'un ayant expérience en droit de travail;
- Un autre ayant expérience en droit civil et matrimonial ainsi que devant les tribunaux;
- Un troisième désireux de prendre charge de notre secteur de recherche (pour 20 avocats).

Nous assurons la confidentialité de toute demande.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Me Gilles Coulombe ou Hubert Pépin
a/s Monty, Coulombe, Pépin, Fecteau,
Fournier, Gilbert, Landry & associés
234 Dufferin,
bureau 210
Sherbrooke, QC
J1H 4M2

HÉLÈNE DE CHAMPLAIN
VOUS PROPOSE SON
DÉJEUNER D'AFFAIRES
A PARTIR DE **6,95 \$**
DEMANDEZ LE SCAU DE L'AMITIÉ
ILE STE-HÉLÈNE
RES. 866-5226
BANQUETS. 866-5290
STATIONNEMENT GRATUIT

AVIS PUBLICS

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 août 1982 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à TRI-BRO PATISSERIE CACHER INC. — TRI-BRO KOSHER PASTRY INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 24e jour d'août 1982, sous le numéro 3286244. Ce 30e jour d'août 1982.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Prenez avis que Paquette Autos Inc., s'adresse à la Commission de Transport du Québec dans le but d'obtenir un permis saisonnier, catégorie économique pour le transport de passagers de St-Philippe, Brownsburg, Lachute, St-André et Mirabel, se rendant pour au bistro aux endroits suivants:
Lundi: La Chienne à Jacques, St-Jérôme
Mardi: Polyvalente Dumais, St-Antoine
Mercredi: St-Jérôme et Deux-Montagnes
Jeudi: Arina St-Eustache
Samedi: St-Jérôme

Toute personne intéressée peut introduire une opposition ou intervention dans les 5 jours suivant la deuxième parution de cet avis en s'adressant à la Commission de Transport du Québec, 505 est Sherbrooke, Montréal.
Première parution: 10 septembre 1982
Deuxième parution: 11 septembre 1982
Paquette Autos Inc.
291 Grande Côte
St-Eustache, Québec
J7P 1C6

Hydro-Québec

AVIS D'APPEL D'OFFRES
CPC. 21090.F
5 octobre 1982
7 STATIONS CLIMATOLOGIQUES
Garantie de soumission: 10 000 \$

Les conditions de l'appel d'offres sont définies dans un document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30, à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION ACHATS
7^e ÉTAGE
75, BOUL.
DORCHESTER OUEST
MONTREAL (QUÉBEC)
H2Z 1A4

Les soumissions seront reçues jusqu'à 10h30 (heure de Montréal), à la date indiquée ci-dessus. Pour être admis à soumissionner, il faut obtenir le document d'appel d'offres directement de l'endroit susmentionné.

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie égale au montant susmentionné ou à 10% au moins du grand total de leur soumission. La garantie pourra être sous la forme d'un chèque visé ou d'un cautionnement fourni par une compagnie d'assurances.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire, on peut communiquer avec la direction Achats à (514) 289-2525.

Le Directeur général, Approvisionnement
ROGER A. LABRIE

Voir aussi en page 8

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 août 1982 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES MODES PUZZLE INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 24e jour d'août 1982, sous le numéro 3286247. Ce 30e jour d'août 1982.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PRENEZ AVIS que JACOB ABRAMOVITCH, résident et domicilié au 131 Argyle Road dans la Municipalité de Kirkland, District de Montréal, ainsi que son fils, BRIAN ABRAMOVITCH de la même adresse, s'adressent au Ministère de la Justice, afin d'obtenir un certificat leur permettant de changer leurs noms en ceux de JACK BRAMLY et BRIAN BRAMLY, respectivement. Montréal, ce 23 août 1982.

Me Lorne H. Marchand, procureur du requérant.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que la Banque Royale du Canada, par acte daté du 25 août 1982, et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 30 août 1982, sous le numéro 3287385 a ré-assigné et re-transféré à les chemins magi inc/magi Chemicals Inc tous ses droits, titre et intérêt qu'elle avait sur les comptes recevables, cotés aux livres, créances et réclamations en vertu du contrat de vente, cession & transfert daté du 5 m 1982, et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3286540.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE MERCANTILE LTD/INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Maurice Lefebvre Inc. s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de donner le service suivant: Transport saisonnier — catégorie économique, en vertu du règlement 19, des articles 2.72.7 et 2.58.1.

Tout le personnel peut s'opposer à la présente demande dans les cinq jours de la deuxième publication en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

Maurice Lefebvre Inc., 6137 boul. Langelier, Montréal, P.Q. H1M 2B6
1ère parution: 10 septembre 1982
2e parution: 11 septembre 1982

AVIS

TRANSPORT GÉNÉRAL DE CRÉANCES
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 157-10 du code civil de la Province de Québec, que la Fime Mousseau et Fils Inc. 1007 De Lanaudière, Joliette, Québec dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Joliette a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Caisse populaire Desjardins de St-Pierre de Joliette, 179 sud, rue St-Pierre, Joliette, Québec à titre de garantie par acte portant la date du 16ème jour du mois de juin 1982 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Joliette le 7ème jour du mois de juillet 1982 sous le numéro 232331.

Daté à Joliette, ce 27ème jour du mois d'août 1982
La Caisse populaire Desjardins de St-Pierre de Joliette, 179 sud, rue St-Pierre, Joliette, P. Qué.
JEE 326
Jacques Lefebvre, directeur

Transports Canada Transport Canada

SOUSSION

Les soumissions cachetées, adressées au soussigné, 3e étage, Tour "A", Place de Ville, Ottawa, (Ontario), seront recevables jusqu'au 28 septembre 1982 à 15 heures, HAE et endossées du titre suivant:

Services d'entretien, surveillance et opération des chambres froides, Centre d'essais véhicules automobiles de Transports Canada, Blainville (Québec).

Les services consistent à fournir en entretien, en surveillance et en opération des systèmes mécaniques des chambres froides. Le marché de services débutera le ou aux environs du 12 octobre, 1982 pour une période de deux ans.

Une session d'information ainsi qu'une visite des lieux se tiendra à 10 heures en date du 16 septembre 1982. Les entrepreneurs intéressés sont priés de se rendre à l'entrée principale du Centre d'essais pour l'heure et date de cette visite.

Les documents relatifs à la soumission et tous renseignements seront disponibles du Chef, Division des contrats.

À fin d'être considérée, chaque soumission sera soumise sur les formulaires fournis par Transports Canada et comprendra la sécurité telle que spécifiée sur les documents du soumission.

La plus basse ou toute autre soumission ne sera nécessairement pas acceptée.

P.T. Brennae
Chef, Division des contrats
Services du matériel et des contrats
(613) (593-5311)

Canada

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA VILLE DE LAVAL



APPEL PUBLIC D'OFFRES

La Commission demande des offres pour la fourniture d'un: **SERVICE DE BALISAGE POUR LA VOIE RÉSERVÉE, BOULEVARD DES LAURENTIDES**

Durée du service: Un (1) an
Début du service: Octobre 1982, la date sera déterminée par la Commission.

Pour obtenir les cahiers des charges et les formules de soumission, s'adresser à M. Pierre Corbeil, au 2250, rue Francis-Hughes, Laval (Chomedey), de 8 heures 30 à 12 heures, et de 13 heures 30 à 16 heures 30.

Toute soumission doit être dactylographiée et présentée en quatre (4) exemplaires, sous enveloppe cachetée, et être accompagnée d'un chèque visé à l'ordre de la Commission, tiré sur une banque canadienne, ou tout autre organisme apte à émettre un chèque visé, ayant une succursale au Québec, pour un montant égal de 10% du montant total de la soumission, ou d'un cautionnement de soumission pour ce même montant accompagné d'une lettre de la compagnie émettrice attestant l'émission d'un cautionnement d'exécution du contrat dans l'hypothèse où le contrat serait accordé au soumissionnaire.

Pour être valablement reçues, les soumissions doivent se trouver physiquement entre les mains du secrétaire, au bureau de la Commission au 1215, boulevard Labelle, Laval (Chomedey), au plus tard à onze heures (11:00), le 21 septembre 1982.

Les soumissions seront ouvertes à 11 heures (11:00), le 21 septembre 1982, au siège social de la Commission, 1215 boulevard Labelle, Chomedey, Laval.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus favorable ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Rodrigue Chartrand
secrétaire

Aldo Nova, «rock star» américain de Montréal-Nord

par Nathalie Petrowski

Aldo Nova, fils d'ouvrier italien de Montréal-Nord, contemple une immense affiche de lui-même chez un disquaire de la rue Sainte-Catherine. Autour de lui, la foule hétéroclite de mélomanes, rockers, punks, mangeurs de disques et de cassettes, s'affaire sans même le remarquer. Il s'approche de l'affiche, reprend la même pose de profil, le torse bombé, le regard faussement intense. Peine perdue. Il achète un disque — peut-être le sien — et se dit que la caisse habituée à ce genre de choses va lui sauver la face.

Celle-ci lui remet la monnaie de sa pièce et passe au prochain client. Aldo Nova n'est pas très grand mais il est tout à coup très misérable.

Son disque — le premier, le seul, l'unique — enregistré en partie au studio Bobinason, puis remixé complètement à New York, s'est vendu à 800.000 exemplaires aux États-Unis et à 170.000 au Canada. Depuis six mois, il tourne à travers l'Amérique moyenne, dans les banlieues dorciées de la métallurgie, joue en lever de rideau pour tous les groupes possibles et imaginables: Hall and Oates, Cheap Trick, Triumph, Blue Oyster Cult ce

soir à l'Auditorium de Verdun. Trois de ses chansons, *Fantasy*, *Under the Gun* et *See the Light*, ne décollent plus des palmarès et pompent le cœur abruti des jeunes chômeurs du métal hurlant. Depuis six mois, l'argent — la grosse argent, précise-t-il — rentre comme jamais, sans que personne ne sache qui est cet inconnu au nom italien, sorti de nulle part.

L'inconnu est revenu en ville mais il habite à l'hôtel parce qu'après tout il est supposé ment ce qu'on appelle dans le bon jargon américain un «rock star». Sa famille. Quelle famille? «Je n'ai ja-

mais été un gars de famille», dit-il d'un ton impassible et impitoyable. «Il a fallu que je travaille, pour m'acheter ma première guitare, mes parents ne voulaient rien savoir. Mon père m'a toujours dit: dans la vie il n'y a rien de gratuit; si tu veux quelque chose, travaille pour.»

Dans le hall de l'hôtel, en jeans serrés, les biceps proéminents, les cheveux blonds fadasses coupés en étages, les yeux bleus cernés, Aldo Nova ressemble à un rocker montréalais comme mille autres. On imagine sa trans-am jackée à la porte de l'hôtel avec une sainte-vierge pendue au rétro-

viseur. Il parle vite et bas, marmonne, escamote la plupart des phrases. Il n'a pas froid aux yeux et dit des choses comme: «Je déteste le milieu de la musique à Montréal, c'est un milieu assis, sans ambition. Les gars critiquent toute la journée, se prennent pour le nombril du monde, ne pensent qu'à encaisser leur chèque de paie et parlent pour ne rien faire. Moi, je ne parle pas, j'agis. Je suis prêt à tout pour réussir. C'est ce que je veux le plus au monde. Je marcherais sur quiconque se trouve sur mon chemin.» Discours de rue qui se déploie avec une assurance plutôt brutale. Aldo Nova est un solitaire.

Ceux qui se rappellent de lui le décrivent comme une peste entêtée, déterminée, n'arrêtant pas de déclarer au monde entier qu'un jour il serait célèbre, qu'un jour il les enverrait tous promener. «Il ne faut surtout pas lui dire qu'il ne mesure pas six pieds, il ne le croira pas de toute façon», raconte quelqu'un qui le connaît depuis longtemps. Guitariiste pour Michel Dulac et son groupe Cashmere, il fait pendant quelques années de la musique de club pour gagner sa vie, du disco, du new wave, n'importe quoi pour pogner. On le retrouve même bassiste et choriste pour Plastic Bertrand.

Il enregistre son premier *démo* par la force des combines et de la persuasion, et confie «l'œuvre» à Francine Loyer, agent de Nanette Workman, qui s'en va au Marché international du disque et de l'édition musicale (Midem) 1980 à Cannes. Francine Loyer rencontre par hasard sur La Croisette le producteur d'ATV Music, Val Azzoli, et lui refait l'enregistrement de démonstration de Nova. Le producteur s'intéresse au jeune génie et lui propose du temps de studio pour complètement repenser son approche musicale. Refait, remixé, le disque se perdra par la suite dans le trafic des compagnies de disques new-yorkaises pour finalement aboutir chez Sandy Pearlman, gérant de groupes Rock pesants et ancien producteur des Clash. Pearlman réussit à convaincre l'éditeur Portrait chez CBS d'acheter la musique d'Aldo Nova.

Son disque sortira en janvier 82, en période creuse alors qu'aucun autre produit ne peut rivaliser avec lui. Le disque démarre lentement puis se met à grimper. À Cleveland, Detroit, dans le Midwest, centres industriels et bastions du *heavy metal*, le disque fait bientôt sensation. «C'est une question de timing, explique Aldo Nova. J'ai su livrer la marchandise qu'il fallait à ce moment-là. J'ai su établir mon identité musicale

que l'on pourrait qualifier de pop pesant. On attendait un nouveau nom, un son un peu différent, j'étais là au bon moment.»

En même temps, il affirme qu'il ne se fait pas trop d'illusions. «Gagnant un jour, tu peux facilement tout perdre le lendemain. Il faudra donc que mon deuxième disque soit meilleur que le premier, ça met de la pression mais c'est ce que j'aime le plus au monde. Je sais que la vie d'un

rocker est plutôt suicidaire, les parties, la drogue, l'alcool, l'argent qu'on flambe trop vite, mais j'ai les deux pieds sur terre, je viens de m'acheter une maison dans l'État de New York. Je suis maintenant résident américain à cause des taxes canadiennes. Je sais ce que je fais.» Il l'affirme avec une fierté mêlée de naïveté et d'arrogance. Il faudra le regarder aller, trébucher ou triompher, dans les aléas de l'illusoire machine à succès.

une sélection
PRIMA FILMS

CARLOS SAURA SUSCITE L'ADMIRATION...

14
ANS

Saura passe du présent au passé et mêle le passé au présent avec une incontestable habileté. Un film d'une authenticité absolue.

— LA PRESSE

Saura tente avec la maîtrise cinématographique qu'est la sienne d'exorciser les démons du passé. Cette douloureuse et trouble nostalgie est bien rendue par les éclairages soignés, la musique et par la présence lumineuse d'Assumpta Serna.

— LE DEVOIR

Un bon Saura.
Son film nous enveloppe, nous n'avons plus qu'une envie, nous enfoncer dans nos fauteuils, faire silence et suivre le cheminement de Juan.

— LE JOURNAL DE MONTRÉAL

avec ASSUMPTA SERNA, INAKI AIERRA,
ALVARO DE LUNA, JACQUES LANLANDE,
ALICIA HERMIDA, LUISA RODRIGO,
ALICIA SANCHEZ, MARION GAME

Lun. à ven.: 7.30 - 9.30.
Sam. et dim.: 1.30 - 3.30
5.30 - 7.30 - 9.30.

le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

PRIMA FILMS PRESENTE

C'EST UNANIME!

POUR
TOUS

Piccoli étonne encore une fois, on découvre Gérard Lanvin avec un immense plaisir.

— LE JOURNAL DE MONTRÉAL

Pour le propos et pour l'interprétation remarquable de Piccoli, ce film mérite le déplacement. Une des plus belles réussites de Granier-Deferre.

— LE DEVOIR

Un film pénétrant. Sa magie envoûtante resserre fermement son étaiu grâce à l'excellente interprétation de tous, une forte réalisation et surtout une histoire d'une prenante originalité et parfaitement retransmise sur grand écran. À voir.

— LE DIMANCHE MATIN

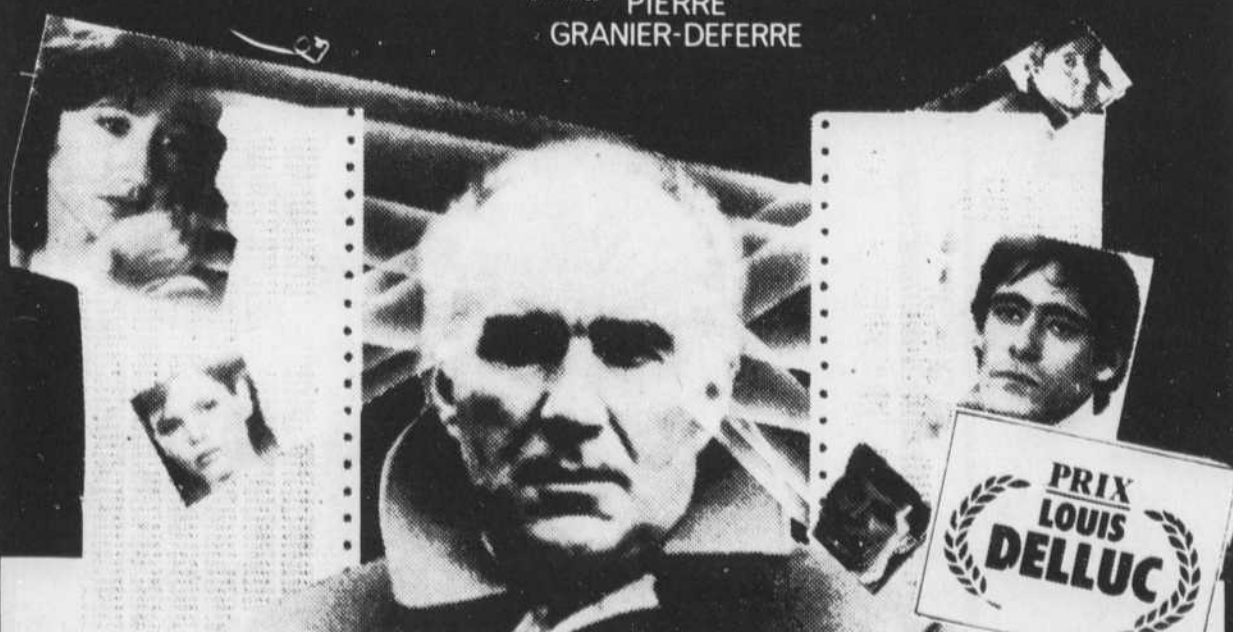
À mon avis, le meilleur film de Granier-Deferre.

— LA PRESSE

MICHEL PICCOLI NATHALIE BAYE GÉRARD LANVIN

UNE ÉTRANGE AFFAIRE

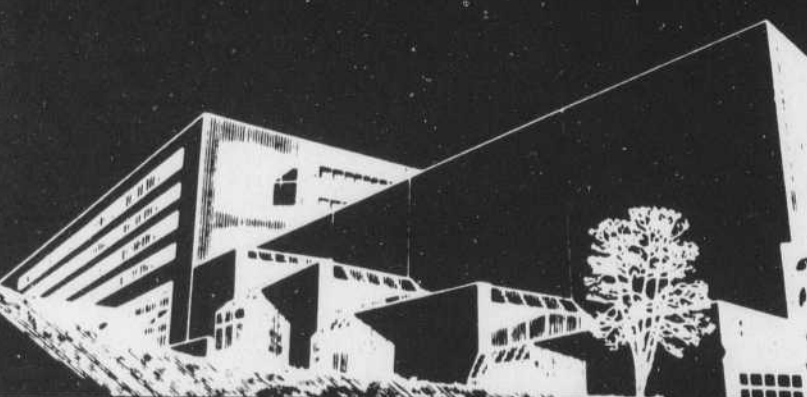
un film de PIERRE
GRANIER-DEFERRE



BERRI 2
ST-DENIS-STE-CATHERINE 288-2115

Tous les jours:
1.10 - 3.10 - 5.10 - 7.15 - 9.15.

Pensez à vos intérêts...



Bénéficiez du Cepsuim

Le Service des sports vous propose pour la saison 1982-1983

Des installations modernes

Racquetball, squash, tennis intérieur, piscine olympique, gymnases, patinoire, pistes de jogging, terrain extérieur (surface synthétique), salles de musculation, de combat, de tir et de danse, saunas, tourbillons, etc...

Une programmation diversifiée

Plus d'une quarantaine de disciplines; Options pour tous les niveaux; Personnel spécialisé.

Des équipements appropriés

Raquettes, chandails, espadrilles, maillots de bain, survêtements, équipement de hockey, serviettes, etc... peuvent être empruntés (sans frais) par les abonnés.

Pour en profiter

Toute personne (18 ans et plus) peut s'abonner du 15 au 22 septembre 1982, de 17:00 à 20:00, au Cepsuim.

Information

Le Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal (Cepsuim) 343-6150



LE FILM PHÉNOMÈNE

... Paris 79e sem. ... New York 18e sem. ...
... Montréal 27e sem. ... Los Angeles 19e sem. ...
... Tokyo 25e sem. ...

et partout ça continue!

après 6 mois de triomphe à Montréal
maintenant à l'affiche
au cinéma Berri

RENE MALO
PRÉSENTE

DIVA

UN FILM DE JEAN-JACQUES BEINEIX

avec FRÉDÉRIC ANDREI et
WILHELMENIA WIGGING FERNANDEZ
PHOTOGRAPHIE DE PHILIPPE ROUSSELOT
MUSIQUE DE VLADIMIR COSMA



14
ANS

Tous les jours: 12.35 - 2.50 - 5.05 - 7.25 - 9.40.

BERRI 4
ST-DENIS-STE-CATHERINE 288-2115

Bande sonore du film
en vente au cinéma
et chez les disquaires

Nadeau n'est pas encore à l'aise dans le «talk-show»

par Jean Basile

Ne lésions pas! Le défi est de taille pour Pierre Nadeau qui inaugurerait, dès lundi, sa première semaine d'émissions quotidiennes à Radio-Québec (tous les soirs de la semaine, à 19 h). C'est en effet, pour lui, une évolution notable dans sa longue et fructueuse carrière puisqu'il passe, en somme, de la fonction d'animateur d'affaires publiques au «talk show», un genre tout à fait différent de ceux qu'il a connus jusqu'à maintenant.

D'ailleurs, le «talk show» est un genre difficile au Québec, où les ressources huma-

plus réussies. Mais c'est normal. Pierre Nadeau était là sur son terrain habituel. On parlait de la politique du 6%; on en a parlé assez bien. Au moins, les gens étaient à l'aise.

La troisième était étonnante. Pierre Nadeau recevait Michel Louvain. C'est un gentil garçon sans aucun doute. Mais il n'a rien à dire si ce n'est qu'il est agréable d'avoir du succès. On parla beaucoup d'âge et Pierre Nadeau nous avoua ses 45 ans. Comme c'est touchant! Puis on parla encore de drogue. Cela devient une manie. On oublie le livre que vient de publier le chanteur et qu'il aurait bien aimé «ploguer», comme on dit. Il n'avait pas l'air très content.

Ces trois émissions n'ont pas prouvé la versatilité de Pierre Nadeau dans son nouveau rôle. Avec l'ex-cocainomane, il a manqué de chaleur humaine. Avec Michel Louvain, il était manifestement à côté de la voie.

Dur métier!... Mais l'émission est jeune et sans doute l'animateur trouvera son ton, le temps aidant.

télévision

nes sont modestes. On ne peut pas, comme le fait si bien Dick Cavett (peut-être le principal inspirateur de ces émissions), aligner les super-vedettes de la scène, de la littérature ou de la politique. Ce n'est de la faute de personne. On est ce que l'on est.

Pour bien montrer que Radio-Québec s'adresse à tout le monde, les trois premières émissions ont été diverses, très diverses même. Qu'on en juge! La première traitait de la drogue (on aurait pu s'en douter), la seconde d'économie, et la troisième de variétés. C'est de l'éclectisme ou je ne m'y connais pas.

La première a été désastreuse. L'invité était un cocainomane repent et, comme c'est souvent le cas, un repent moralisateur. Mais il ne suffit pas de vouloir donner sa vie en exemple pour intéresser. Notre homme s'est mis dans la gueule du loup. Tant pis pour lui. Sa performance était ridicule, pas le moins du monde convaincante. Il a dépensé en deux ans \$300,000 pour, ou à cause de la cocaïne. Cela prouve qu'il les avait. On ne va pas le plaindre. Et les questions de Nadeau étaient naïves, naïsueses.

La seconde émission était

ÉCHOS

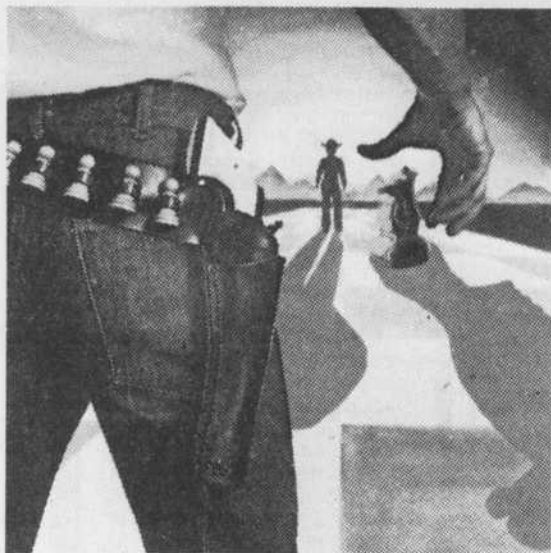
Le film de Steven Spielberg *Les Aventuriers de l'arche perdue* (Raiders of the Lost Ark) et le roman de C.J. Cherryh *La Station d'enbas* (Downbelow Station) ont reçu mardi les Hugos décernés par la 40e convention mondiale de science-fiction, à Chicago.

Ces récompenses, décernées par un jury de lecteurs et d'écrivains de science-fiction, tiennent leur nom de l'écrivain Hugo Gernsback, fondateur en 1926 de la revue *Histoires incroyables* (Amazing Stories).

Enfin, Radio-Québec annonce la première série des émissions en stéréophonie. En scène, que l'on peut écouter tous les dimanches à 20 h 30. Ce sont: le 12 septembre, Dizzy Gillespie; le 19 septembre, Dave Brubeck; le 26 septembre, Spyro Gyra; le 3 octobre, Art Blakey; le 10 octobre, Joe Cocker; le 17 octobre, Paul Piché; le 24 octobre, Marie-Michèle Desrosiers et Pierre Bertrand; le 31 octobre, Garolou; le 7 novembre, Plume; le 14 novembre, Corbeau; le 21 novembre, Offenbach; et le 28 novembre, Kate et Anna McGarrigle.

JOUER SA VIE

Mettant en vedette
Anatoly Karpov, Viktor Kortchnoi, Robert Fischer



Quand l'enjeu n'est plus un jeu
les échecs ne pardonnent pas...

Un film de Gilles Carle et Camille Coudari
produit par Hélène Verrier

Une production de l'Office national du film du Canada

desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141

LE DEVOIR EN COLLABORATION AVEC CFGL FM 105,7

vous offrent 300 laissez-passer doubles, tirés
au hasard, pour assister à la première du film



MEPHISTO

UN FILM DE ISTVAN SZABO
INTERPRETE PAR KLAUS MARIA BRANDAUER
KRYSTYNA JANDA ILDIKO BANSAGI ROLF HOPPE

qui aura lieu le 23 septembre
au cinéma Berri à 20:00 heures

Nom: _____
Adresse: _____
Code Postal: _____
Téléphone: _____

Découpez le coupon et le faire
parvenir à:

CFGL
3 Place Laval
Chomedey, Ville de Laval
(Québec) H7N 1A2

Au plus tard le 15 septembre '82

Le tirage aura lieu le 16 septembre 1982.

Les gagnants recevront leur laissez-passer par retour du courrier.

BALLET NATIONAL DU CANADA

DIRECTEUR ARTISTIQUE: ALEXANDER GRANT

NAPOLI

présenté en collaboration avec:

Les Grands Ballets Canadiens
et Specdici Inc.

16, 17, 18, 19 septembre
20h00

Billets:
20.00\$, 17.00\$, 14.00\$, 11.00\$

"Une explosion de joie"

CLIVE BARNES, N.Y. Post

Chorégraphie: Peter Schaufuss,
d'après Auguste Bournonville

16 et 18 septembre: Kain/Schlaufuss
17 septembre: Tennant/Smith
19 septembre: Allemann/Ransom



En collaboration avec l'OFFICE DES TOURNÉES du Conseil des Arts du Canada

MONTREAL TRUST: P.V.M., PLACE BONAVENTURE, ALEXIS-NIHON, FAIRVIEW
(frais de service)



SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112

Sur tout billet
de plus de \$5
s'ajoute un montant de 0,75\$
à titre de redevance
à la Place des Arts.

L'inoubliable ROMY SCHNEIDER dans son dernier rôle

14
ANS



LA PASSANTE DU SANS-SOUCI

ROMY SCHNEIDER • MICHEL PICCOLI dans un film de JACQUES ROUFFIO
avec HELMUT GRIEM • DOMINIQUE LABOURIER • GERARD KLEIN • MATHIEU CARRIÈRE • MARIA SCHELL
Scénario et adaptation de JACQUES ROUFFIO et JACQUES KIRSNER d'après le roman de JOSEPH KESSEL
Dialogues de JACQUES KIRSNER • Musique de GEORGES DELERUE • Distribue par CINÉ 360

2e SEMAINE!

Le PARISIEN 4

Cinéparc DOLLARD 2

480 STE CATHERINE D 866 3856 TRANS-CANADIENNE S 55 684-8447

LE PUBLIC DÉCIDE!

700 personnes accordent aux "DOUX AVEUX" un
accueil TRIOMPHAL lors de la première mondiale.

★★★★ De l'avis unanime, LE FILM de la rentrée
★★★★ Enfin un film qui nous atteint
au plus profond de notre sensibilité.

JEAN COLBERT présente une sélection des FILMS MUTUELS

L'amour, L'amour, L'amour!

Avec tout ce qui nous arrive...
nous ne pourrions plus jamais mourir.



DOUX AVEUX

un film de FERNAND DANSEREAU
avec HÉLÈNE LOISELLE • MARCEL SABOURIN
GENEVIEVE BRASSARD • GILBERT TURP
scénario de FERNAND DANSEREAU • DOMINIQUE LÉVESQUE • BERNARD DANSEREAU • FLORENCE BOLTÉ
montage de RÉJEAN MAROIS • une production de GASTON COUSINEAU

BERRI 1
ST-DENIS-STE-CATHERINE 288-2115

Tous les jours: 12.45 - 2.30 -
4.20 - 6.10 - 8.00 - 9.50.

Cineplex
A World of Movie Entertainment
2001 UNIVERSITÉ
Coin de Maisonneuve 849-4518

Gagnant des prix: du meilleur film,
du meilleur acteur (Rod Steiger)
et du prix oécuménique
au Festival des Films
du monde de
Montréal 1982.

D'après le
célèbre
Best-Seller
The Chosen
(Anglais - 5 Titres Français)
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

A World of Movie Entertainment • A World of Movie Entertainment

Gompagnie de Danse
Eddy Toussaint

NOUVELLES
CRÉATIONS

2 programmes différents
mercredi, jeudi, vendredi,
samedi à 20h00
Septembre, 29 et 30
Octobre, 1er et 2
billets 8 \$, 12 \$, 14 \$

Billets en vente
maintenant

photo Ron Diamond

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112

Sur tout billet
de plus de \$5
s'ajoute un montant de 0,75\$
à titre de redevance
à la Place des Arts.

Remaniement ministériel au Manic

Firman-Samson: un divorce de raison

par Francis Millien

Le Manic de Montréal n'a pas voulu être en reste sur le gouvernement québécois et a annoncé hier un important remaniement ministériel avec le congédiement de son entraîneur en chef Eddie Firman.

Le communiqué officiel du club axe la décision de la direction sur un désir de réorganiser les opérations futures de l'équipe. Roger Samson n'a pas été du reste très loquace dans ses commentaires.

«J'ai pris cette décision non seulement à la lueur des événements vécus pendant deux ans, mais également en pensant au futur, de dire le directeur général du Manic. Son successeur n'est pas encore choisi et toutes les éventualités seront étudiées. Nous avons tout le temps nécessaire pour être sûr de ne pas nous tromper et, en attendant, Andy Lynch et Pierre Mindru assureront l'intérim. Je tiens à souligner l'excellent travail effectué par Eddie Firman avec le Manic et les résultats sont là pour le prouver. Mais je dois avant tout penser au bien de l'équipe et, à ce sujet, un changement s'impose. Eddie Firman n'aura certainement pas de difficultés à se trouver un autre club si j'en crois les rumeurs des dernières semaines. Je lui souhaite bonne chance et le remercie pour tout le travail accompli.

Derrière les raisons officielles, qui sont loin d'être claires, il y a les supputations de ceux qui ont vécu au jour le jour les relations tendues et superficielles entre le directeur général et son entraîneur.

Le manque d'harmonie ne date pas d'hier et a

souvent été perçu comme un conflit de personnalité entre les deux antagonistes.

Plusieurs fois Eddie Firman s'est plaint du manque de soutien de Roger Samson alors qu'il a toujours su l'assurer du sien. C'est notamment le cas dans les affaires Andy Lynch et Robert Vosmaer, où le directeur général, en jouant les médiateurs, n'a pas nécessairement suivi les recommandations de son entraîneur alors que dans l'épisode Gordon Hill, Eddie Firman s'était rangé, à contre-cœur, derrière Roger Samson qui envoyait l'enfant-terrible de l'heure à Chicago.

De son côté, Roger Samson, en ne renouvelant pas le contrat de son entraîneur, se met à l'abri d'un rapport de force entre eux deux, créé par le rayonnement d'Eddie Firman au sein de la LNAS. De plus, certains événements ont prouvé durant la saison que l'entraîneur du Manic n'avait pas tout à fait l'esprit de compagnie cher aux dirigeants de Molson. C'est une raison supplémentaire de la méfiance profonde entre les deux têtes dirigeantes du Manic.

Cette éviction ressemble donc à un divorce de raison où les deux époux préfèrent se quitter en bon terme et rester amis plutôt que d'en arriver à se détester.

Le principal intéressé, rejoint à son domicile, s'est dit surpris de la rapidité de cette décision puisqu'aucune discussion sérieuse n'avait été entamée depuis la fin de la saison, concernant le renouvellement éventuel de son contrat.

«On m'a appelé à trois heures pour me signifier cette décision, a indiqué Eddie Firman. La décision ne me surprend pas car je m'y attendais. Mais c'est la façon dont cela vous arrive qui a de quoi surprendre. Je souhaite bon-

chance à mon éventuel successeur ainsi qu'au Manic où je me trouvais fort bien.

«Je n'ai pas grand chose à dire pour commenter ces événements. Je vais maintenant attendre que les clubs intéressés se manifestent. Je n'ai encore entrepris aucune discussion avec l'un d'entre eux».

Chose certaine, ce ne sont pas les résultats 81 et 82 qui pourront lui être reprochés car avec des moyens limités en quantité et en qualité, il a su par deux fois à l'extérieur et une fois à l'intérieur arracher à la tête de ses troupes le droit de participer aux séries éliminatoires.

De plus, les objectifs du club pour cette dernière saison, d'améliorer le rendement défensif de l'équipe ainsi que ses performances sur la route, ont été largement atteints.

Le Manic a pour la saison 1982 une fiche de sept victoires sur la route et la meilleure défensive de la LNAS. Qui dit mieux?

Eddie la science, ou Eddie la chance, a su bien souvent compenser ce que certains ont appelé une faiblesse de préparation tactique par des décisions intuitives basées sur son expérience dans la ligue et la connaissance des joueurs qui la compose, les siens tout comme ceux de ses adversaires.

Le Manic, tel que prévu depuis quelques jours, emmènera Eddie Firman au Soccer Bowl, preuve que tout le monde se quitte en bonne intelligence et avec une poignée de main. Lors de ce voyage, il y a fort à parier que les deux se feront tirer la manche. Le malheur des uns fait souvent le bonheur des autres.

Malgré consolation pour Eddie Firman, il paraît que ce sont toujours les meilleurs qui s'en vont les premiers...



Eddie Firman

chronique

sportive

L'apprentissage de Tousignant est loin d'être terminé

par Richard Milo

«Je suis de plus en plus confiant. Je me sens à l'aise, beaucoup plus qu'au début de la saison, et j'ai l'impression de m'améliorer d'un match à l'autre.»

Luc Tousignant

Johnny Evans, toujours diminué par une blessure au bras droit, ne commencera pas le match de dimanche contre les Roughriders de la Saskatchewan, au Stade olympique.

Le malheur de l'un, Evans, fera donc le bonheur de l'autre, Luc Tousignant, et le jeune quart-arrière de Trois-Rivières aura ainsi l'occasion, la chance inespérée, de faire oublier sa contre-performance contre les Stampeders de Calgary, il y a deux semaines.

Tousignant a beaucoup appris en peu de temps et son jeu, contre les Tiger-Cats de Hamilton, laisse présager des jours meilleurs. Les Concorde ont bel et bien perdu, 28-9, mais Tousignant a refusé de se laisser abattre, complétant 14 passes en 22 tentatives pour des gains de 221 verges en deuxième demie.

Bien sûr, il y a encore loin de la coupe aux lèvres. Mais ces chiffres, à défaut d'avoir permis aux Concorde de remporter une deuxième victoire en 1982, auront démontré que Tousignant peut maintenant «lire» les défenses rivales avec beaucoup plus de facilité. Il peut maintenant, à la suite d'une lecture rapide, choisir le bon receveur et tirer avec plus de précision en sa direction. Il ne lui reste plus qu'à savoir «lobber», lancer le ballon par-dessus la tête des défenseurs ennemis et il aura gagné ses galions.

En début de saison, Galat a été accusé (à raison) d'avoir lancé Tousignant dans la fosse aux lions. À la lumière de la dernière performance du quart-arrière, après ses erreurs coûteuses contre Calgary, Galat lui fera à nouveau confiance d'ici la fin de la saison que personne ne lui tiendra rigueur de l'envoyer dans la mêlée au moment propice.

Car Tousignant a un atout inestimable: sa grande détermination, son désir d'apprendre et de réussir à un poste où les jeunes talents canadiens affrontent une dure concurrence.

Plaqué brutalement à Edmonton, Tousignant, même blessé, s'est plié de bonne grâce à la période de questions qui a suivi la défaite, jouant son rôle jusqu'au bout. Et à Hamilton, malgré une autre défaite qu'il aura, par contre, rendu «honorable», il a refusé de lancer la serviette, allant même jusqu'à expliquer que l'attaque aurait pu marquer plus de points en faisant preuve d'une meilleure force de caractère, en affichant un meilleur «instinct du tueur» près de la zone des buts.

Mais attention: malgré toutes ses qualités, Tousignant poursuit toujours son apprentissage et l'instructeur Galat ne doit pas commettre l'erreur de lui redonner l'entière responsabilité de l'offensive si Evans se dit prêt à revenir au jeu.

Inutile de le cacher. Les Concorde ne vont nulle part, et ce ne sont pas une ou deux victoires de plus qui permettront à l'équipe de boucler son budget d'ici la fin de la saison. Mais à voir Evans travailler depuis les lignes de touche, Tousignant pourra ainsi poursuivre son apprentissage de la bonne façon, sans brûler les étapes.

Galat a manqué de discernement en donnant le poste de quart numéro un à Tousignant. D'ici la fin de la saison, il importe qu'il résiste aux pressions populaires, qu'il lui préfère Evans sans pour autant le confiner au banc des joueurs jusqu'à un prochain échec.

En tant que substitut, Tousignant ne risquera pas de blessures inutiles. Et il apprendra beaucoup plus vite qu'on le pense, aux côtés des instructeurs. Puis, le moment venu, sans pression, sans la tension additionnelle qu'entraîne l'obtention du poste de quart numéro un, il pourrait jouer avec plus de confiance lorsqu'il sera invité à se présenter sur le terrain.

De toute façon, les Concorde ne vont nulle part. Il serait ridicule de «brûler» un tel talent pour la simple ambition d'attirer quelques milliers de spectateurs de plus au Stade olympique. En clair, que les Concorde ne versent pas dans la facilité!

Croyez-le ou non, mais les Concorde, malgré plusieurs écrasements, sont encore dans la course aux éliminatoires. Les Concorde partagent le dernier rang avec les Rough Riders d'Ottawa.

Jim Fanning cherche des solutions pour relancer l'offensive des Expos

par Daniel Caza

CHICAGO (PC) — Les Expos ont profité hier d'une journée de congé. Et même

s'ils devront affronter les deux pires équipes de leur division au cours des dix prochains jours, cette journée était la bienvenue.

En effet, en plus de permettre à quelques réguliers atteints d'un curieux virus de reprendre leurs forces, ce bref repos a donné l'occasion au gérant Jim Fanning de chercher à résoudre une foule de petits problèmes qui font que l'équipe accuse un retard de quatre matches et demi derrière les meneurs de la section Est de la Ligue nationale, les Cardinals de St. Louis.

Le moral de la troupe est toujours bon. Cependant, l'incertitude des frappeurs inquiète. Ainsi, en compagnie de son personnel d'instructeur, en après-midi, Fanning a tenu une réunion.

À l'ordre du jour:

— Trouver une façon d'utiliser davantage les réservistes.

— Reviser le cahier de stratégies offensives, à savoir si

l'utilisation plus fréquente du coup retenu, du court et frappe et du vol de but pourrait provoquer de meilleures chances et de succès.

— L'éventualité d'un changement au deuxième rang de l'alignement des frappeurs.

— etc.

Bref, les petits problèmes de Fanning et consorts ont trait au ralentissement inattendu des siens à l'attaque au cours des dernières semaines.

Le gérant des Expos sait pertinemment que ses réservistes n'ont pas fourni un rendement adéquat depuis le début de la campagne. Et spécialement au cours des dernières semaines. Les frappeurs suppléants des Expos ont été blanchis à leurs 18 dernières visites au marbre. Il faut remonter au 23 août dernier,

lors d'un match disputé à Cincinnati, pour retracer l'auteur du dernier coup sûr réalisé par un réserviste.

De plus, depuis le début de la saison, les frappeurs suppléants n'ont maintenu qu'une moyenne globale de .195. C'est bien faible. Mais Fanning refuse de blâmer ses joueurs pour cette minable statistique.

«Il m'est difficile de reprocher à qui que ce soit de n'avoir pu faire mieux, précise-t-il. Les réservistes n'ont presque pas vu d'action cette année. Par contre, les circonstances ont fait que je n'avais guère le choix. Vous savez, quand 54 rencontres se décident par la marge d'un seul point, il devient difficile de remplacer un régulier.»

Toutefois, Fanning jure qu'il se montrera moins patient d'ici l'issue du calendrier avec ceux qui ne produiront pas à leur mesure.

«Il me faut donner à chacun l'occasion de contribuer aux succès de l'équipe, comme ça été le cas l'an dernier.»

Fanning a la tête bourrée de bonnes intentions. Mais possède-t-il des options réelles pour les réaliser?

Il croit que oui. Par contre, les chiffres révèlent le contraire: actuellement chez ses réguliers, seuls Warren Cromartie (moins 39) et Tim Lincecum (moins 10) dépassent les dossiers inférieurs à ceux de l'an dernier.

Au chapitre de la moyenne au bâton par rapport à 1981, Gary Carter affiche un plus 35; Dawson un plus 19, Al Oliver un plus 28, Tim Wallach un plus 29, Chris Speier un plus 18, et Doug Flynn un plus 21.

La seule alternative valable qui se présenterait se situerait donc au niveau des petits détails, des jeux de bases paraissant fort anodins qui font parfois la différence entre la victoire et la défaite. Comme l'utilisation accrue de coureurs suppléants, du coup retenu et du court et frappe.

Comme la tenue des artilleurs — autant chez les débutants que chez les vétérans — ne représente pas un problème par les temps qui courent, et que la venue de Doug Flynn a grandement stabilisé la défensive, c'est à ce niveau que les Expos doivent s'améliorer pour espérer reprendre le terrain perdu.

BASEBALL

Ligue Nationale

Mercredi

St-Louis 1, Montréal 0
Philadelphie 4, Chicago 3
New York 9, Pittsburgh 1
San Diego 9, Cincinnati 4
Atlanta 12, Los Angeles 11
Houston 8, San Francisco 1

Hier

San Francisco à Houston
San Diego à Cincinnati
Los Angeles à Atlanta

Aujourd'hui

Montréal, Rogers (16-7) à Chicago, Jenkins (10-13), 14 h 35

Philadelphie, Ruthven (10-10) à Pittsburgh, McWilliams (7-7), 19 h 35

Cincinnati, Shirley (6-11) à Atlanta, Boggs (2-0), 19 h 40

New York, Swan (7-6) à St-Louis, LaPoint (7-3), 20 h 35

Los Angeles, Hooton (2-5) à Houston, Knepper (5-13), 20 h 35

San Francisco, Dempsey (0-0) à San Diego, Dravecky (4-2), 22 h 05

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)
pb cs moy.
Oliver, Mtl 522 173 .331



Les frappeurs

pb cs pp cc moy.
Blackwell 38 6 3 0 158
Carter 473 142 89 27 300
Cromartie 431 106 55 12 246
Dawson 516 155 73 19 300
Flynn 119 31 14 0 261
R. Johnson 21 5 2 0 238
W. Johnson 50 9 2 0 180
Little 27 7 2 0 259
Mills 63 15 2 1 238
Norman 63 14 7 2 222
Oliver 522 173 93 20 331
Phipps 2 0 0 0 000
Phillips 3 0 0 0 000
Raines 551 153 35 3 278
Speier 454 120 39 4 264
Wallach 500 131 76 20 262
White 107 26 13 2 243
Youngblood 78 15 8 0 192

Buts volés: Raines, 65; Dawson, 33; Wallach, 6; Oliver, 5; W. Johnson, 4; Cromartie, 3; Carter, White, Youngblood, 2; Little, Speier, 1.

Les lanceurs

g-p m-p ml pb rbp mpm
Burris 4-14 117-2 60 50 4 59
Fryman 7-3 58-2 26 36 3 97
Gullickson 10-11 197-1 79 137 3 61
Lee 11-9 154-0 55 106 3 21
Learch 3-0 12-0 4 2 3 00
Reardon 7-3 89-2 22 75 2 20
Rogers 16-7 228-1 57 145 2 25
Sanderlin 9-11 189-1 70 129 3 33
Schatzeder 0-2 31-1 14 13 4 02
B. Smith 2-1 68-1 24 41 3 18
Victoires préservées: Reardon, 23; Fryman, 10; Smith, 3; Burris, 2.

LIGUE NATIONALE

Section Est

g p moy. diff.
ST. LOUIS 78 60 .565 —
PHILADELPHIE 78 61 .561 1/2
MONTRÉAL 74 65 .532 4 1/2
PITTSBURGH 74 65 .532 4 1/2
CHICAGO 61 79 .436 18
NEW YORK 54 83 .394 23 1/2

Section Ouest

ATLANTA 77 62 .554 —
LOS ANGELES 77 63 .550 1/2
SAN DIEGO 73 67 .521 4 1/2
SAN FRANCISCO 71 68 .511 6
HOUSTON 65 74 .468 12
CINCINNATI 62 87 .374 25

LIGUE AMÉRICAINNE

Section Est

g p moy. diff.
MILWAUKEE 83 56 .597 —
BALTIMORE 78 59 .569 4
BOSTON 77 61 .558 5 1/2
DETROIT 70 66 .515 11 1/2
NEW YORK 70 77 .511 12
CLEVELAND 66 70 .485 15 1/2
TORONTO 65 75 .464 18 1/2

Section Ouest

KANSAS CITY 79 60 .568 —
CALIFORNIE 77 62 .554 2
CHICAGO 74 64 .536 4
SEATTLE 65 73 .471 13 1/2
OAKLAND 59 81 .421 20 1/2
TEXAS 56 83 .402 23
MINNESOTA 49 90 .325 30

Ligue Américaine

Mercredi

Toronto 6, Oakland 5
Cleveland 2, Boston 0
New York 10, Baltimore 5
Texas 2, Minnesota 0
Milwaukee 10, Detroit 2
Chicago 5, Californie 3
Kansas City 6, Seattle 2

Hier

Baltimore à Cleveland
Milwaukee à New York

Aujourd'hui

Baltimore, McGregor (13-12) à Cleveland, Barker (12-11), 19 h 35

Detroit, Morris (15-14) à Boston, Eckersley (12-10), 19 h 35

Milwaukee, Caldwell (14-10) à New York, Guidry (14-5), 20 h 35

Seattle, Perry (7-12) au Texas, Tanana (6-15), 20 h 05

Minnesota, Gastillo (8-10) à Kansas City, Blue (13-9), 20 h 35

Toronto, Leal (10-12) en Californie, Zahn (15-7), 22 h 30

Chicago, Lamp (9-6) à Oakland, Norris (6-9), 22 h 35

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)
pb cs moy.
Wilson, KC 496 166 .335
Yount, Mtl 540 178 .330
Harrah, Cle 520 167 .321
Garcia, Tor 537 171 .318
Carraw, Cal 441 139 .315
Murray, Bal 455 140 .314
Lansford, Bos 414 130 .314
Cooper, Mtl 555 174 .314
Rice, Bos 480 150 .313
McRae, KC 530 164 .309

Circuits: Thomas, Milwaukee, 34; ReJackson, Californie, 34.

Points produits: McRae, Kansas City, 118; Thornton, Cleveland, 107.

Buts volés: Henderson, Oakland, 124; Garcia, Toronto, 48.

Lanceurs: Vuckovich, Milwaukee, 16-4, .800, 3.16; Palmer, Baltimore, 13-4, .765, 3.45.

9e demi-finale pour Connors

FLUSHING MEADOW

(AFP) — Pour la neuvième fois en neuf ans, l'Américain Jimmy Connors disputera demain les demi-finales du simple messieurs des championnats internationaux des États-Unis de tennis.

Le champion de Wimbledon 82 a encore atteint le stade de cette épreuve, hier à Flushing Meadow, en battant aisément son compatriote Rodney Harmon en trois manches (6-1, 6-3, 6-4).

Depuis 1974, Connors a toujours été au rendez-vous des demi-finales. Il gagna au total trois titres, en 1974, sur le gazon de Forest Hills, en 1976, toujours à Forest Hills mais sur terre battue et en 1978 sur le ciment de Flushing Meadow. Après cette ultime victoire, le champion américain n'a jamais pu dépasser le cap des demi-finales, étant arrêté par John McEnroe ou Bjorn Borg.

Connors, qui a 30 ans, semble retrouver une nouvelle jeunesse, après avoir donné l'impression de régresser, à exécuté le noir Rodney Harmon, révélation du tournoi, vainqueur au tour précédent de son compatriote Eliot Teltscher (N. 8). Cet amateur de 21 ans a certes sauvé quatre balles de match dans les 8e, 9e et 10e jeux du dernier set mais il ne s'est agi que d'un baroud d'honneur.

Connors rencontrera le

vainqueur du match entre l'Argentin Guillermo Vilas (N. 4) et l'Américain Tom Gullikson.

Celui-ci, 80e joueur mondial, déjà tout heureux d'être à un stade si avancé dans l'épreuve après avoir bénéficié d'un bon tableau, ne devrait pas pouvoir résister à la puissance du latino-américain. Un match Connors — Vilas constituerait une répétition de la finale des internationaux des États-Unis en 1977, remportée par l'Argentin sur terre battue.

L'autre demi-finale mettra aux prises John McEnroe qui, à 23 ans, tente de gagner un quatrième titre consécutif, et le Tchèque Ivan Lendl (N. 3) qui, lui, tente de remporter un premier titre majeur.

Lendl partira avec l'avantage psychologique d'avoir battu l'Américain trois fois cette année mais McEnroe possède tellement de ressources comme il l'a démontré mercredi soir contre Gene Mayer.

Le programme d'aujourd'hui sera essentiellement consacré aux demi-finales du simple dames qui seront des matches très ouverts entre d'une part, l'Américaine Pam Shriver (N. 7) et la Tchèque Hana Mandlikova (N. 5) et, d'autre part, les Américaines Chris Evert-Lloyd (N. 2) et Andrea Jaeger (N. 4).

SOCCER

Ligue Nord-Américaine

(Demi-finales 2 de 3)
Samedi
F.-Lauderdale 2, Seattle 0
Dimanche
New York 2, San Diego 1

Mercredi

New York 2, San Diego 1
Seattle 4, F.-Lauderdale 3

Ce soir

F.-Lauderdale à Seattle
Dimanche
Soccer Bowl à San Diego

Ligue Canadienne

Ce soir

Hamilton à Toronto

Samedi

Calgary à Winnipeg
Dimanche
Saskatchewan à Montréal
Ottawa à Edmonton

LIGUE CANADIENNE

Section Est

g p n pp pc pts
TORONTO 8 4 2 1 108 913 1
HAMILTON 8 4 4 0 192 195 8
OTTAWA 8 1 7 0 172 243 2
MONTRÉAL 8 1 7 0 95 287 2

Section Ouest

WINNIPEG 8 7 1 0 251 158 14
CALGARY 8 5 2 1 200 173 11
C.-BRITANNIQUE 8 5 3 0 248 187 10
SASKATCHEWAN 8 4 4 0 203 125 8
EDMONTON 8 3 5 0 253 191 6



Étudiants et enseignants,

● LE DEVOIR vous suggère un moyen peu coûteux d'enrichir votre année scolaire.

● LE DEVOIR vous offre tous les matins une information nationale, internationale et régionale, choisie et présentée avec soin sous une forme accessible.

● LE DEVOIR vous propose ses analyses, ses éditoriaux, ses commentaires, ses billets et une gamme étendue d'opinions du milieu.

TARIFS

d'abonnement période scolaire

DURÉE	TARIFS
6 mois	50\$
7 mois	57\$
8 mois	65\$
9 mois	72\$
10 mois	80\$
aussi disponible	
12 mois	95\$

Etre mieux informé à meilleur compte



Veuillez remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat poste payable à l'ordre de: Le Devoir, Case Postale 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, Qué. H2Y 3S6

Ci-inclus \$..... pour une période de..... mois

à compter du.....

Nom.....

Adresse.....

Un remaniement casanier

RIEN ne ressemble plus à un cabinet Lévesque qu'un autre cabinet Lévesque comme en témoigne la composition du Conseil des ministres, que le chef du gouvernement vient enfin de rendre publique après des semaines d'hésitations torturées. Sauf la curieuse démission en solitaire de M. Marcel Léger, et l'arrivée, dans des rôles mineurs, de trois jeunes plus tellement jeunes puisqu'ils attendaient sur la banquette arrière depuis déjà six ans, le cabinet ne subira pas le traumatisme de l'innovation.

On n'innove pas pour le plaisir d'innover, c'est certain, ou pour ajouter de nouvelles têtes à la brochette des stars politiques. Mais les raisons qu'a fournies hier M. Lévesque à la presse pour avoir préféré un repli casanier à des expériences plus astucieuses sont étonnamment faibles. Il y est question d'accent sur les questions économiques, d'allègement de la machine de coordination, d'écoute meilleure des citoyens, de «société de dialogue et de concertation», et de maintien de l'esprit de réforme. Tout cela est donné pêle-mêle et sans ligne directrice. La liste des élus apporte de meilleures clés: le premier ministre a tout simplement joué sur les personnes, retenu dans des fonctions-clés ses valeurs sûres, pratiqué le statu quo pour la plupart des autres, et déplacé les plus faibles à quelques pas de la sortie sans avoir le courage de les y pousser. Voilà qui ne fait pas de priorités.

La préoccupation majeure du premier ministre aurait dû être la mission économique et, avec elle, le contrôle encore plus serré des dépenses publiques. Que M. Lévesque ait voulu garder là deux forts canons, comme MM. Yves Bérubé et Jacques Parizeau, on le comprend jusqu'à un certain point. Encore qu'on reste médusé devant l'ascension du ministre des Finances, qui rait à M. Bernard Landry la responsabilité du développement économique. Les récents budgets de M. Parizeau n'avaient rien pour le propulser, et il y a un monde entre jouer les grands argentiers et se lancer dans la planification industrielle à long terme. Cette affaire paraît plutôt sceller le triomphe de l'un sur l'autre dans les préférences du chef. M. Landry se trouve relégué au nouveau portefeuille du Commerce extérieur, une fonction qui lui sied bien mal. Les marchés d'exportation du Québec, en pleine expansion, sont cruciaux; ils exigeaient un véritable «vendeur» mais M. Landry, même s'il connaît bien le dossier, promène toujours une arrogance qui n'a jamais cessé d'indisposer les milieux d'affaires. Il fallait, sans doute, mettre du baume sur ce qui semble bien être une démission.

Outre ce curieux chassé-croisé, qui n'augure rien de bon pour la concertation, M. Lévesque n'a à peu près rien changé aux portefeuilles économiques: entre autres, M. Biron reste à l'Industrie et au Commerce, M. Duhaime à l'Énergie et aux Ressources. Personne ne conteste la qualité de leur travail mais c'est là, quitte à scinder quelques ministères, qu'on aurait voulu voir arriver le sang neuf, ou l'innovation. On a plutôt obtenu des collichets éphémères comme un «ministre délégué aux relations avec les citoyens», où le psychiatre Denis Lazure terminera sans doute son séjour au cabinet.

Ce genre de banquette inutile, de même que le faux démantèlement des ministères d'État — qui deviennent, gardant tout leur appareil, des «comités» surchargeant les ministres les plus importants — sème le doute sur la volonté du premier ministre d'alléger le peloton de tête du gouvernement. On aura beau ancrer M. Yves Bérubé au Conseil du Trésor, comme il s'imposait, et ajouter à la vice-présidence de ce Conseil la compétence de Mme Marois, ce qui sort heureusement de leur ghetto ses responsabilités à la Condition féminine, on ne fera pas disparaître l'impression que le premier ministre a préféré ménager les egos de ses amis que de se donner, pour les dossiers chauds de la prochaine saison, des axes clairs et une aide accrue. Les relations de travail seront un autre de ces dossiers chauds et on ne peut qu'approuver le premier ministre, quand il maintient à leurs postes tous les responsables de la négociation dans le secteur public, les Bérubé, Leblanc, Parizeau, Laurin, Johnson. Mais on se gaussera de ses prétentions à une «société de dialogue et de concertation» quand il nomme au Travail un Raynald Fréchette jusqu'à aujourd'hui plus préoccupé de casinos que d'harmonie sociale. Il devait y avoir des façons plus élégantes de déplacer M. Marois, ou de récupérer le dossier des relations de travail au bureau du premier ministre. L'accession de M. Robert Dean au cabinet aurait été beaucoup plus indiquée.

Ces retouches timides et plutôt incohérentes au Conseil des ministres rendent encore plus étonnant le littéral congédiement de M. Marcel Léger, jusqu'à mercredi ministre de l'Environnement. Pourquoi lui plutôt que M. Lazure, M. Marois, ou M. Tardif? Les milieux intéressés n'étaient pas mécontents de son travail de sensibilisation même s'ils souhaitaient plus de réalisations. On ne sait à peu près rien de son remplaçant, M. Adrien Ouellette, discret jusqu'à l'effacement, et on peut donc craindre que ce ministère, souvent à contre-courant, perde du poids au cabinet. Mais l'hypothèse s'accrédite de plus en plus d'un règlement de comptes à l'égard de M. Léger qui s'enfonçait trop dans la politique fédérale, au goût de son chef. Celui-ci a recommencé à dire ses réticences à l'égard d'un PQ fédéral la semaine dernière, et il a fait entrer au cabinet l'un des plus vifs opposants à cette thèse, M. Guy Chevrette. Loin de déloger M. Léger pour qu'il puisse mieux s'embarquer dans cette nouvelle aventure, la démission lui enlève du prestige, et des ailes.

Le premier ministre aura toutefois apaisé les purs et durs de la première heure en laissant enfin entrer à la gauche du cabinet le député montréalais Gilbert Paquette, l'un des rares à porter encore le flambeau indépendantiste, avec les Laurin et P. zeau, autour d'une table où la parenté de l'ancien «Union nationale» monte en grade. Dosage habile, mais qui a plus à voir avec la rationalité partisane qu'avec des priorités gouvernementales. C'est peut-être là le secret de ce remaniement confus, étudié encore une fois pour plaire à tout le monde et son père. Tant pis pour le «nouvel élan» qu'espéraient les citoyens. Ils se consoleront sur le divan de M. Lazure.

Lise BISSONNETTE

Sous le coup de l'émotion

Sous le coup de l'émotion, aussi bien de la joie que de la tristesse, on dit parfois n'importe quoi. Les réactions au jugement Deschênes sur la constitutionnalité de la Charte de la langue française en témoignent éloquentement.

Ainsi à Ottawa, le père de la Charte canadienne des droits et libertés, M. Jean Chrétien, affirmait que le jugement assurait aux Canadiens français des autres provinces les mêmes droits qu'aux anglophones du Québec. «Si la Charte est valide au Québec, elle l'est aussi partout au Canada».

M. Chrétien fait jouer cette cassette depuis le tout début du débat constitutionnel. Il n'a même plus besoin de se demander si ce qu'il raconte est vrai, la cassette démarre automatiquement. Le député de Notre-Dame-de-Grâce à l'Assemblée nationale du Québec, M. Reed Scowen, de son côté, a repris le même refrain: «C'est une victoire pour les minorités à travers tout le pays».

Rien n'est plus loin des faits. L'idéologie et la vision du pays que partagent les principaux artisans de la nouvelle constitution canadienne auront, une fois de plus, réussi à camoufler la réalité.

On l'a souvent dit et écrit: le défaut fondamental de la vision fédérale des droits des minorités, c'est de les considérer dans l'abstrait, à partir d'une conception non moins abstraite du pays. Elle a donné lieu à un régime juridique fondé sur la symétrie entre les droits des minorités de langue anglaise et de langue française.

Le problème concret que vivent bon

nombre de communautés francophones hors Québec se résume en un mot: en moult endroits, il ne se donne pas d'enseignement en français, malgré la présence de francophones. Et si, théoriquement, une loi provinciale, la loi 101, existe, permet la prestation du service, en pratique son organisation dépend de la discrétion de l'administration.

La Charte canadienne des droits et libertés ne règle en rien cette situation. La solution dépend de la volonté politique réelle des gouvernements provinciaux de mettre en place les moyens concrets pour répondre aux besoins des minorités.

L'adhésion des premiers ministres provinciaux à la Charte constitutionnelle ne constituera jamais rien d'autres que de la poudre aux yeux tant qu'ils n'auront pas fait la démonstration concrète de leur volonté d'agir. Dans une bonne moitié des provinces canadiennes, celle-ci reste encore entièrement à faire.

M. Chrétien a par ailleurs toujours prétendu que la Charte canadienne donnerait un outil nouveau aux francophones pour revendiquer leurs droits. Effectivement, elle ne leur confère rien d'autre que le droit légal de revendiquer.

A cet égard, les bénéfices que les francophones hors Québec pourront tirer du jugement Deschênes sont douteux. Le droit constitutionnel à l'enseignement dans la langue de la minorité s'exerce partout où le nombre d'enfants le justifie. Cette notion est bien proche de celle de «raisonnabilité» dont il a été

largement débattu au cours du procès. Or on a vu comment le juge Deschênes a traité cette question avec beaucoup de circonspection. «La Cour, a-t-il écrit, se met en garde contre la tentation de substituer sa propre opinion — quelle qu'elle soit — à celle du législateur soit fédéral soit provincial». Il écrivait même: «Comment comparer au Canada, dans le domaine de la langue d'enseignement, l'attitude de la législature de l'une ou l'autre des provinces «anglaises» avec celle de la législature du Québec? Et qui pourrait dire que l'une a raison et l'autre tort?»

Les affaires politiques sont les affaires politiques et les juges répugneront toujours et avec raison, à faire le travail des parlements et des administrations. M. Chrétien rêvait que l'exemple du Québec serve aux autres provinces. Il rêvait en effet.

M. Laurin peut dire que la Cour ramène le Québec à la loi 63. Voilà aussi une belle exagération imputable au dépit. Mais ses propos n'ont en rien les conséquences de ceux de M. Chrétien. Ce dernier continue en effet, contre tous les faits, à accréditer la thèse la plus pernicieuse qui soit: celle de l'égalité des minorités au Canada. Ici, on court vient de débattre de l'éligibilité de quelques centaines d'individus à des écoles anglaises existantes. Hors du Québec, on se bat plutôt pour l'accessibilité de populations locales entières à des écoles françaises qui n'existent pas.

Jean-Pierre PROULX

Le problème des numéros de charité

Une douzaine de groupes populaires de la région de Montréal, principalement des associations de locataires, seraient menacées de disparition parce qu'ils n'ont pas leur «numéro de charité» du ministère fédéral de l'impôt et que sans ce numéro, des donateurs ne peuvent leur faire de dons admissibles à une déduction fiscale. Dans un rapport de recherche détaillé, deux membres de ces organisations ont passé en revue les motifs invoqués par le gouvernement pour leur refuser un numéro d'enregistrement comme œuvre de charité. Pour dire le moins, la démonstration est troublante.

Sans plus d'enquête sur les pratiques réelles de ces groupes, sur le seul examen de lettres-patentes, et sans aucune audience ni possibilité d'appel, des fonctionnaires décident que ces groupes ne s'en tiennent pas assez aux pauvres, ou se bornent à aider leurs membres, ou pourraient s'adonner à des activités «politiques». Deux organisations de locataires font substantiellement la même chose: l'une a son numéro, l'autre se heurte à un refus. Ou encore, un organisme se propose de lutter pour améliorer la législation sur le logement: c'est de la «politique». Par contre, une autre organisation jure de combattre les lois et les organisations qui déplacent à ses convictions: un numéro d'enregistrement lui est accordé sans plus de problème.

Même si seulement quelques organismes semblent être touchés, il s'agit là d'un problème de taille et d'un enjeu important pour l'avenir des organisa-

tions indépendantes dans notre société. Voici quelques années, le gouvernement fédéral s'était lancé dans une opération de décertification contre nombre d'associations sous prétexte qu'elles s'adonnaient à des revendications de nature politique. Certains cas ont été soumis, du reste, au jugement des tribunaux. Il y a lieu de revenir à la charge, car, visiblement, la menace demeure.

Les notions de politique et de charité ont évolué considérablement depuis le temps où ont été établies les règles de l'impôt et la première jurisprudence en la matière. Avant, des politiciens qui se faisaient réélire en pigeant à même les deniers publics étaient susceptibles d'être jetés en prison; aujourd'hui, le trésor public subventionne les partis et les contributions électorales des citoyens sont, mieux que les dons de charité, déductibles de l'impôt! Avant, la charité consistait pour des gens bien portant ou à l'aise à se «pencher» sur le sort des miséreux; aujourd'hui, des numéros de charité peuvent être accordés à des gens qui défendent les animaux, qui s'inquiètent du fédéralisme, ou qui attendent l'arrivée des extra-terrestres!

En vertu de quelle logique faudrait-il pénaliser les gens mal pris qui s'entraident et interdire à leurs concitoyens ou à Centraide de leur verser des dons? En vertu de quelle interprétation de la constitution interdirait-on aux pauvres et à leurs organismes de faire des représentations aux parlements ou de s'opposer à des politiques qui les heurtent? Mais surtout, quelles que soient les no-

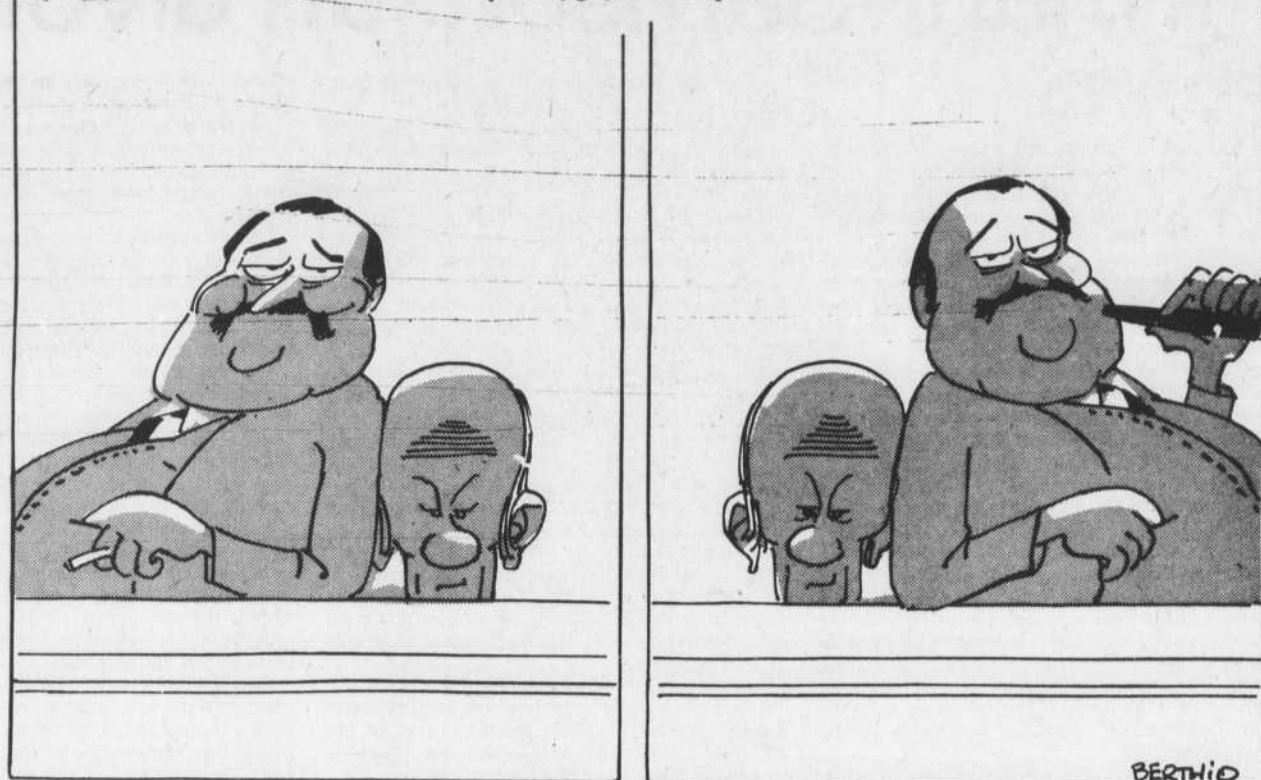
tions et les interprétations retenues, pourquoi certains groupes seraient-ils reconnus sans problème, alors que d'autres, s'adonnant à des activités de même type, sont plus ou moins systématiquement rejetés par le ministère fédéral?

Certes, le numéro d'enregistrement d'œuvre de charité ne saurait être distribué à l'aveuglette ni à tous ceux qui se réclament de la philanthropie. On peut même soutenir que des œuvres subsistent qui ont perdu leur raison d'être et à qui le gouvernement devrait retirer ce privilège fiscal. Un beau débat pourrait être ouvert utilement sur le caractère charitable de plusieurs œuvres reconnues. Mais en tout état de cause, les critères devraient être clairs, publics et bien fondés. Ils devraient être appliqués à tous sans discrimination ni passe-droit. Et la pratique du ministère devrait être soumise à un contrôle administratif et judiciaire.

Dans l'immédiat, les groupes menacés pourraient modifier la vitrine de leur charte et se plier, pour survivre, aux exigences fluctuantes des fonctionnaires. Mais les organismes de charité ne devraient pas en rester là. Ils devraient constituer un groupe spécial de juristes familiers avec le droit fiscal et entreprendre les démarches administratives et, au besoin, les procédures judiciaires voulues pour faire échec précisément à l'une des grandes causes de la misère au Canada: les politiques discriminatoires et l'arbitraire des fonctionnaires.

Jean-Claude LECLERC

REMANIEMENT MAJEUR



LETRES AU DEVOIR

■ Ville en otage

C'est il y a quelques jours que la première prise en otage d'une ville moderne par des terroristes était brisée. Yasser Arafat, le chef des terroristes palestiniens de l'OLP déclarait avec une cruelle ironie: «Je m'en vais, mais mon cœur reste à Beyrouth!» Son corps avait coûté au Liban 100.000 tués et 250.000 blessés. Il est à espérer que son cœur nous reviendra moins cher.

C'est ce même Yasser Arafat qui déclarait: «Carter a commis un crime en assistant à une session du parlement sioniste... Sadat devrait comprendre qu'il sera abattu. C'est sa destinée. Quelqu'un trahit le peuple palestinien sera abattu». (Associated Press, Beyrouth, 12 mars 1979.)

Quelque temps après, le président Sadat, prix Nobel de la paix, était assassiné. Dans les rues de Beyrouth-Ouest occupé par l'OLP, les terroristes fêtaient bruyamment ce lâche assassinat comme une grande «victoire».

L'Occident est peut-être muet mais il n'est pas aveugle.

N. CHAYER

Montréal, 3 septembre

■ De culture québécoise et américaine

Dans une conférence dont LE DEVOIR donne aujourd'hui des extraits (3 septembre), M. Fernand Dumont déclare textuellement: «Parlons américain, si nous le sommes devenus!» Et, pour démontrer ce point, il fait appel à des notions anthropologiques et linguistiques complètement dépassées depuis près d'un siècle.

Il me fait de la peine de constater une telle faiblesse chez un sociologue par ailleurs éminent et sincère.

M. Dumont cite le jugement sévère porté sur notre français au Québec par Jules Fournier en 1917, comme s'il s'agissait d'une autorité en la matière. Or, il faut bien dire que, à cette époque, la linguistique faisait des pas de géants dont M. Fournier ne semble pas avoir eu connaissance. La linguistique devenait alors une science capable d'expliquer pourquoi une langue transplantée sur un autre continent ne peut pas évoluer comme sur son continent d'origine, car une langue en bonne santé doit s'adapter aux besoins des gens qui la parlent. Il n'y a que les langues mortes auxquelles doivent s'adapter ceux qui veulent la parler. Ainsi, ce que Jules Fournier met sur le compte de la mentalité indigente des Québécois doit être mis sur le compte d'une mentalité différente de celle des Français de France, vu que les Québécois vivaient depuis trois siècles dans un milieu physique et social bien différent. Et on peut être différent des Français sans être pour autant des débauchés mentaux. J'espère que c'est aussi l'opinion de M. Dumont.

Quant à savoir si nous sommes «devenus» des Américains, le simple bon sens nous dit que non. Nous ne le sommes pas devenus, mais nous sommes réellement, de naissance, des Américains dans toute la force du mot. Nous le sommes depuis 3 siècles, dès la première génération de nos ancêtres qui est née en Amérique. Car, autre manque de rigueur regrettable chez M. Dumont, celle de réserver le titre d'Américains aux seuls habitants des E.-U., ou des seuls anglophones d'Amérique. Nous sommes des Américains bien autant que les habitants de Boston, arrivés quelques décennies après nous, et presque autant que les Amérindiens, arrivés ici plusieurs millénaires avant nous.

Pour ce qui est de la culture américaine, tout anthropologue moderne dira qu'elle est la création de toutes les populations de toutes langues de l'Amérique. Il serait facile de démontrer que la culture américaine, même en ce qu'elle a de plus caractéristique, doit en partie bien modeste aux seuls éléments d'origine anglo-saxonne. L'apport des Autochtones, des Noirs, des Jaunes, des Blancs d'immigration récente, et aussi des Canadiens-français, quoi qu'on dise, y est beaucoup plus important.

Donc il faut cesser de parler, au Québec, de la culture américaine comme d'une culture étrangère. Elle est à nous autant qu'aux Texans. D'autant plus que cette culture américaine n'est pas une culture d'un seul bloc bien fermée et bien délimitée, mais une chose mouvante, ouverte aux quatre vents, sans cesse en évolution et infiniment diversifiée selon les aires géographiques et les couches sociales. Ce

qui fait que, quoi qu'il arrive au plan politique et quelque langue que nous parlions, nous demeurerons toujours des Québécois bien originaux, et bien différents des Texans, eux aussi bien typiques d'une certaine forme de la culture américaine.

Si nous, Québécois, acceptons de plus en plus de nous prendre pour ce que nous sommes vraiment, nous continuerons, malgré la loi 101, à parler une langue qui nous est propre, dont un des registres correspond au français international et dont un autre correspond au slang des E.-U. Tous les registres d'une langue sont utiles. Ils permettent à ceux qui utilisent cette langue de vivre normalement avec tout le monde dans leur milieu. La vitalité est là. Agir autrement, ce serait ça l'aliénation et la mort.

Louis LANDRY

■ Le français dans les Rocheuses

Je vous écris à la suite de la lecture de la lettre de Mme Micheline Jeannotte, intitulée «Des Rocheuses unilingues», parue dans LE DEVOIR du samedi 29 août. Moi aussi, je rentre d'un séjour de trois semaines dans les Rocheuses. Je me dois de signaler à Mme Jeannotte que, de mon côté, contrairement à ce qu'elle affirme, j'ai eu l'occasion de trouver des livres et des brochures d'information rédigés en français en de nombreux endroits de mon parcours: sites touristiques, maintes librairies et marchands de souvenirs — et dans les parcs nationaux de Banff et de Jasper, et dans des boutiques de Vancouver. Dans les différents parcs de la région j'ai eu le plaisir de constater que, partout, les panneaux d'information indiquant les canyons, les sentiers de nature et les chutes sont rédigés dans les deux langues du pays.

Dans certains magasins, c'est sûr que l'on trouve des livres préparés à l'intention des touristes allemands, japonais et d'autres, et donc écrits dans leur langue. Si Mme Jeannotte est peut-être tombée sur un ou deux de ces magasins, il ne faudrait pas pour autant généraliser trop vite et penser que c'est partout ainsi.

J'invite donc Mme Jeannotte à bien ouvrir ses yeux et son esprit lorsqu'elle part en voyage, de façon à ne pas perpétuer le mythe que les Québécois francophones ne peuvent obtenir de renseignements en français que dans la Belle province!

Karen MUIR

Québec, 30 août

■ La réforme du Code du travail

(Lettre adressée à M. René Lévesque.)

Je prends connaissance d'un article du journal *Les Affaires*, concernant un avant-projet de réformes du Code du travail.

Je comprends qu'il ne s'agit que d'un avant-projet, mais connaissant bien l'habitude des fonctionnaires de lancer des ballons d'essai, je me permets de vous écrire sur l'impact qu'aura ce projet sur la collectivité que je connais, celle des PME.

Je me présente: je représente comme avocat, une cinquantaine de PME québécoises œuvrant dans les domaines du vêtement, de l'électronique, du transport et de l'enlèvement des déchets solides; certaines sont syndiquées, d'autres ne le sont pas. On me consulte souvent avant l'implantation de PME étrangères au Québec.

Mes clients sont unanimes à dire que le syndicalisme leur apparaît comme une bureaucratie lourde et inefficace, dont le coût se répercute sur le coût de revient et diminue d'autant leurs chances de percer sur la scène internationale.

Mais ces syndicats sont-ils au moins utiles aux personnes qu'ils disent représenter, les salariés? Un sondage récent plaçant les syndicalistes au même niveau que les politiciens, au bas de l'échelle dans l'estime publique, contient peut-être un élément de réponse.

Mon expérience récente m'a démontré que le syndicalisme radical (ou même le syndicalisme modéré mais ancré dans le vieux cliché d'«employeur-exploiteur») est en grande partie responsable des fermetures d'usine auxquelles j'ai été forcé de procéder depuis deux ans.

Nous n'avons pas besoin d'une dose additionnelle de syndicalisme bureaucratique, mais une collaboration employeur-employés est essentielle pour faire face aux difficultés actuelles. La réforme proposée dans l'avant-projet ne fait que donner plus de pouvoirs aux syndicats, avec le résultat que la plupart de mes clients partiront du Québec, feront faillite ou liquideront leur entreprise.

Doit-on se surprendre que seulement un tiers des travailleurs québé-

cois sont syndiqués, alors qu'on peut demander l'accréditation avec la signature de seulement 35% des employés?

Doit-on se surprendre que l'augmentation substantielle des syndicats indépendants de toute affiliation bureaucratique?

Doit-on se surprendre du peu de succès qu'ont nos maisons du Québec à attirer des entreprises étrangères chez nous?

Que dois-je répondre quand des P.M.E. étrangères me consultent sur le climat des relations de travail au Québec, en face de cet avant-projet?

Monsieur le premier Ministre, il est vrai que la tentation est grande d'échanger cette réforme du Code du Travail contre la paix syndicale dans les secteurs public et para-public. Mais si vous faites cet échange, je crains fort que vos fonctionnaires n'aient plus grand chose à administrer quand l'exode, les faillites et les retraits d'affaires auront achevé ce que la crise actuelle a commencé.

Pensez, je vous prie, que le Québec fait partie de l'ensemble économique nord américain et que nous aurons besoin pour longtemps encore, du capital étranger qui, je vous le répète, ne s'accommodent pas de contexte de relations ouvrières plus contraignantes que celui qu'ils peuvent retrouver, en général, ailleurs au Canada et aux États-Unis.

Même les investisseurs français que le Québec courtise à grands frais, sont réticents devant la situation des relations ouvrières au Québec.

L'heure n'est pas aux changements de structures, mais plutôt aux changements d'attitude qui confirmeront pour les PME l'affirmation tant de fois dite et redite: «Qu'il fait bon vivre au Québec».

Pierre BOUCHARD
avocat

Montréal, 25 août

■ Quel partenaire!

À propos du gouvernement fédéral, M. Roy affirme (LE DEVOIR, 3 septembre) «qu'il est irresponsable de tirer sur un partenaire en ce moment». Malgré les importants contentieux qui opposent les deux capitales; malgré des réductions de transferts fédéraux plus marquées pour le Québec; malgré les attaques envers la loi 101; malgré le 5 novembre; malgré tout Ottawa garde le nom de partenaire. Je demande: dans quel univers vivent donc nos penseurs?

Bien bon partenaire celui qui nous couve, nous enchaîne pour éviter qu'on s'isole. Un partenaire qui accuse le Québec de gréganisme tout en lui refusant le droit à sa propre diplomatie, voilà celui qu'il faudrait menager. Parce que le Québec ne peut pas, ne doit pas, qu'il n'a pas les moyens. Ce vieux matériel, ce collage des stéréotypes attique les intérêts supérieurs du Québec en ce qu'il mine la confiance des citoyens. Nous fera-t-on encore le coup des oranges?

Comme Québécois, je suis heureux qu'on fasse le procès du fédéral, et là-dessus qu'on me permette de réserver mon jugement. Ce qui intéresse en ce moment, ce n'est pas tant les objectifs de conscience que les réponses d'Ottawa. Car s'il n'y avait que le PQ pour accuser Ottawa. Au moins une étude de source internationale aura trouvé en ce gouvernement la pire des administrations occidentales. Aux États-Unis, l'ancien vice-président de la First Boston Corp., le banquier Alex Tomlinson aura (selon L. Bissonnette) souligné l'influence négative des politiques canadiennes sur l'investissement américain au Québec ainsi que sur la marge de manœuvre de notre gouvernement provincial.

En voilà un pour qui politique et économie convergent. Parler d'indépendance c'est parler «business» c'est parler dollars. Et qui veut les moyens prend la fin.

Jean LUC

Montréal, 3 septembre

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Bevin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$95.00 par année; six mois: \$50.00; trois mois: \$28.00. À l'étranger: \$105.00 par année; six mois: \$55.00; trois mois: \$30.00. Édition du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste adrienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. TÉLÉPHONE: 844-3381 (lignes groupées).

Le défi des coopératives de consommateurs

2) Deux projets de relance

par
Claude Bariteau

Professeur au département
d'anthropologie de l'Université Laval.

Si l'opération avait réussi, si, par exemple, les magasins Dominion étaient devenus des Cooprix avec des entrées de caisses suffisantes pour payer la note, l'on applaudirait peut-être les stratégies d'hier. Personnellement, j'aurais des réserves sérieuses sur le plan coopératif. Quoi qu'il en soit, ce ne fut pas le cas. Tout a craqué et les consommateurs consommateurs comme les travailleurs syndiqués se sont retrouvés avec les pots cassés. A l'initiative des dirigeants de la Coopérative de Tilly, une cinquantaine de coopératives se sont réunies et ont formé un comité de relance. Les résultats des travaux de ce comité sont connus. L'on propose aux coopératives locales de se joindre dans un regroupement d'achat en vue de signer un contrat d'approvisionnement d'une durée de trois ans chez Epiciers-Unis-Métro-Richelieu, les nouveaux coopérateurs, et de mettre sur pied un secrétariat conjoint dont l'objectif sera la promotion coopérative des consommateurs et la valorisation des coopé-

ratives de base. Parallèlement à cette action, les travailleurs syndiqués de l'ex-Fédération ont mis au point un plan de relance visant à remettre à flot les opérations de grossistes afin d'éviter que les coopératives locales qui, collectivement, faisaient 38% de leur chiffre d'affaires avec leur Fédération, ne soient la proie des épiciers indépendants que l'on retrouve chez Epiciers-Unis-Métro-Richelieu.

Le projet mis au point par le comité de relance du groupe des cinquantes surprend un peu. Sans perspective à moyen ou long terme, il s'aligne sur les suggestions pressantes du Mouvement Desjardins. À court terme, il permettra aux coopératives locales d'opérer et de réaliser des escomptes intéressants d'achat en autant, toutefois, qu'elles réalisent collectivement \$125 millions de chiffre d'affaires avec la chaîne Epiciers-Unis-Métro-Richelieu. Si ce montant n'est pas atteint, elles recevront les escomptes habituels fournis par les fournisseurs. Dans l'éventualité où cette somme sera atteinte, il n'est pas certain que ces escomptes soient tous redistribués aux membres des coopératives locales. La mise sur pied d'un secrétariat commun ne va pas se faire par enchantement. L'on peut penser qu'une partie substantielle de ces escomptes y sera drainée si les coopératives acceptent les deux volets de ce plan de relance. Évidemment, elles peuvent prendre seulement le premier volet. C'est possible. Ce serait alors la confirmation de

l'inexistence d'un mouvement québécois de consommateurs coopérateurs.

Dans l'éventualité où le projet global est accepté, deux problèmes majeurs demeureront. Les coopératives participantes, si elles veulent se retirer de ce regroupement d'achat, seront pressurées par les autres pour ne pas compromettre les possibilités de réaliser les escomptes découlant du seuil de \$125 millions. La chaîne Epiciers-Unis-Métro-Richelieu aurait donc des appuis stratégiques pour empêcher la mise en opération d'une fédération pouvant atteindre un chiffre important d'affaires. De plus, les consommateurs coopérateurs seront, à toute fin pratique, amenés à grossir le chiffre d'affaires d'Epiciers-Unis-Métro-Richelieu, ce qui permettra aux actionnaires de cette chaîne de réaliser des bénéfices importants. En d'autres termes, s'il achète chez Métro ou chez Cooprix, le consommateur enrichira le même grossiste et ne pourra pas, par l'intermédiaire de sa coopérative, être en mesure de pouvoir infléchir véritablement les coûts de ses produits sauf en payant moins les employés à son service ou en augmentant leur charge de travail.

Évidemment, à court terme, cette approche séduit car elle permet de stabiliser des opérations ponctuelles et assurer le maintien des activités courantes. Est-ce urgent de l'entériner? Les coopératives locales n'ont-elles pas déjà corrigé la plupart des problèmes causés par la faillite de la Fédération? N'y a-t-il pas lieu, plutôt que d'opter pour du court terme,

d'envisager une solution qui aurait au moins le mérite d'éviter que les coopératives ne soient la proie captive de la chaîne Epiciers-Unis-Métro-Richelieu et sombrent progressivement dans l'anonymat coopératif?

Dans cette ligne de pensée, le projet mis de l'avant par les travailleurs syndiqués véhicule beaucoup plus d'espoir. En plus de favoriser un rapprochement entre les coopératives et les travailleurs, ce qui est bougrement mieux qu'une liaison avec des compétiteurs capitalistes, il a le mérite de reconstituer l'activité la plus rentable de l'ex-Fédération, celle de grossiste, en améliorant ses performances. Le pro-format de ce projet est éloquent. Si l'on se base sur les prévisions faites, il y aurait même suffisamment de surplus générés pour maintenir en activité un service de promotion coopérative négligé par les auteurs. Certes, l'apparat disparaîtrait. Par contre, le contrôle financier serait renforcé, à la satisfaction probablement des futurs créanciers. La mise en activité de cette relance nécessite un chiffre d'affaires de \$170 millions, ce qui est moindre que celui réalisé par l'ex-Fédération. L'on peut donc parler de réalisme sur ce point.

La seule faiblesse de ce projet réside dans son capital de risque. Les auteurs misent, de façon demeurée, sur le rapport de l'État et des organismes coopératifs financiers. Sa mise en marche aurait donc pour effet de redonner, à ces derniers, un contrôle sur la nouvelle fédéra-

tion. C'est peut-être un moyen de les inviter à payer pour les pots cassés. Ce n'est certes pas la meilleure façon de favoriser l'autonomie d'un organisme de gros. Il y aurait place, à mon avis, pour plus d'imagination. La future fédération n'a pas à rembourser les créanciers. Ils se sont servis eux-mêmes. Elle ne saurait de plus garantir les actifs perdus par les coopératives membres. Elle doit plutôt miser sur un effort positif des groupes les plus touchés dans cette faillite, soit les coopératives membres et les travailleurs syndiqués. C'est eux qui doivent prendre le contrôle de cette relance en investissant les ressources nécessaires et en mettant au point des moyens de contrôle appropriés.

La mise en chantier d'une telle relance nécessite environ \$4 millions de capital de risque. Cette somme peut provenir des futurs membres de la nouvelle fédération, soit les coopératives locales actuelles, et des travailleurs sous forme d'heures de travail non payées mais comptabilisées ou d'un investissement collectif pour assurer le démarrage de l'entreprise. Pour les coopératives, le montant se situerait autour de \$10,000 environ par unité. Pour les travailleurs, ça devrait donner lieu à une somme totale à peu près équivalente. Quant aux arrangements légaux, il y a certainement place pour des négociations constructives à partir de cette base. S'ils se concrétisaient, les deux niveaux de gouvernement seraient mal placés pour refuser un support

tangible. Ils pourraient bonifier le capital de risque et fournir, au Mouvement Desjardins ou à d'autres organismes financiers, des garanties pour l'obtention d'une marge de crédit. Quant au fonds de roulement, déjà il est assuré par les caisses de la CSN de Québec et de Montréal. Il ne resterait plus qu'à trouver l'équipement. Dans le contexte actuel, ça se loue à rabais.

Les coopérateurs consommateurs sont à un point tournant de leur histoire. S'ils se laissent pousser par les Caisses populaires Desjardins vers la chaîne concurrente Epiciers-Unis-Métro-Richelieu, je ne crois pas que leur mouvement puisse reprendre vie dans un avenir rapproché. Lentement mais sûrement, il agonisera. Par contre, si ces mêmes coopérateurs essaient de se ressaisir et, par l'intermédiaire de leurs coopératives, cherchent à se rapprocher des travailleurs syndiqués qui leur tendent la main, l'on peut raisonnablement espérer qu'une action concrète de lutte va pouvoir émerger à nouveau. Le prix à payer n'est pas élevé par rapport au moyen qu'il fournira: une marge véritable de manoeuvre à l'intérieur du marché québécois de l'alimentation. Chose certaine, s'ils choisissent cette voie, c'est plus qu'une page d'histoire qu'ils écriront. C'est un nouveau livre qu'ils mettront en chantier et il sera écrit par ceux qui vivent la coopération: les travailleurs qui sont les membres des coopératives.

FIN

La démission de Claude Ryan

Qui osera dire la vérité dans notre pays?

par
Solange Chaput-Rolland

LES amis de Claude Ryan, et ils sont plus nombreux que ne l'imaginent ses detracteurs, se demandent si les analyses de son comportement, de ses travers et de ses soit-disant attitudes dictatoriales sont terminées. Ils se demandent de plus si ceux qui le jugent de l'extérieur sont en possession de toutes les pièces du casse-tête libéral dont vient d'hériter Gérard D. Lévesque, qui aurait mission de refaire l'unité du parti.

À cause de sa courtoisie, de sa gentillesse, de sa bonhomie, le chef intermédiaire remettra la paix dans ce parti, mais le PLQ a perdu son unité le jour où

trop de ses membres ont prétendu que le seul chemin politique du Québec libéral consistait à emprunter celui de M. Trudeau. Quand jour après jour, un homme doit se protéger sur sa droite et sur sa gauche, quand il ne sait plus qui lui dit vrai et qui lui ment effrontément, quand il reçoit en pleine fierté d'homme et de chef, le récit de tous ses défauts, il est assez logique qu'il se durcisse sur lui-même, isolé de ses adversaires.

Revenons aux célèbres décrets de Claude Ryan. Ils firent rire ceux de nous qui les entendions avec incrédulité. Demandons-nous si le puritain laïc dont M. Ryan esquissait minutieusement le portrait comme «parfait candidat» est plus repoussant que le pharisien opportuniste qui, aujourd'hui, se pavane pour avoir l'image d'un chef jadis porté aux nues par ceux qui tournent en dérision sa personnalité et son humanisme chrétien.

Aujourd'hui, je me demande ce que diront d'essentiel ceux qui lui reprochaient de mal communiquer avec les siens. Je

me souviens d'auditoires attentifs à ses propos, un peu las de la longueur de ses discours, mais saisis comme malgré eux par la clarté de ses exposés. Par contre ce furent souvent ses propres partisans qui refusaient ses thèses. Eût-il été doté d'un charisme à la Trudeau, d'une éloquence à la Churchill, que sa vision du Québec eût été contestée tout simplement parce qu'elle avait le tranquille courage de ne pas épouser celle de ses amis d'Ottawa.

M. Ryan a été, et il l'est demeuré, un homme d'idées, un penseur; d'aucuns diraient un prédicateur. Le parti Libéral tel que je l'ai connu, est une lourde machine qui se met en marche vers le pouvoir. S'il n'arrive pas à le conquérir, il blâme les autres et surtout le chef, d'avoir eu l'audace d'exprimer des idées que la plupart de ses membres défendaient mollement. Et j'ajouterais ceci: à qui fera-t-on croire que toutes les mains qui se sont tendues vers M. Ryan depuis 1977, étaient brandies contre sa personnalité et ses opinions?

Qui dans ce parterre de purs libéraux, qui jamais plus «ne supporteront les vues du gouvernement», ce qui n'est guère rassurant dans le contexte économique actuel, qui osera observer que si M. Trudeau avait puisé dans sa riche éducation, son charisme et ses allures de grand voyageur sous l'éthel, un peu de courtoisie envers l'ex-chef libéral du Québec, les membres du PLQ auraient sans doute trouvé en eux des meilleures manières politiques et humaines pour l'écarter?

Et qui a protesté ouvertement lorsque M. Trudeau avec un triste cynisme a déclaré regretter que M. Ryan n'ait pas pris tout «sa place au soleil», alors que le premier ministre du Canada n'a pas raté une occasion avant, durant et surtout après le référendum pour l'éclipser des tribunes publiques, et même pour lui voler la victoire référendaire?

Qui rappellera, au nom de la simple décence, que le triste discours du 20 mai 1980 qui est encore reproché à M. Ryan, eut été plus éloquent si dès l'annonce de la victoire du NON, M. Trudeau avait laissé un peu de place à Claude Ryan et si M. Chrétien, en ce soir tumultueux, avait été moins empressé de l'éclipser à son tour? Ceux de nous qui avons quadrillé non pas un comité, mais toute la province durant le référendum, ne sommes pas sur le point d'oublier les vexations, les humiliations subies par M. Ryan. «Si vous pensez que nous allons nous laisser mener par votre m... Ryan» était une phrase que nous répétions souvent nos partenaires du NON. Nous avons été naïfs, nous reprochait M. Claude Morin; oui, et combien patients en plus....

Mais jamais le Québec ne tourne longtemps le dos à l'un des siens qui, au mépris de son confort personnel, de sa réputation et de sa carrière, défend hautement les intérêts de son peuple — même contre ceux et celles en qui ce peuple, un jour, accordait sa confiance. Il se trouvera un historien pour situer dans une véritable perspective la courte trajectoire de Claude Ryan, et pour démontrer que M. Lévesque n'a pas raison d'écrire que nous devons à l'ex-chef libéral les pages «les plus noires» de cette époque, encore trop moirée d'émotions pour être analysée lucidement.

Il n'est jamais facile pour quiconque d'oser dire que les Libéraux qui oeuvrent à Ottawa ont joué un bien triste rôle depuis l'élection de la démission de M. Ryan. Mais en politique comme dans la vie, les coups bas se paient et parfois cruellement. Pourquoi notre population ferait-elle confiance à tous ceux qui depuis un an, ont préféré se battre entre pro-Ryan et pro-ou anti-Trudeau, que de se battre pour notre peuple, aujourd'hui sans gouvernail, sans avenir positif et sans espoir de sortir du statu quo constitutionnel?

Ceux qui furent de près comme de loin, impliqués dans le grand dossier constitutionnel ont dû lire avec intérêt les essais

de Claude Morin intitulés: «*Ci-gît le fédéralisme renouvelé.*» Peut-être eût-il été plus correct d'ajouter et «le séparatisme renouvelé», tant au plan constitutionnel les jeux m'apparaissent faits pour de longues années. Car même si M. Lévesque déclare que les prochaines élections porteront sur l'indépendance et l'économie, il doit savoir qu'un peuple ne se retourne pas sur lui-même deux fois dans une génération.

L'indépendance est peut-être irréversible, mais ni M. Trudeau, ni M. Lévesque n'en savoureront la joie ou la déception. Les grands dossiers de l'indépendance et du fédéralisme sont fermés pour quelques années. Celui qui voudra les ouvrir, risque de perdre ses illusions. Le prochain gouvernement canadien devra acquiescer un sens du fédéralisme authentique et pan-canadien, non essayer coûte que coûte de faire avaler à ses partenaires un fédéralisme conçu pour «mettre le Québec à sa place».

Si ce gouvernement est libéral, il devra marcher sur la pointe des pieds pour ne pas réveiller les sentiments anti-Trudeau qui éclatent partout au pays. S'il est conservateur, l'enjeu sera difficile car il lui faudra, conquérir la confiance du Québec en prenant soin de ne pas perdre celle des neuf autres provinces, pour qui la dixième est un casse-tête, et rien de plus.

Si au Québec, M. Lévesque gagne des élections qui, à mon avis, seront logiquement axées sur l'économie plus que sur l'indépendance car un peuple ne recherche pas une seconde crise lorsqu'il est atteint dans tout son être par une récession qui voit des millions de ses fils en chômage, — il aura soin d'éviter de ré-ouvrir une cause qu'il a si tristement contribué à affaiblir en ne jouant pas les bonnes cartes à la table constitutionnelle.

Si par ailleurs les Libéraux du Québec, dirigés par je ne sais qui, gagnaient les élections, ils seront visiblement prisonniers de la vision fédéraliste de M. Trudeau, lequel aura vraisemblablement été rejeté alors par l'électorat canadien. Ils deviendront les gardiens du vide constitutionnel québécois.

S'ils maintiennent la conception de Claude Ryan d'un fédéralisme des régions, des provinces et qui accorde au Québec une place distincte au Canada, les Libéraux seront encore plus seuls devant Ottawa à défendre demain ce qu'ils rejettent actuellement.

Donc l'impasse sera de taille. Mais elle n'est pas insoluble. Le fédéralisme renouvelé n'est pas mort; l'indépendance avec ou sans association non plus. Mais à mon avis les deux grands courants politiques au Québec sont au «congélateur». Les gouvernements Lévesque et Trudeau ne sont ni éternels, ni les seuls capables de faire triompher l'une ou l'autre de ces thèses. Le fédéralisme se renouvellera uniquement quand les individus comprendront qu'ils sont prisonniers de leurs grandes institutions; jusqu'ici seuls leurs

gouvernement le sont et les contribuables ne ressentent pas encore dans leurs quotidiens, le poids du temps.

Mais la crise économique est en train de les réveiller et durement. Ce pays est riche de chômeurs et de milliards de dollars pour les soutenir, comme ils y ont droit. Mais il est pauvre en plans de relance, en audace créatrice d'emplois, en générosité politique. Les hommes et les femmes qui ont pris possession du pouvoir canadien depuis plus de douze ans, ne le servent plus; ils s'en servent pour ne pas le perdre.

Le séparatisme ou l'indépendance renouvelée retrouvera un regain de popularité quand les hommes et les femmes qui la défendent cesseront de multiplier les tracasseries pour les hommes d'affaires, les anglophones, les immigrants, et surtout quand ils apprendront à nous dire carrément que l'indépendance est réalisable, mais à la condition sine qua non, que les Québécois se remettent au travail et coupent largement dans leur standard de vie. Les Québécois ont mûri depuis 1976; ils sont moins naïfs devant la transparence gouvernementale, et un peu plus cyniques devant tant de génies qui se sont pris pour les messies de notre avenir. Les péquistes auraient eux aussi intérêt à revoir leur philosophie de base et surtout la manière de la défendre.

Des fédéralistes inconditionnels, qui prennent les ripostes cinglantes pour des arguments chaleureux ont éloigné de leurs thèses de nombreux citoyens incapables d'accepter de se faire rabrouer à la moindre critique. Des indépendantistes également inconditionnels ont eux aussi réussi à éloigner de leurs parterres des Québécois honnêtes et sincères mais qui ne peuvent pas avaler l'arrogance et le fanatisme, qu'ils proviennent de Québec ou d'Ottawa.

Que de femmes et d'hommes de bonne volonté se sont brisés sur l'arrogance et sur la mesquinerie politiques des uns et des autres. Le temps est à la réflexion plus qu'à l'action. Nos ressources ne sont pas taries; elles sont affadies. Nos volontés ne sont plus tendues vers un but, mais relâchées autour de principes devenus pour ainsi dire inexistantes. Nos forces vives sont dispersées. Est-il étonnant que nous tournions en rond, que nous éprouvions une sorte de vertige devant le vide de notre vie politique et que nous nous demandions dans quels chemins nous irons demain, et surtout à qui nous confions ce qui nous reste de fierté, d'ambitions et d'espérances?

«Je me sentais», écrivait Françoise Giroux, «d'un vieux peuple pour qui la cause de la vérité et de la justice devaient être toujours la même cause». Je ne suis pas certaine que dans ce pays et dans cette patrie, justice et vérité veulent dire la même chose. Et comment retrouver le sens de nous-mêmes si nous avons perdu le sens des mots justice et vérité? Ils sont à la base même de notre démocratie.

LES TRES AU DEVOIR

■ La roue économique doit tourner

(Lettre adressée à M. René Lévesque)

J'ai appris avec grand déplaisir le ralentissement par Hydro-Québec de son programme de construction de barrages hydro-électriques.

Ainsi, notre grande société d'État a-t-elle aussi succombé à la psychose de la crise. D'accord, la demande d'électricité au Québec a ralenti. Mais nous n'en sommes plus, que diable, au temps de l'autarcie familiale! Si nous fabriquons trop d'une denrée valable, il faut vendre l'excédent au reste du monde. Voir, entre autres, l'exemple du Japon. Si nous fabriquons trop de watts, il faut les vendre au reste du monde avec profit. Comme disait mon professeur de philosophie, c'est très simple!

D'accord, cela nécessitera des investissements. Mais qu'attendons-nous? Le Messie? De l'argent, il y en a. Si vous ne savez où le trouver, demandez à votre ami M. Parizeau. D'accord, le coût du loyer est élevé. Mais il est élevé partout dans le monde et des investissements il s'en fait par milliards de dollars à tous moments. On n'a qu'à en tenir compte dans le calcul du prix de revient. Quand la «Baie James» a été lancée, on a crié à la faillite du Québec, à l'impossibilité qu'il y au-

rait de trouver les sommes d'argent nécessaires aux énormes investissements que le projet nécessitait. Tout s'est très bien passé.

Le retard est d'autant plus angoissant dans le cas de l'énergie Hydro-électrique qu'il s'agit d'un potentiel qui s'en va à la mer, littéralement, en pure perte. À chaque instant qui passe, nous perdons ainsi un manque à gagner considérable. Les calculs sont faciles à faire et ils l'ont été.

D'accord, cela nécessitera un effort de vente en dehors du Québec. Mais qu'attendons-nous? Le Messie? Il nous faut le faire, cet effort! Voir de nouveau l'exemple du Japon, entre autres. Les marchés potentiels sont là, tout autour de nous. Il n'y a qu'à voir le coût de l'électricité chez nos voisins. Comme disait mon professeur de philosophie, c'est très simple!

Mais encore faut-il un peu d'audace!

Et une pensée dynamique, ce qui revient peut-être au même. Le déroulement de la vie économique est bien plus difficile à maîtriser que celui des forces de la nature. On se rend de plus en plus compte qu'elle dépend beaucoup de facteurs psychologiques. Les gouvernements ne peuvent la maîtriser. Ils ne peuvent que l'influencer. Encore faut-il qu'ils le fassent dans le bon sens. Quand s'installe chez le consommateur une psychose de «non-consommation», il est aberrant que le gouvernement y succombe aussi. Il

doit, au contraire, donner une poussée à la roue économique lorsqu'elle a tendance à ralentir.

Et non pas y aller lui aussi de son coup de frein. En ce sens, la politique actuelle du gouvernement fédéral est aberrante. Sous prétexte de solutionner un des éléments du casse-tête, ce phénomène complexe qu'on appelle génériquement «inflation» il applique en réalité, avec sa règle du 6-5%, un coup de frein: le résultat net de cette mesure est d'accroître la psychose de «non-consommation».

On sait pourtant qu'une forte proportion des échanges de biens et services échappe à l'économie de marché. Et on vient de se rendre compte que ce sont, dans le panier des prix qui dépendent de nous, les prix fixés qui dépendent des principaux responsables de l'inflation. La solution, donc, en autant qu'elle dépende de nous, est là. Les gouvernements auront-ils le courage politique d'administrer la médecine? Auront-ils la lucidité de comprendre que cette rationalisation des coûts n'a rien en soi à avoir avec la vélocité de l'activité économique?

Les gouvernements auront-ils la lucidité de comprendre qu'il faut, essentiellement, garder à la roue économique une vitesse suffisante?

Michel PARÉ
Avocat

Montréal, 8 septembre

Du nouveau à la radio

“Vie de Couple”

13h45 à 15h15 du lundi au vendredi

avec vos animateurs:
**Suzanne Monange, Michel Lemieux
et Jean-Yves Desjardins.**

CKAC 73



◆ Lévesque

trop radicales. Pour traverser les temps difficiles qui nous confrontent, il est préférable de pouvoir compter sur l'expérience acquise.

En choisissant de procéder surtout à un remaniement de structures, M. Lévesque dit avoir d'abord voulu améliorer les performances du gouvernement et «mettre l'accent plus que jamais sur les préoccupations et les priorités économiques et financières».

La volonté de M. Lévesque de donner la priorité à l'économie se traduit d'abord par l'importance accrue qui est donnée à M. Jacques Parizeau. Tout en demeurant ministre des Finances, M. Parizeau devient le grand coordonnateur des ministères à vocation financière et économique. De 1976 à 1981, M. Parizeau avait toujours paru l'homme fort du gouvernement en cumulant les Finances et la présidence du Conseil du trésor, mais il avait été quelque peu mis à l'écart après l'élection de 1981 en perdant le Trésor. Avec sa nomination comme président du Comité du développement économique, il revient en force.

La structure des ministères d'État étant disparue, M. Parizeau se trouve en fait à prendre la place de M. Bernard Landry qui était, depuis 1976, le ministre d'État au Développement économique. À ce titre, il aura sous sa tutelle tous les ministères qui ont une responsabilité directe dans le développement économique, comme l'Industrie et Commerce mais également d'autres ministères tels la Main-d'œuvre et la Sécurité du Revenu qui ont la responsabilité de programmes d'emplois. D'ici à quelques jours, il doit préciser publiquement quel sera exactement son rôle et sa mission.

À la nomination de M. Parizeau, il faut ajouter la création de deux nouveaux ministères dans le secteur économique. Le commerce extérieur dont la responsabilité va à M. Bernard Landry, et le ministère de la Science et de la Technologie qui ira à un nouveau-venu, M. Gilbert Paquette.

La création du ministère du Commerce extérieur avait été annoncée lors du dernier Discours inaugural. Ce ministère sera créé à partir de l'Office du commerce extérieur autrefois sous la responsabilité du ministère de l'Industrie et du Commerce, des programmes à l'exportation de la Société de développement industriel et des attachés commerciaux dans les Délégations du Québec à l'étranger. «Dans une économie ouverte, le maintien et le développement de notre place sur les marchés, est une priorité absolue», a dit M. Lévesque. A son avis, la mission de M. Landry consistera à «renforcer chez nous ce qu'on peut appeler la mentalité exportatrice».

L'idée d'un ministère de la Science et de la Technologie est issue du document *Bâtir le Québec II* et reflète la «volonté ferme du gouvernement d'inscrire dans les faits le virage technologique que doit emprunter notre développement économique», a déclaré M. Lévesque. Son titulaire, M. Gilbert Paquette, 40 ans, est un ancien professeur de mathématiques au niveau universitaire et s'était illustré l'an dernier comme président d'un comité de députés qui avait critiqué les restrictions budgétaires de 1981. Selon lui, les défis de ce nouveau ministère sera de contribuer au développement économique du Québec, de créer de l'emploi pour les scientifiques et de préparer le virage technologique avec la préoccupation de l'humain.

Relié au secteur économique, mais moins directement, il faut mentionner le maintien du ministère de l'Aménagement. Alors que les ministères d'État disparaissent tous, M. Lévesque a décidé de maintenir un ministère délégué à l'Aménagement et au Développement régional. Son titulaire sera M. François Gendron, l'ancien ministre d'État à l'Aménagement qui est nommé également président du comité ministériel de l'Aménagement. Son rôle sera de veiller aux intérêts des régions excentriques en matière d'organisation administrative et de promotion économique.

D'autre part, les milieux de l'économie et des finances ont bien accueilli la nomination d'un nouveau ministre responsable uniquement des Relations de travail. Le ministère du Travail, de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du Revenu était devenu depuis quelques années un véritable monstre à administrer. Son titulaire, M. Pierre Marois, avait proposé qu'il soit scindé, ce qu'il a fait le premier ministre.

M. Marois garde la Main-d'œuvre et la Sécurité du revenu, mais contrairement à ce que plusieurs avaient avancé, les relations de travail ne sont pas allées à l'adjoint parlementaire de M. Marois, le syndicaliste Robert Dean. Cette responsabilité a été confiée à M. Reynald Fréchette, qui laisse le ministère du Revenu à M. Alain Marcoux, lequel conserve les Travaux publics et l'Approvisionnement.

Ces changements seront la base de la nouvelle «image économique» que le premier ministre veut donner à son gouvernement. Le succès de cette opération semble devoir reposer sur les anciens ministres plutôt que sur les trois nouveaux ministres nommés hier. Ceux-ci, tous trois d'anciens enseignants, sont généralement peu connus et n'ont pas de passé ou de racines dans le monde économique. Ainsi le nouveau titulaire de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, âgé de 42 ans, a surtout été choisi pour compléter la représentation de la région de Québec au cabinet. Ancien maire de Saint-Joseph-de-Beauce, M. Lévesque compte sur lui pour redorer l'image de ce ministère notamment auprès des producteurs agricoles.

M. Guy Chevrette dirigera le ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche. Connue comme syndicaliste et ancien président de la Commission Cluche sur l'industrie de la construction, le député de Joliette attendait cette nomination depuis longtemps. Il abandonne son poste de whip en chef au député de Lac-Saint-Jean, M. Jacques Brassard, un ancien professeur d'histoire.

Soulignons que MM. Chevrette et Ouellette remplacent les ministres qui ont été rétrogradés, MM. Marcel Léger et Lucien Lessard. Dans le cas de M. Lessard, il faut dire que le député de Saguenay, qui songeait à la retraite depuis plusieurs mois, a pris les devants sur M. Lévesque et remis sa démission. Le cas de M. Léger

est différent puisque M. Lévesque lui a forcé la main.

À propos de cette démission, le premier ministre n'avait aucune raison précise à donner hier. Soulignant le bon travail que celui-ci a exécuté, il a précisé: «Seulement, il faut des rotations dans une équipe ministérielle, sinon cela fige, cela stérilise éventuellement. Après six ans comme ministre dans un seul et même secteur, il m'a semblé qu'il pouvait être opportun de passer la main à quelqu'un d'autre».

Il avait été question d'autres départs de ministres, mais M. Lévesque n'a pas eu le succès escompté. C'est dans cette perspective, semble-t-il, qu'il faut voir la nomination de M. Denis Lazure, l'ancien ministre d'État au Développement social, au poste de ministre délégué aux relations avec les citoyens. D'autres ministres porteront aussi le titre de ministre délégué au cours des prochains mois en attendant que leurs ministères soient officiellement créés. Dans le cas de M. Lazure, la fonction est clairement temporaire, un an ou deux, a dit M. Lévesque. Même si ce dernier a beaucoup insisté sur la volonté du gouvernement de se rapprocher des citoyens, la tâche du ministre apparaît plutôt légère: «lancer» le processus d'humanisation des rapports entre l'État et les citoyens.

Soulignons qu'il est possible que M. Lévesque complète ce remaniement à court terme puisque non seulement la fonction de M. Lazure est temporaire, mais il a indiqué que le cumul par M. Alain Marcoux de deux ministères serait également temporaire.

Plusieurs ministres ont vu leurs fonctions modifiées quelque peu. Ainsi, le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, M. Gérard Godin, s'est vu confier la responsabilité de l'application de la loi 101, sauf pour ce qui est des articles touchant à l'éducation qui demeurent la responsabilité de M. Camille Laurin.

Mme Pauline Marois, ministre déléguée à la Condition féminine, devient présidente du Conseil du trésor. De là, elle pourra veiller, a dit M. Lévesque, à ce que les dépenses gouvernementales «tiennent mieux compte du rattrapage qui s'impose en ce qui concerne la place des femmes dans la société».

Il faut souligner par ailleurs la disparition à court terme du ministère des Institutions financières et Coopératives qui sera intégré à d'autres ministères. Entre-temps, son titulaire continue d'être M. Jacques Parizeau.

En conclusion de son remaniement le premier ministre a souligné quelle est l'attitude d'esprit qu'il espère voir adopter par la nouvelle équipe ministérielle: être à l'écoute de leurs concitoyens, garder l'esprit de réforme qui a caractérisé l'assemblée de 1976 à 1981 et demeurer accueillant au changement malgré les restrictions budgétaires, et enfin mettre l'accent sur la recherche de l'efficacité, l'augmentation de la productivité et la lutte contre le gaspillage.

Les ministres ont eu une première occasion dès hier de montrer leurs nouvelles dispositions d'esprit à leur patron en après-midi puisque le cabinet s'est réuni en après-midi, conjointement avec l'exécutif du parti, pour préparer la rentrée d'automne. Ce travail de planification se poursuivra la semaine prochaine lors d'une session spéciale de travail de trois jours à La-Malbaie.

◆ PLQ

table: c'est la seule attitude fédéraliste qui convienne au Québec, et rien n'indique qu'un tel changement perturbera l'équilibre linguistique au Québec.

■ Il contribue à faire reculer la perspective malsaine du gouvernement québécois à l'égard des droits linguistiques.

Le chef de l'opposition rejette par ailleurs l'interprétation alarmiste, voire «apocalyptique» que le gouvernement Lévesque donne au jugement Deschênes. «L'essentiel de la loi 101 — pas plus du reste que le droit du Québec de légiférer «raisonnablement» pour la protection de la langue — ne seront affectés par la décision du tribunal», dit M. Lévesque.

C'est aussi l'avis de M. Claude Ryan, qui s'exprimait pour la première fois, depuis son départ à la direction du PLQ, à titre de porte-parole libéral en matière d'éducation. Il qualifie de démagogie et d'alarmisme l'interprétation du ministre de l'Éducation, selon qui le jugement Deschênes rétablit à toutes fins utiles la liberté de choix en matière de langue d'enseignement.

Le député d'Argenteuil rappelle que le jugement ne touche en rien les enfants francophones ou immigrants, mais seulement les quelques centaines d'anglophones dont les parents ont reçu l'enseignement en anglais au Canada, mais ailleurs qu'au Québec.

M. Ryan s'en prend à ce qu'il appelle «l'intransigence et la raideur caractéristique» du Dr Laurin, qui affiche une attitude cavalière et implacable. Selon l'ex-chef libéral, le ministre n'a pas su démontrer la «catastrophe» qu'il appréhende avec la charte canadienne, et ses arguments sont «mélo-dramatiques». Le jugement Deschênes est sérieux et substantiel — émis par un magistrat éminent et impartial — non pas la tragédie évoquée par M. Laurin. Si le ministre persiste dans son interprétation et dans ses directives aux commissions scolaires, ce sera un déni de justice et de droit pour les enfants en cause.

Le Québec, estime M. Ryan, devrait se soumettre à la charte fédérale sur ce point, car elle est «modérée et civilisée». Même s'il en appelle au jugement, comme c'est son droit, il devrait de plus lever les mesures restrictives qu'il a édictées en mai dernier et qui limitent la jouissance d'un droit fondamental garanti par la constitution canadienne. Finalement, le gouvernement québécois devrait en profiter pour réviser sa politique linguistique, à la lumière de la charte canadienne, pour la rendre plus généreuse et large d'esprit et de cœur.

Le premier ministre, en revanche, est d'un avis fort opposé. Interrogé au cours de sa conférence de presse sur le remaniement ministériel, M. Lévesque a repris les commentaires de son ministre de l'Éducation. Il estime que l'Assemblée nationale est rendue «impuissante», par ce jugement, à contrer l'offensive qui consiste à déchirer la loi 101 en petits morceaux, pièce par pièce.

Le chef du gouvernement ne pouvait dire hier si le Québec en appellera, mais il est d'avis que la société québécoise n'acceptera pas que ses lois soient ainsi charcutées et ses pouvoirs émiettés.

Entre-temps, le gouvernement n'a pas l'intention de suspendre ses directives aux commissions scolaires. Le droit à l'éducation est fondamental, admet-il, mais pas celui dans telle langue ou telle autre, comme le fait la charte fédérale.

Selon M. Lévesque, la charte fédérale et le jugement Deschênes, loin d'ouvrir la porte à la réciprocité, ne comportent aucune garantie pour la majorité québécoise.

Québec doit faire plus de recherche en communication et en télématique

par Gilles Provost

À l'issue d'une journée complète de réflexion sur les moyens à prendre pour corriger la dépendance québécoise à l'égard de la technologie étrangère dans les domaines de l'électronique et de l'informatique, les dirigeants de l'industrie québécoise des communications, des universités et des organismes gouvernementaux concernés ont été incapables de définir des «créneaux» d'activités ou de recherche qui auraient permis aux Québécois de se faire rapidement une place au soleil en ce domaine.

Toutefois, tous ont été d'accord pour réclamer une intervention plus active de l'État et pour affirmer l'urgence de multiplier les efforts de recherche et de développement dans ce domaine. Tous ont aussi insisté sur la nécessité de former sans délai les techniciens et spécialistes qui font défaut en ce moment en électronique et en informatique.

«Dans certains domaines, notre compagnie pourrait à elle seule embaucher plus de la moitié des spécialistes que produit le Canada entier», a lancé M. André-J. Boutin, de Northern Telecom.

La cinquantaine de participants à cette assemblée de réflexion avaient été convoqués par le ministre des Communications du Québec, M. Jean-François Bertrand, afin de commenter le document *Bâtir l'avenir* qu'il

a publié en mai dernier sur les lacunes de la recherche-développement en communication au Québec.

Tous ont semblé d'accord sur le diagnostic très sombre que porte ce document et sur la nécessité d'une action correctrice énergique. Toutefois, ce consensus s'est subitement évaporé dès qu'il s'est agi des moyens concrets proposés dans ce document.

Par exemple, les divers comités ont rejeté l'idée de créer une nouvelle corporation d'État à but non lucratif qui aurait été financée à part égale par l'État et par les entreprises afin de mettre en oeuvre des projets de recherche susceptibles de donner rapidement naissance à des produits commerciaux qui auraient pu ensuite être fabriqués au Québec et exportés à l'étranger.

De façon générale, les représentants d'IBM, de Northern Telecom, de Micron et des autres grandes entreprises ont violemment rejeté toute intervention «directive» de l'État et ont plutôt préconisé une meilleure utilisation de mesures plus conventionnelles qui encourageraient la libre entreprise au lieu de la contrôler: amélioration des relations avec les universités, incitatifs fiscaux, aide à la recherche universitaire, formation de chercheurs, information sur les ressources humaines et monétaires disponibles, etc. En somme, on attend surtout de Québec qu'il crée un climat favorable à l'innovation sans qu'il dise quoi faire à l'industrie.

Ces représentants de la grande industrie spécialisée dans la fabrication de «quincaillerie» de communication ont aussi insisté sur l'opportunité de miser sur les entreprises déjà bien établies et capables d'exporter à l'étranger plutôt que de miser sur des débutants dans des domaines où le Québec n'a pas d'expertise particulière.

Ces représentants, bien mieux préparés que les autres participants, ont clairement emporté le morceau en atelier, si bien que c'est ce message que tous ont finalement répété en plénière, à la fin de la journée.

De façon générale, l'organisation même de la discussion laissait prévoir une telle conclusion puisque la réflexion portait surtout sur la recherche qui pourrait donner naissance à des produits commercialisables et exportables. Ni les journaux, ni les postes de radio ni même l'industrie du câble ne manifestent en ce moment de telles préoccupations ni de telles ambitions. Leurs représentants avaient donc peu à dire.

En fin de journée, M. Jean-François Bertrand s'est réjoui quand même de ce que tous les intervenants aient reconnu la nécessité de collaborer plus étroitement entre eux et qu'ils aient convenu de l'utilité probable de nouvelles rencontres qui permettraient de dégager des moyens plus concrets pour lancer le Québec dans ces nouvelles technologies.

Face au conservatisme des États-Unis, la France et le Canada se sont affichés comme les champions des droits du tiers-monde à une aide accrue. Ils n'ont rien obtenu de concret des États-Unis, sinon leur isolement politique du groupe des pays donateurs. Des gouvernements conservateurs comme celui de Grande-Bretagne ont en effet décidé de rejoindre le noyau constitué, outre la France et le Canada, par des pays scandinaves et l'Italie.

Cela dit, les menaces de crise du système monétaire international ne sont pas écartées. Mais il était clair hier soir que les banques privées voyaient l'avenir avec plus de confiance. D'autant que, dans le cas des pays d'Amérique latine — ceux qui ont la dette extérieure la plus importante — leur problème n'est que passager. Une baisse des taux d'intérêt, «déjà bien amorcée» a souligné M. Jacques de Larosière, et une reprise des cours des matières premières, sortiraient rapidement ces pays de la crise.

◆ Ministères

ments. Le temps est plutôt celui des ajustements et de la nécessité de «maximiser le temps ministériel». Il faut plus de généralistes, ajoute le premier ministre.

Le personnel des cabinets des ministres d'État va demeurer en poste pour assurer la réflexion, la prospection et la coordination, mais il y aura moins de réunions de comités, qui finissent par devenir une maladie et du «tourage en rond».

M. Lévesque confie que, dans ses réflexions sur le remaniement, la réforme des structures a pris une grande place et a fini par prévaloir.

Par contre, en fin d'après-midi, commentant le remaniement ministériel, le chef de l'opposition s'est demandé comment le gouvernement peut prétendre mettre la priorité sur le développement économique.

Les responsabilités accrues de M. Parizeau, la nomination de M. Landry au commerce extérieur, n'impressionnent guère M. Gérard-D. Lévesque, qui se demande en outre comment les deux ministres vont coordonner leurs prétentions avec celles de M. Biron et de M. Jacques-Yvan Morin. Il s'étonne que la stimulation de l'économie soit confiée au ministre des Finances, champion des déficits et de l'endettement.

Le chef libéral souligne par ailleurs qu'en démantelant les ministères d'État, qu'il avait créés en grandes pompes en 1976, le gouvernement en revient aux structures mises en place par M. Bourassa en 1975. Où ont été la coordination, la cohérence, l'efficacité que les super-ministres devaient réaliser?

A peu près un seul élément positif: à titre de nouveau ministre de l'Environnement, M. Ouellette devrait être plus sensible que M. Léger aux problèmes des agriculteurs et des ruraux. Le nouveau titulaire de M. Lazure, estime le chef libéral, est obscur, et il se demande à quoi il rime au juste. Quant à M. Godin, il sera «peut-être moins rigide» que le Dr Laurin avec les minorités.

Bref, M. Lévesque espérait que le re-

manement indique un vrai virage en faveur de l'économie, mais il n'y voit aucune commune mesure avec le discours gouvernemental et les attentes qu'il avait suscitées. C'est un remaniement mineur, très mineur, conclut le nouveau chef libéral.

◆ Berne

cendu et a porté deux boîtes dans le bâtiment, comme il l'avait fait les deux jours précédents pour apporter le petit déjeuner.

Après avoir déposé la deuxième boîte, il a couru s'accroupir derrière la camionnette avant l'explosion.

La grenade a explosé avec une violente détonation, et un éclair brillant, dégageant un nuage de gaz, a déclaré le ministre.

Le plan a bien failli échouer car, en début de matinée, le commando avait téléphoné au cabinet de crise en affirmant que l'un des otages avait tenté de se suicider.

Les preneurs d'otages ont refusé qu'il soit amené en dehors du bâtiment pour être hospitalisé et ont réclamé qu'on leur fasse parvenir des médicaments.

Le ministre a craint à un moment que ceci ne perturbe le système des livraisons régulières mis en place pour le ravitaillement des occupants de l'ambassade.

Le ministre a ajouté qu'après avoir établi les antécédents et la psychologie du chef du commando, avec l'aide de gouvernements amis, il avait lui-même demandé pendant la nuit au gouvernement suisse l'autorisation de donner l'assaut.

Au cours de négociations qualifiées de difficiles, le gouvernement avait réussi à obtenir la libération de huit des 13 otages dont le commando s'était emparé lundi matin, ainsi qu'une prolongation de quarante-huit heures de l'ultimatum qui arrivait initialement à échéance mercredi matin.

Mais dans la mesure où les extrémistes n'avaient plus mercredi que cinq otages, les négociateurs se sont rendus compte qu'ils ne pouvaient plus progresser et le gouvernement a décidé que le temps pressait.

Le commando qui s'était introduit dans l'ambassade lundi matin, s'était présenté sous le titre: Armée de l'intérieur — Front de libération national et réclamait la levée de la loi martiale en Pologne, la libération des personnes internées, ainsi que la suppression des camps d'internement et la fin de la répression contre le peuple polonais.

Par la suite, les membres du commando ont réclamé des saufs-conduits, trois millions de francs suisses (1,4 million de dollars), ainsi qu'un avion pour les emmener hors de Suisse. Les extrémistes ont mentionné l'Albanie et la Chine comme destinations possibles, a précisé le ministre.

Le ministre a demandé au gouvernement polonais de ne pas prendre prétexte de cette affaire pour exercer des représailles contre les groupes d'opposition en Pologne.

«Nous trouverions profondément injuste que l'on cherche à établir un lien avec des gens qui n'auraient jamais pu accéder leur soutien aux coupables. Ceux-ci seront punis pour leurs actes conformément à nos lois», a déclaré M. Furgler.

Le ministre polonais des Affaires étrangères a exprimé à l'ambassadeur de Suisse à Varsovie ses remerciements pour la libération des otages et «l'attitude décidée des autorités suisses», a annoncé un porte-parole du gouvernement polonais.

Au cours de sa conférence de presse, le chef du département helvétique de la Justice et de la Police a déclaré que la Suisse ne serait pas tenue d'extrader les membres du commando vers la Pologne, car Varsovie n'a pas signé le traité européen d'extradition.

Le département a par la suite précisé que les quatre hommes comparaitraient devant des tribunaux suisses.

M. Furgler a encore déclaré que le chef du commando était «un mélange de criminel et de patriote fanatique».

Trudeau remanie aussi son cabinet

par Michel Vastel

OTTAWA — Le chef du gouvernement canadien annonce ce matin à 9 h un remaniement de son cabinet. Il y aura peu de ministres impliqués, a-t-on laissé entendre dans l'entourage du premier ministre, mais ils détiennent des portefeuilles importants.

De fait, selon des indications recueillies hier soir dans la capitale fédérale par LE DEVOIR, la surprise de ce remaniement viendrait du titulaire des Finances lui-même, M. Allan MacEachen, qui verrait ses responsabilités remaniées. M. Jean Chrétien également, quitterait la Justice pour un portefeuille économique.

De plus, on a laissé entendre hier soir au bureau de M. Pierre Trudeau que le remaniement de ce matin ne représente que la première phase d'une reorganisation du cabinet fédéral qui interviendrait plus tard cette année ou au début de l'an prochain.

Les spéculations allaient bon train sur ce remaniement depuis plusieurs semaines et il avait d'abord été prévu pour la semaine dernière. Le départ de M. MacEachen expliquerait pourquoi M. Trudeau a dû attendre aujourd'hui puisque le ministre des Finances a été retenu toute la semaine aux assises du Fonds monétaire et de la Banque mondiale où ses fonctions de président du comité intermédiaire le rendaient indispensable.

Dans le cas de M. Chrétien, il serait possible qu'il remplace le sénateur Bud Olson à la tête du superministère au Développement économique et régional. On laissait également entendre que M. Marc Lalonde serait impliqué dans le remaniement. Cette rumeur se fondait sur le fait qu'un Jetstar du gouvernement a été envoyé hier soir à Calgary pour le ramener immédiatement dans la capitale fédérale.

En janvier dernier, M. Trudeau a remanié son cabinet en créant deux superministères, l'un au développement économique et régional, et l'autre aux Affaires extérieures et au Commerce. À l'époque, les titulaires de ces deux ministères, M. Herb Gray et Mark MacGuigan, n'avaient pas été changés. Ni l'un ni l'autre ne jouissent d'une très bonne réputation dans leurs milieux respectifs et il est bien possible que le remaniement tourne autour de ces deux ministères et de celui des Finances.

L'un des prétendants les plus connus au portefeuille de M. Allan MacEachen est l'actuel président du Conseil du trésor, M. Donald Johnston.

«Nous espérons que les autorités de Pologne sont satisfaites de récupérer leur ambassade intacte, de voir que leurs ressortissants ont été protégés et sont libres. Mais nous espérons qu'aucune personne innocente n'aura à souffrir de cette affaire», a poursuivi le ministre.

«La Suisse ne tolérera aucune espèce de violence sur son territoire. Il est compréhensible que des gens soient en désaccord avec leurs régimes, mais cela ne leur donne en aucun cas le droit d'enfreindre la Loi ailleurs», a-t-il ajouté.

Des membres de Solidarité résident en Suisse, qui avaient auparavant condamné cette prise d'otages comme un acte criminel, ont publié un communiqué dans lequel ils se déclarent soulagés que ce siège ait pris fin sans effusion de sang.

À Varsovie, les autorités polonaises ont fait savoir qu'elles demanderaient l'extradition des assaillants de l'ambassade si ceux-ci étaient polonais, et un châtiment approprié s'ils ne pouvaient être extradés.

Le ministre polonais des Affaires étrangères a exprimé à l'ambassadeur de Suisse à Varsovie ses remerciements pour la libération des otages et «l'attitude décidée des autorités suisses», a annoncé un porte-parole du gouvernement polonais.

Au cours de sa conférence de presse, le chef du département helvétique de la Justice et de la Police a déclaré que la Suisse ne serait pas tenue d'extrader les membres du commando vers la Pologne, car Varsovie n'a pas signé le traité européen d'extradition.

Le département a par la suite précisé que les quatre hommes comparaitraient devant des tribunaux suisses.

M. Furgler a encore déclaré que le chef du commando était «un mélange de criminel et de patriote fanatique».

10 septembre

par la PC et l'AP

1980: Zhao Ziyang est élu premier ministre par le Parlement chinois en remplacement de Hua Guofeng qui conserve son titre de président du Parti communiste.

1979: le secrétaire au Foreign Office, lord Carrington, ouvre à Londres les négociations sur l'avenir de la Rhodésie (Zimbabwe).

1978: collision en vol entre deux avions de ligne au-dessus de la Yougoslavie: 176 morts.

1972: les États-Unis opposent leur veto à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU demandant l'arrêt immédiat des opérations militaires au Proche-Orient.

1958: le président égyptien Gamal Abd el Nasser rejette les propositions internationales sur le canal de Suez.

1945: Vidkun Quisling est condamné à mort en Norvège pour collaboration avec l'Allemagne nazie.

1918: émeutes musulmanes à Calcutta.

1908: l'impératrice Elisabeth d'Autriche-Hongrie est assassinée par un anarchiste italien à Genève.

1844: le traité de Tanger met fin à la guerre du Maroc.

Décès

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

BÉDARD, l'abbé Jean-René. — A LeMoine, le 6 septembre 1982 à l'âge de 60 ans, est décédé M. l'abbé Jean-René Bédard, curé de la paroisse St-Josaphat de Ville de LeMoine. Il laisse dans le deuil ses

soeurs, Jeanne, Aline (Mme L. Dubouché), Madeleine (Mme F. Houle), Rachel (Mme P. E. Perron), Liliane (Mme P. Vanchestain), Claire (Mme C. Martin), Ghislaine (Mme C. Malenfant), sa belle-soeur Mme Lucien Bédard (Yolande Soucie), ses beaux-frères ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle repose à la résidence funéraire Ed Darce & Fils, 200 rue St-Louis à LeMoine. La translation aura lieu le vendredi 10 septembre à 6 h 45 p.m. pour se rendre à l'église St-Josaphat où une célébration eucharistique sera célébrée à 7 h p.m. où les funérailles auront lieu le samedi à 11 h a.m. et de là à l'église St-Rémi de Napierville où la cérémonie d'adieu sera célébrée à 1 h p.m. suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

MARCHAND, Jules. — A Québec, le 9 septembre 1982, à l'âge de 72 ans, est décédé Jules Marchand. Il laisse dans le deuil ses quatre enfants, André, Micheline, Denise et Jacques, et ses huit petits-enfants. Les funérailles auront lieu le samedi 11 septembre. Le convoi funéraire partira de la Coopérative funéraire du Plateau, 950 rue Des Érables à Québec pour se rendre en l'église Notre-Dame du Chemin où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY, (Sœur Marie-Blanche) c.n.d. — A Montréal, le 8 septembre 1982 à l'âge de 86 ans, est décédée Sœur Marie-Blanche Roy (S.S. Camille-de-Jesus), native de St-Moïse de Matapédia. Sœur Roy a fait profession à la Congrégation de Notre-Dame en janvier 1919. Outre sa famille religieuse elle laisse dans le deuil ses frères Mes-sieurs Herve, Jean-Charles, Benjamin Roy, ses sœurs Mesdames Alfred Nicole, Ovide Thérèse, Mesdemoiselles Gertrude et Jeanne Roy, ses belles-sœurs Mesdames Alvarez et Gérard Roy, son beau-frère M. Raoul Laliberté. Les funérailles auront lieu le samedi 11 septembre à 10 h en la chapelle de la maison-mère, 3040 ouest rue Sherbrooke. L'inhumation suivra au cimetière de la Côte des Neiges. Direction funéraire Alfred Dal-laire Inc.

MESSE DE REQUIEM

MARIA-CRISTINA VICTORIA EUGENIA FORRESTER Y ROMERO BORJA

Le 30 juillet 1982, fut appelée à la vie éternelle subitement, dans un accident d'automobile à Puigcerda, Espagne, Maria-Cristina Forrester Y Romero Borja, à l'âge de 20 ans. Marie-Cristina était l'enfant unique et bien-aimée du Professeur John Forrester et de feu Maria-Isabel Eugenia Romero Borja. Elle laisse également dans le deuil ses grands-parents, Carlos-Xavier Romero Borja et Maria-Clara Eugenia Borja Borja (Barcelone) et Real de Gandia, Espagne) et ses frères adoptifs, Due Minh Duong et Cam Thanh Vien, ainsi que plusieurs autres parents et amis en Espagne et en Grande-Bretagne. Une messe de requiem pour le repos de l'âme de Maria-Cristina sera célébrée à l'église paroissiale Ascension of Our Lord, rue Sherbrooke O. angle avec la rue Westmount, le jeudi 16 septembre à 16h. Les amis sont priés d'y assister sans autre invitation.